



RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL  
UN PEUPLE - UN BUT - UNE FOI



MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE L'ACTION SOCIALE



Secrétariat général (SG)

Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale  
et de l'Observatoire de la Santé (CSSDOS)

# RAPPORT ANNUEL DE SUIVI DE LA CARTE SANITAIRE

# 20 22





# RAPPORT ANNUEL DE SUIVI | 20 DE LA CARTE SANITAIRE | 22

# SOMMAIRE

Liste des Tableaux	6
Liste des Graphiques	8
Préface	10
<b>CONTEXTE ET JUSTIFICATION</b>	<b>12</b>
<b>I. Méthodologie</b>	<b>15</b>
<b>I.1. Méthode de collecte des données</b>	<b>15</b>
<b>I.2. Méthode de traitement des données</b>	<b>15</b>
<b>I.3. Méthode d'analyse des données</b>	<b>15</b>
<b>II. Accessibilité géographique des Points de Prestation de soins (PPS)</b>	<b>21</b>
<b>II.1. Découpage sanitaire</b>	<b>21</b>
<b>II.2. Accessibilité géographique des services de santé</b>	<b>24</b>
<b>II.3. Distances moyennes</b>	<b>33</b>
<b>III. Couvertures démographiques passives</b>	<b>40</b>
<b>III.1. Ratios démographiques par catégorie socio-professionnelle (SFE, IDE/AIE, Médecin)</b>	<b>40</b>
<b>III.2. Couvertures démographiques passives des services de santé par région</b>	<b>40</b>
<b>III.3. Stratégies fixes, avancées et mobiles au niveau national</b>	<b>41</b>
<b>IV. Disponibilité des services et/ou unités de soins dans les PPS</b>	<b>43</b>
<b>IV.1. Disponibilité des unités de soins dans les services de santé de base</b>	<b>43</b>
<b>IV.2. Disponibilité des services et/ou activités de soins dans les services de santé de référence</b>	<b>60</b>
<b>IV.3. Disponibilité des logements au niveau des postes de santé</b>	<b>64</b>

<b>V. Ressources humaines des Points de Prestations des services de Santé : Etat des lieux et besoins actuels</b>	<b>77</b>
<b>V.1. Etat des lieux</b>	<b>77</b>
<b>V.2. Analyse de la répartition des ressources humaines selon l'employeur</b>	<b>97</b>
<b>V.3. Répartition du personnel selon la qualification aux soins</b>	<b>101</b>
<b>V.4. Besoins en ressources humaines</b>	<b>104</b>
<b>VI. Équipements des Points de Prestation de Soins</b>	<b>115</b>
<b>VI.1. Équipements des structures de santé de base par types de soins/services</b>	<b>115</b>
<b>VI.2. Équipements des structures de santé de référence par type de soins/services</b>	<b>119</b>
<b>VI.3. Disponibilité des motos dans les postes de santé par région</b>	<b>124</b>
<b>RECOMMANDATIONS</b>	<b>126</b>

# Liste des tableaux

<b>Tableau 1.</b>	<b>Familles, types de soins/services et catégories socio- professionnelles</b>	<b>16</b>
<b>Tableau 2.</b>	<b>Nombre de points de prestation de services publics par région</b>	<b>21</b>
<b>Tableau 3.</b>	<b>Nombre de points de prestation de soins publics et équivalents par région et par district</b>	<b>22</b>
<b>Tableau 4.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district</b>	<b>34</b>
<b>Tableau 5.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district</b>	<b>34</b>
<b>Tableau 6.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district</b>	<b>34</b>
<b>Tableau 7.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district</b>	<b>35</b>
<b>Tableau 8.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district</b>	<b>35</b>
<b>Tableau 9.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district</b>	<b>35</b>
<b>Tableau 10.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district</b>	<b>35</b>
<b>Tableau 11.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche</b>	<b>36</b>
<b>Tableau 12.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche</b>	<b>36</b>
<b>Tableau 13.</b>	<b>Distance moyenne (km) d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche</b>	<b>36</b>
<b>Tableau 14.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche</b>	<b>37</b>
<b>Tableau 15.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche</b>	<b>37</b>
<b>Tableau 16.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche dans la région de Thiès</b>	<b>37</b>
<b>Tableau 17.</b>	<b>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche</b>	<b>38</b>
<b>Tableau 18.</b>	<b>Ratio démographique par catégorie socio professionnelle (IDE/AIE, SFE, Médecin) et par région</b>	<b>40</b>
<b>Tableau 19.</b>	<b>Ratio démographique des structures de santé par région</b>	<b>40</b>
<b>Tableau 20.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Dakar</b>	<b>44</b>
<b>Tableau 21.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Diourbel</b>	<b>44</b>
<b>Tableau 22.</b>	<b>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la Région de Fatick</b>	<b>45</b>
<b>Tableau 23.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Fatick</b>	<b>45</b>
<b>Tableau 24.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kaffrine</b>	<b>46</b>
<b>Tableau 25.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kaolack</b>	<b>46</b>
<b>Tableau 26.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kédougou</b>	<b>47</b>
<b>Tableau 27.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kolda</b>	<b>48</b>
<b>Tableau 28.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Louga</b>	<b>48</b>
<b>Tableau 29.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Matam</b>	<b>49</b>
<b>Tableau 30.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Saint-Louis</b>	<b>50</b>
<b>Tableau 31.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Sédhiou</b>	<b>50</b>
<b>Tableau 32.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Tambacounda</b>	<b>51</b>
<b>Tableau 33.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Thiès</b>	<b>52</b>
<b>Tableau 34.</b>	<b>Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Ziguinchor</b>	<b>52</b>
<b>Tableau 35.</b>	<b>Disponibilité des services et/ou activités au niveau des EPS1</b>	<b>60</b>
<b>Tableau 36.</b>	<b>Disponibilité des services et/ou activités au niveau des EPS2</b>	<b>61</b>
<b>Tableau 37.</b>	<b>Disponibilité des services au niveau des EPS3</b>	<b>62</b>
<b>Tableau 38.</b>	<b>Répartition des agents par type de service et soins et par type de structure</b>	<b>77</b>
<b>Tableau 39.</b>	<b>Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des postes de santé</b>	<b>78</b>
<b>Tableau 40.</b>	<b>Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des centres de santé de type 1 (CS1)</b>	<b>79</b>
<b>Tableau 41.</b>	<b>Répartition des agents par région et par catégorie socioprofessionnelle intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des Centres de Santé de type 2 (CS2)</b>	<b>79</b>
<b>Tableau 42.</b>	<b>Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des Etablissements Publics de santé de niveau 1 (EPS 1)</b>	<b>80</b>
<b>Tableau 43.</b>	<b>Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des Etablissements Publics de Santé de niveau 2 (EPS 2)</b>	<b>80</b>
<b>Tableau 44.</b>	<b>Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des Etablissements Publics de Santé de niveau 3 (EPS 3)</b>	<b>81</b>
<b>Tableau 45.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Dakar</b>	<b>81</b>
<b>Tableau 46.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Diourbel</b>	<b>82</b>
<b>Tableau 47.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Fatick</b>	<b>82</b>
<b>Tableau 48.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Kaffrine</b>	<b>82</b>
<b>Tableau 49.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Kaolack</b>	<b>83</b>
<b>Tableau 50.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Kédougou</b>	<b>83</b>
<b>Tableau 51.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives de Kolda</b>	<b>83</b>
<b>Tableau 52.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Louga</b>	<b>84</b>
<b>Tableau 53.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Matam</b>	<b>84</b>
<b>Tableau 54.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Saint Louis</b>	<b>84</b>
<b>Tableau 55.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Sédhiou</b>	<b>85</b>
<b>Tableau 56.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Tambacounda</b>	<b>85</b>
<b>Tableau 57.</b>	<b>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Thiès</b>	<b>86</b>

<b>Tableau 58.</b>	<i>Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Ziguinchor</i>	<b>86</b>
<b>Tableau 59.</b>	<i>Répartition par région des Sages-Femmes d'Etat (SFE) intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles au niveau des PS</i>	<b>87</b>
<b>Tableau 60.</b>	<i>Répartition par région des agents intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles au niveau des CS</i>	<b>87</b>
<b>Tableau 61.</b>	<i>Tableau : Répartition par région des agents intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles au niveau des EPS</i>	<b>88</b>
<b>Tableau 62.</b>	<i>Tableau : Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les soins ophtalmologiques</i>	<b>89</b>
<b>Tableau 63.</b>	<i>Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les soins d'urgence</i>	<b>90</b>
<b>Tableau 64.</b>	<i>Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les soins dentaires dans les CS</i>	<b>92</b>
<b>Tableau 65.</b>	<i>Répartition par région des agents intervenant dans les soins dentaires au niveau des EPS</i>	<b>92</b>
<b>Tableau 66.</b>	<i>Répartition par région des techniciens supérieurs en imagerie médicale dans les CS</i>	<b>93</b>
<b>Tableau 67.</b>	<i>Répartition par région et par catégorie professionnelle des agents des services de l'imagerie médicale au niveau des EPS</i>	<b>94</b>
<b>Tableau 68.</b>	<i>Répartition par région et par catégorie professionnelle des agents des services sociaux</i>	<b>95</b>
<b>Tableau 69.</b>	<i>Répartition par région et par catégorie professionnelle des agents des services sociaux au niveau des CS</i>	<b>95</b>
<b>Tableau 70.</b>	<i>Répartition par région et par catégorie professionnelle des agents des services sociaux au niveau des EPS</i>	<b>96</b>
<b>Tableau 71.</b>	<i>Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé</i>	<b>101</b>
<b>Tableau 72.</b>	<i>Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé de base</i>	<b>101</b>
<b>Tableau 73.</b>	<i>Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé de référence</i>	<b>102</b>
<b>Tableau 74.</b>	<i>Besoins par type de soins et par catégories socioprofessionnelles au niveau national</i>	<b>104</b>
<b>Tableau 75.</b>	<i>Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de base</i>	<b>106</b>
<b>Tableau 76.</b>	<i>Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de référence</i>	<b>107</b>
<b>Tableau 77.</b>	<i>Besoins en ressources humaines par région médicale au niveau des postes de santé</i>	<b>110</b>
<b>Tableau 78.</b>	<i>Répartition des besoins de couplage (IDE/AI, SFE) dans les postes de santé par région</i>	<b>110</b>
<b>Tableau 79.</b>	<i>Répartition des besoins de couplage (IDE/AI, SFE) dans les postes de santé par district</i>	<b>111</b>
<b>Tableau 80.</b>	<i>Besoins en ressources humaines par région médicale au niveau des centres de santé</i>	<b>113</b>
<b>Tableau 81.</b>	<i>Situation des équipements dans les services de l'imagerie médicale dans les centres de santé</i>	<b>115</b>
<b>Tableau 82.</b>	<i>Situation des équipements dans les unités de maintenance de la logistique roulante dans les centres de santé et postes de santé</i>	<b>115</b>
<b>Tableau 83.</b>	<i>Situation des équipements dans les unités d'assistance à la transformation digitale dans les centres de santé et postes de santé</i>	<b>115</b>
<b>Tableau 84.</b>	<i>Situation des équipements dans les unités de laboratoire des centres de santé et postes de santé</i>	<b>116</b>
<b>Tableau 85.</b>	<i>Situation des équipements pour les soins dentaires dans les centres de santé</i>	<b>116</b>
<b>Tableau 86.</b>	<i>Situation des équipements pour les soins des consultations primaires curatives dans les centres de santé et postes de santé</i>	<b>116</b>
<b>Tableau 87.</b>	<i>Situation des équipements pour les soins d'urgence dans les centres de santé</i>	<b>117</b>
<b>Tableau 88.</b>	<i>Situation des équipements pour les soins maternels, néonataux, infanto-juvéniles dans les centres de santé et postes de santé</i>	<b>117</b>
<b>Tableau 89.</b>	<i>Situation des équipements pour l'hygiène et l'assainissement dans les centres de santé</i>	<b>118</b>
<b>Tableau 90.</b>	<i>Situation des équipements pour les soins chirurgicaux de spécialité dans les centres de santé niveau 2</i>	<b>118</b>
<b>Tableau 91.</b>	<i>Situation des équipements pour les soins médicaux de spécialité dans les centres de santé</i>	<b>118</b>
<b>Tableau 92.</b>	<i>Situation des équipements pour le soutien logistique dans les centres de santé</i>	<b>119</b>
<b>Tableau 93.</b>	<i>Situation des équipements de l'économat dans les établissements publics de santé</i>	<b>119</b>
<b>Tableau 94.</b>	<i>Situation des équipements de l'hygiène et l'assainissement dans les établissements publics de santé</i>	<b>119</b>
<b>Tableau 95.</b>	<i>Situation des équipements de la logistique roulante dans les établissements publics de santé</i>	<b>120</b>
<b>Tableau 96.</b>	<i>Situation des équipements du service d'assistance à la transformation digitale dans les établissements publics de santé</i>	<b>120</b>
<b>Tableau 97.</b>	<i>Situation des équipements de laboratoire dans les établissements publics de santé</i>	<b>121</b>
<b>Tableau 98.</b>	<i>Situation des équipements des soins chirurgicaux de spécialité dans les établissements publics de santé</i>	<b>121</b>
<b>Tableau 99.</b>	<i>Situation des équipements des soins d'explorations fonctionnelles dans les établissements publics de santé</i>	<b>122</b>
<b>Tableau 100.</b>	<i>Situation des équipements des soins d'urgence dans les établissements publics de santé</i>	<b>122</b>
<b>Tableau 101.</b>	<i>Situation des équipements des services de soins dentaires dans les établissements publics de santé</i>	<b>122</b>
<b>Tableau 102.</b>	<i>Situation des équipements des soins des consultations primaires curatives dans les établissements publics de santé</i>	<b>123</b>
<b>Tableau 103.</b>	<i>Situation des équipements des soins en néphrologie dans les établissements publics de santé</i>	<b>123</b>
<b>Tableau 104.</b>	<i>Situation des équipements des soins maternels, néonataux, infanto-juvéniles dans les établissements publics de santé</i>	<b>123</b>
<b>Tableau 105.</b>	<i>Situation des équipements des soins médicaux de spécialité dans les établissements publics de santé</i>	<b>124</b>
<b>Tableau 106.</b>	<i>Situation des équipements des soins ophtalmologiques dans les établissements publics de santé</i>	<b>124</b>
<b>Tableau 107.</b>	<i>Disponibilité des motos dans les postes de santé par région</i>	<b>124</b>

# Liste des Graphiques

<b>Graphique 1.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé</i>	25
<b>Graphique 2.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique (en km) des centres de santé par région</i>	25
<b>Graphique 3.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique (en km) des EPS par région</i>	26
<b>Graphique 4.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Dakar</i>	26
<b>Graphique 5.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Diourbel</i>	27
<b>Graphique 6.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Fatick</i>	27
<b>Graphique 7.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Kaffrine</i>	28
<b>Graphique 8.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Kaolack</i>	28
<b>Graphique 9.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Kédougou</i>	29
<b>Graphique 10.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Kolda</i>	29
<b>Graphique 11.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Louga</i>	30
<b>Graphique 12.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Matam</i>	30
<b>Graphique 13.</b>	<i>Carte 14 : Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Saint Louis</i>	31
<b>Graphique 14.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Sédhiou</i>	31
<b>Graphique 15.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Tambacounda</i>	32
<b>Graphique 16.</b>	<i>Carte 17 : Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Thiès</i>	32
<b>Graphique 17.</b>	<i>Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Ziguinchor</i>	33
<b>Graphique 18.</b>	<i>Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche par région</i>	33
<b>Graphique 19.</b>	<i>Situation des stratégies fixes, avancées et mobiles</i>	41
<b>Graphique 20.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé au niveau national</i>	43
<b>Graphique 21.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la Région de Dakar</i>	43
<b>Graphique 22.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Diourbel</i>	44
<b>Graphique 23.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kaffrine</i>	45
<b>Graphique 24.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la Région de Kaolack</i>	46
<b>Graphique 25.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kédougou</i>	47
<b>Graphique 26.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kolda</i>	47
<b>Graphique 27.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Louga</i>	48
<b>Graphique 28.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Matam</i>	49
<b>Graphique 29.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Saint Louis</i>	49
<b>Graphique 30.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Sédhiou</i>	50
<b>Graphique 31.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Tambacounda</i>	51
<b>Graphique 32.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Thiès</i>	51
<b>Graphique 33.</b>	<i>Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Ziguinchor</i>	52
<b>Graphique 34.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé au niveau national</i>	53
<b>Graphique 35.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Dakar</i>	53
<b>Graphique 36.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Diourbel</i>	54
<b>Graphique 37.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Fatick</i>	54
<b>Graphique 38.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kaffrine</i>	55
<b>Graphique 39.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kaolack</i>	55
<b>Graphique 40.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kédougou</i>	56
<b>Graphique 41.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kolda</i>	56
<b>Graphique 42.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Louga</i>	57
<b>Graphique 43.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Matam</i>	57
<b>Graphique 44.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Saint-Louis</i>	58
<b>Graphique 45.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Sédhiou</i>	58
<b>Graphique 46.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la Région de Tambacounda</i>	59
<b>Graphique 47.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé au de la RM de Thiès</i>	59
<b>Graphique 48.</b>	<i>Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Ziguinchor</i>	60
<b>Graphique 49.</b>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat</i>	64
<b>Graphique 50.</b>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat par région</i>	64
<b>Graphique 51.</b>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Dakar</i>	65
<b>Graphique 52.</b>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Diourbel</i>	65
<b>Graphique 53.</b>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Fatick</i>	66

<i>Graphique 54.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Kaffrine</i>	<i>66</i>
<i>Graphique 55.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Kaolack</i>	<i>66</i>
<i>Graphique 56.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Kédougou</i>	<i>67</i>
<i>Graphique 57.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Kolda</i>	<i>67</i>
<i>Graphique 58.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Louga</i>	<i>67</i>
<i>Graphique 59.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Matam</i>	<i>68</i>
<i>Graphique 60.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Saint Louis</i>	<i>68</i>
<i>Graphique 61.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Tambacounda</i>	<i>69</i>
<i>Graphique 62.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Thiès</i>	<i>69</i>
<i>Graphique 63.</i>	<i>Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Ziguinchor</i>	<i>69</i>
<i>Graphique 64.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP</i>	<i>70</i>
<i>Graphique 65.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP par région</i>	<i>70</i>
<i>Graphique 66.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Dakar</i>	<i>70</i>
<i>Graphique 67.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Diourbel</i>	<i>71</i>
<i>Graphique 68.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Fatick</i>	<i>71</i>
<i>Graphique 69.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kaffrine</i>	<i>71</i>
<i>Graphique 70.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kaolack</i>	<i>72</i>
<i>Graphique 71.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kédougou</i>	<i>72</i>
<i>Graphique 72.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kolda</i>	<i>72</i>
<i>Graphique 73.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Louga</i>	<i>73</i>
<i>Graphique 74.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Matam</i>	<i>73</i>
<i>Graphique 75.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Saint Louis</i>	<i>73</i>
<i>Graphique 76.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Sédhiou</i>	<i>74</i>
<i>Graphique 77.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Tambacounda</i>	<i>74</i>
<i>Graphique 78.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Thiès</i>	<i>74</i>
<i>Graphique 79.</i>	<i>Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Ziguinchor</i>	<i>75</i>
<b>Graphique 80.</b>	<b>Répartition par région des agents intervenant dans les Consultations Primaires Curatives (CPC)</b>	<b>78</b>
<b>Graphique 81.</b>	<b>Répartition par région des agents intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles</b>	<b>87</b>
<b>Graphique 82.</b>	<b>Répartition des agents intervenant dans les soins maternels et néonataux par région au niveau des EPS</b>	<b>89</b>
<b>Graphique 83.</b>	<b>Répartition par région des agents intervenant dans les soins ophtalmologiques</b>	<b>89</b>
<b>Graphique 84.</b>	<b>Répartition par région des agents intervenant dans les soins d'urgence</b>	<b>90</b>
<b>Graphique 85.</b>	<b>Répartition par région des agents intervenant dans les soins dentaires</b>	<b>91</b>
<b>Graphique 86.</b>	<b>Répartition par région des agents intervenant dans les services d'imagerie médicale</b>	<b>93</b>
<b>Graphique 87.</b>	<b>Répartition par région des ressources humaines intervenant dans les services sociaux</b>	<b>94</b>
<b>Graphique 88.</b>	<b>Répartition des agents selon l'employeur dans l'ensemble des PPS</b>	<b>97</b>
<b>Graphique 89.</b>	<b>Répartition des agents selon l'employeur au niveau des services de santé de base (PS, CS1, CS2)</b>	<b>97</b>
<b>Graphique 90.</b>	<b>Répartition des agents selon l'employeur dans les services de santé de référence (EPS)</b>	<b>97</b>
<b>Graphique 91.</b>	<b>Répartition des IDE et TSS selon l'employeur dans l'ensemble des PPS</b>	<b>98</b>
<b>Graphique 92.</b>	<b>Répartition des IDE et TSS selon l'employeur dans les services de santé de base</b>	<b>98</b>
<b>Graphique 93.</b>	<b>Répartition des IDE et TSS selon l'employeur dans les services de santé de référence</b>	<b>98</b>
<b>Graphique 94.</b>	<b>Répartition des médecins selon l'employeur dans l'ensemble des PPS</b>	<b>99</b>
<b>Graphique 95.</b>	<b>Répartition des médecins selon l'employeur dans les services de santé de base</b>	<b>99</b>
<b>Graphique 96.</b>	<b>Répartition des médecins selon l'employeur dans les services de santé de référence</b>	<b>99</b>
<b>Graphique 97.</b>	<b>Répartition des sages-femmes d'Etat selon l'employeur dans l'ensemble des PPS</b>	<b>100</b>
<b>Graphique 98.</b>	<b>Répartition des sages-femmes d'état (SFE) selon l'employeur dans les services de santé de base</b>	<b>100</b>
<b>Graphique 99.</b>	<b>Répartition des sages-femmes d'état selon le type d'employeur dans les services de santé de référence</b>	<b>100</b>
<b>Graphique 100.</b>	<b>Répartition du personnel qualifié aux soins selon l'employeur dans les services de santé de base</b>	<b>102</b>
<b>Graphique 101.</b>	<b>Répartition du personnel qualifié aux soins selon l'employeur au niveau des services de santé de référence</b>	<b>103</b>
<b>Graphique 102.</b>	<b>Répartition du personnel en fonction de l'employeur et de la qualification aux soins dans les services de santé de base</b>	<b>103</b>
<b>Graphique 103.</b>	<b>Répartition du personnel en fonction de l'employeur et de la qualification aux soins au niveau des services de santé de référence</b>	<b>103</b>

# PRÉFACE

Le défi majeur de tout système de santé est d'assurer l'accès universel à des soins et services de qualité. Relever ce défi passe fondamentalement par la maîtrise de la qualité de l'offre et de la solvabilité de la demande. Cette maîtrise requiert, en fonction de la demande des populations en matière de santé, une répartition normée des compétences, des infrastructures, des équipements, des financements, des informations et des paquets d'activités à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Le Président de la République, Monsieur Macky SALL a fait de cette répartition une priorité en allouant au secteur de la santé des moyens financiers colossaux allant d'un budget de 120 milliards en 2012 à 232 milliards en 2022.

Cette priorité du président de la république a conduit le Ministère de la santé et de l'action sociale à intégrer dans son organigramme la cellule de la Carte Sanitaire et Sociale et de l'Observatoire de la Santé (CSSDOS) dont l'une des missions fondamentales consiste à élaborer la carte sanitaire et à suivre sa mise en œuvre dans le cadre d'une optimisation continue de la répartition des ressources humaines, matérielles, financières, informationnelles et technologiques du système national de santé. Une telle mission est à l'origine du suivi de la mise en œuvre de cette carte sanitaire finissant 2018-2022.

Ainsi, ce présent rapport de suivi 2022 est développé suivant un plan comprenant : l'analyse de la répartition des ressources humaines, des infrastructures, des équipements, des financements et de la gouvernance des services de base d'une part et, d'autre part, de référence. Il montre, par conséquent, que dans le processus de concrétisation de cette répartition, l'Etat du Sénégal a consenti des efforts notoires dans la mobilisation des moyens pour renforcer le système national de santé et améliorer l'accès aux soins et services de santé par des constructions et ou des réhabilitations d'infrastructures et des acquisitions d'équipements pour les services de santé de base et de référence, ainsi que par des recrutements accrus de personnels techniques qui ont relevé les effectifs des médecins, techniciens supérieurs de santé, sages-femmes, infirmiers, assistants infirmiers au profit des populations. On note aussi une répartition améliorée des infrastructures sur le territoire national notamment dans les régions de Kédougou, Kaffrine et de Sédhiou qui disposent chacun d'un hôpital régional. En plus Touba bénéficie d'un EPS3. Le nouvel hôpital de Tivaouane ainsi que celui d'Aristide Le Dantec qui va devenir un EPS4 sont en cours de construction. Dans les prévisions de la carte sanitaire 2018-2022 les besoins prioritaires (qui portaient sur 240 maternités de poste de santé, 297 postes de santé, 28 CS1, 9 CS2, 3 EPS1, 6 EPS2 et 4 EPS3) ont connu de nettes améliorations par la résorption d'importants gaps. Tout ceci montre que la politique sanitaire du pays cherche toujours à se conformer aux principes fondamentaux de la bonne gouvernance que sont l'éthique, l'équité, la transparence, la justice pour donner à chaque citoyen l'opportunité de satisfaire ses besoins et attentes en matière de santé.

Malgré toutes ces réalisations, le rapport de suivi 2022 de la carte sanitaire montre que le secteur de la santé et de l'action sociale connaît encore des problèmes relatifs à une répartition inégale, çà et là, des compétences, infrastructures sanitaires et des plateaux techniques sur le territoire national qui justifie des besoins et des attentes d'amélioration continue du système national de santé.

Toutefois les résultats du suivi 2022 de la carte sanitaire sont consignés dans ce présent rapport pour permettre aux différents acteurs du secteur de la santé d'apporter des appréciations et des propositions d'améliorations dans l'organisation et le fonctionnement des services de santé de base comme ceux de référence.

Par conséquent j'invite chacun de nous, notamment les autorités des différents centres de responsabilité, à faire sien le contenu de ce présent rapport et en faire bon usage en guise de référentiel à chaque fois que de besoin.

**Madame le Ministre de la Santé et de l'Action Sociale**

**Dr Marie Khémesse NGOM NDIAYE**



# **CONTEXTE & JUSTIFICATION**

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Sénégal aspire à la couverture sanitaire universelle et ambitionne d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030. La Santé figure en bonne place dans l'agenda international à travers ces ODD. L'atteinte de ces ODD est envisagée dans la politique nationale de santé qui trouve son fondement dans la constitution notamment en son article 8. Elle garantit le droit à la santé et dispose en son article 17 que : « L'Etat et les Collectivités publiques ont le devoir de veiller à la santé physique et morale de la famille et, en particulier, des personnes handicapées et des personnes âgées. L'Etat garantit aux familles en général et à celles vivant en milieu rural en particulier l'accès aux services de santé et au bien-être... ».

L'amélioration de la santé de la population constitue un défi majeur des politiques et programmes de l'Etat du Sénégal. Ainsi, le Plan Sénégal Emergent (PSE) dans sa composante santé et le Plan National de Développement Sanitaire et Social (PNDSS 2019 - 2028), à travers leurs objectifs, illustrent l'intérêt accordé à ce secteur. C'est pour permettre à toute la population d'accéder à ce droit fondamental garanti par la constitution que plusieurs projets et programmes ont été élaborés et sont en cours d'exécution avec des objectifs et des cibles bien spécifiés. Ils sont mis en œuvre à travers la mobilisation accrue de ressources humaines, matérielles et infrastructurelles avec l'appui des partenaires et des collectivités territoriales.

La carte sanitaire constitue l'un des principaux outils de plaidoyer et de référence utilisé par le ministère pour les besoins de l'élaboration et la mise en œuvre du PNDSS. Ce dernier a défini trois orientations stratégiques dont la deuxième porte sur l'offre de services de santé et d'action sociale. La ligne d'action 19 du nouveau PNDSS indique que l'amélioration de la disponibilité et de l'accessibilité des services de santé et d'action sociale passent par le respect et la mise en œuvre de la carte sanitaire. En son résultat intermédiaire 5, le PNDSS veut que le Plan d'Investissement du Secteur (PIS) soit mis en œuvre conformément aux normes établies par la carte sanitaire. Ce plan d'investissement pour un système de santé résilient et pérenne dont les besoins en constructions, en équipements et en ressources humaines sont fournis à partir des gaps identifiés par la carte sanitaire.

En ce sens, le rapport de la carte sanitaire est un outil fondamental de suivi de la politique d'accès à des soins de santé de qualité. Ainsi, il sert de tableau de bord à tous les acteurs intervenant dans le secteur en termes de besoins en infrastructures, équipements, ressources humaines, financement....

Le présent rapport de suivi donne l'opportunité au gouvernement qui ambitionne à renforcer l'équité territoriale en matière de santé, de densifier l'offre de soins pour soutenir l'atteinte de la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) et de relever les plateaux techniques y compris l'utilisation de la télésanté.

L'année 2022 marquant la fin de la 2<sup>ème</sup> génération de la carte sanitaire 2018-2022 a vu l'ouverture d'un EPS de niveau 3 (Touba), de trois EPS de niveau 2 (Kédougou, Sédhiou et Kaffrine), l'érection de l'EPS de niveau 1 de Tivaouane en niveau 2, de l'hôpital militaire de Ouakam en EPS 3, de la fermeture et du redéploiement du personnel de l'hôpital Aristide Le Dantec. En outre, sur recommandations de Monsieur le Président de la République, il a été élaboré un Plan d'Optimisation de la Carte Sanitaire (POCS) qui décrit les différentes combinaisons des éléments constituant la carte sanitaire pour offrir des soins de qualité accessibles aux populations. Ce plan met en exergue la mise en place de sept (07) pôles d'excellence dans les régions de Matam, Saint- Louis, Thiès, Kaolack, Ziguinchor, Tambacounda et Diourbel.

Ainsi, la mise à jour régulière et continue des données de la carte sanitaire permet : (i) d'apprécier le niveau de réalisation des besoins en création de nouvelles structures de santé, en acquisition d'équipements et en recrutement de ressources humaines et (ii) de faciliter l'élaboration des documents de programmation et d'évaluation du secteur de la Santé.

Malgré tous les efforts consentis, la mise en œuvre de la carte sanitaire a connu des limites particulièrement relatives à la mobilisation des ressources pour mener à bien les réalisations escomptées.

L'actualisation de la carte sanitaire pour la période 2023-2027 prévue par la loi hospitalière n° 98-08 du 02 mars 1998 portant réforme hospitalière modifiée par la loi n° 2015-12 du 03 juillet 2015 prend en compte les perspectives suivantes :

- ◆ Publication du décret de la carte sanitaire
- ◆ Elaboration d'un code de santé publique
- ◆ Révision des normes de la carte sanitaire ;
- ◆ Financement de tous les besoins identifiés par la carte sanitaire par le système rentier.

Ce présent rapport concerne les données de l'année 2022 et s'articule autour de six (06) chapitres :

- ◆ (i) Méthodologie ;
- ◆ (ii) Accessibilité géographique des Points de Prestation de Services (PPS) ;
- ◆ (iii) Couvertures démographiques passives des PPS ;
- ◆ (iv) Disponibilité des services et/ou unités dans les PPS ;
- ◆ (v) Ressources humaines des PPS ;
- ◆ (vi) Équipements des PPS.



The image features a dark green background on the left side, which is overlaid with a white topographic map pattern. The map consists of various contour lines, including solid and dashed lines, representing elevation and terrain. The right side of the image is a plain white background.

# MÉTHOLOGIE

# I. Méthodologie

Toutes les structures privées de santé ont été recensées dans la collecte. Toutefois, des équivalences n'ont pas pu être établies du fait que les paquets d'activités offerts au niveau des structures privées sont parfois différents des normes de la carte sanitaire.

Un travail supplémentaire, en collaboration avec la Direction des Etablissements Privés de santé (DEPrs), est nécessaire pour définir les réelles équivalences. Par conséquent, seules les données des structures publiques de santé et les structures privées conventionnelles ont fait l'objet d'analyses approfondies dans ce présent rapport. Les méthodes adoptées pour la réalisation du rapport de suivi de la carte sanitaire 2022 sont déterminées par les étapes suivantes :

## I.1. Méthode de collecte des données

La collecte des données a été faite sur site à travers des ateliers organisés par axe :

- ◆ Axe région de Dakar ;
- ◆ Axe régions de Thiès, Kaolack ;
- ◆ Axe régions de Saint-Louis, Matam, Louga ;
- ◆ Axe régions de Tambacounda, Kaffrine, Kédougou ;
- ◆ Axe régions de Sédhiou, Ziguinchor, Kolda ;
- ◆ Axe régions de Fatick, Diourbel.

Des maquettes de saisie (Excel) adressées à l'ensemble des niveaux d'observation que sont les régions médicales, les districts sanitaires et les hôpitaux ont servi d'outils de collectes. Les unités d'observation sont constituées par l'ensemble des structures de santé de la région : postes de santé, centres de santé et établissements publics de santé.

Ces outils de collecte ont permis de recueillir les informations sur les équipements, les ressources humaines et les unités et/ou services existants au niveau de chaque PPS. L'Outil de Collecte des Données désagrégées de District (OCDD) a aussi permis de recueillir des informations complémentaires (logements, listes structures, stratégies...)

## I.2. Méthode de traitement des données

Un contrôle de cohérence et de complétude des données a été effectué sur les maquettes de saisie au cours d'ateliers regroupant les différentes parties prenantes des régions médicales concernées et des établissements publics de santé.

## I.3. Méthode d'analyse des données

Après stabilisation des différentes bases de données (équipements, ressources humaines, unités et/ou services et OCDD), les analyses ont été effectuées à l'aide des logiciels Excel et Arcgis.

Les données sont analysées à l'échelle nationale, régionale et district. Pour ce faire, les catégories socio-professionnelles et les types d'équipements sont regroupés en fonction des familles et des principaux types de soins offerts (voir tableau ci-dessous). Aussi, les infrastructures existantes ou créées ont fait l'objet de recensement et d'analyse.

**Tableau 1. Familles, types de soins/services et catégories socio- professionnelles**

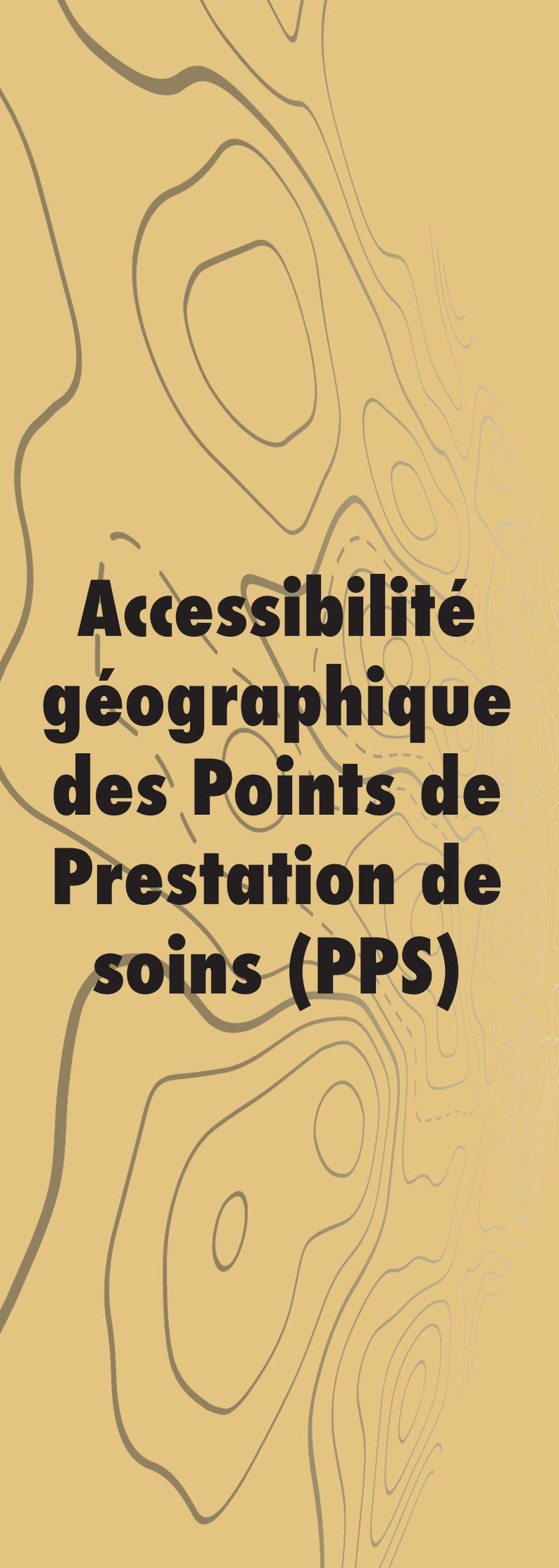
Familles	Types de soins /services	Catégories socio-professionnelles
<b>Soins curatifs</b>	Soins des Consultations Primaires Curatives (CPC)	Médecin généraliste
		Infirmier d'Etat
		Assistant Infirmier d'Etat
		Agent sanitaire
	Soins dentaires	Chirurgien-dentiste
		Technicien supérieur en odontologie
	Soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles	Médecin gynécologue obstétricien
		Médecin pédiatre
		Médecin compétent SONU
		Sage-femme d'Etat
		Nutritionniste
	Soins d'urgence	Diététicien
		Médecin urgentiste
		Médecin d'anesthésie réanimation
		Technicien supérieur en anesthésie réanimation
	Soins médicaux de spécialité	Assistante à la régulation médicale
		Médecin neurologue
		Médecin infectiologue
		Médecin endocrinologue
		Médecin hématologue
		Médecin du travail
		Médecin pneumologue
		Médecin dermatologue
		Médecin rhumatologue
		Médecin gastro-entérologue
		Médecin gériatre
		Médecin anatomo-pathologiste
		Médecin physicien - nucléaire
		Médecin cytogénéticien
		Médecin diabétologue
		Médecin du sport
		Médecin endocrinologue
		Médecin entomo-parasitologue
		Médecin épidémiologiste
		Médecin immunologue
	Médecin neurophysiologiste	
Médecin légiste		
Médecin physicien		
Médecin toxicologue		
Médecin sexologue		
Soins en néphrologie	Médecin néphrologue	
	Technicien supérieur en néphrologie	
Soins en cardiologie	Médecin cardiologue	

Familles	Types de soins /services	Catégories socio-professionnelles	
<b>Soins curatifs</b>	Soins psychiques et psychiatriques	Psychiatre	
		Psychologue	
		Pédopsychiatre	
		Educateur spécialisé (psychiatrie)	
	Soins chirurgicaux de spécialité	Chirurgien généraliste	
		Chirurgien maxillo-facial	
		Chirurgien thoracique et cardio- vasculaire	
		Chirurgien plasticien	
		Chirurgien urologue	
		Chirurgien orthopédique	
		Neurochirurgien	
		Chirurgien pédiatre	
		Chirurgien ORL	
		Chirurgien viscéral et digestif	
	Soins ophtalmologiques	Chirurgien ophtalmologue	
		Technicien supérieur en ophtalmologie	
	Soins pour la prise en charge des cancers	Médecin radiothérapeute	
		Médecin chimiothérapeute	
Chirurgien oncologue			
Technicien de radiothérapie			
Soins de réhabilitation	Médecin cancérologue		
	Médecin en kinésithérapie		
	Technicien supérieur en kinésithérapie		
<b>Aides au diagnostic</b>	Imagerie médicale	Ergothérapeute	
		Médecin radiologue	
	Service de laboratoire	Technicien supérieur en imagerie médicale	
		Biologiste	
		Technicien en biologie	
		Technicien supérieur en biologie	
		Médecin bactériologiste	
	Service d'explorations fonctionnelles	Médecin biologiste	
		Technicien en exploration fonctionnelle	
		Aide à l'exploration fonctionnelle	
	<b>Médicaments</b>	Services de pharmacie	Pharmacien
			Préparateur en pharmacie
<b>Assistance aux soins</b>	Assistance aux soins médicaux de spécialité, aux soins dentaires et aux soins des Consultations Primaires Curatives (CPC)	Aide infirmier	
		Aide kiné	
		Assistant dentaire	
		Aide-soignant	
		Matrone	
	Assistance aux soins chirurgicaux de spécialité	Instrumentiste	
		Aide orthopédiste	
	Assistance à l'imagerie médicale	Manipulateur de radio	
		Aide en endoscopie	
		Aide manipulateur	

Familles	Types de soins /services	Catégories socio-professionnelles
<b>Assistance aux soins</b>	Assistance aux services de laboratoire	Aide laboratoire
		Aide stérilisateur
		Aide biochimiste
		Aide biologiste
<b>Soins préventifs</b>	Hygiène assainissement et environnement	Auxiliaire d'hygiène
		Agent d'hygiène
		Agent d'assainissement
		Auxiliaire d'assainissement
		Ingénieur technique de génie sanitaire
		Officier d'hygiène
		Sous-off d'hygiène
		Technicien du génie sanitaire
		Technicien supérieur du génie sanitaire
		Technicien de surface
		Environnementaliste
	Qualité et prévention	Préventionniste
		Qualiticien
<b>Soins promotionnels</b>	Travail social	Assistant social
		Aide social
		Travailleur social spécialisé
		Conseiller en travail social
		Travailleur spécialisé en santé communautaire
	Promotion de la santé	Agent communautaire de santé
		Bajenu Gox
		Conseiller en santé communautaire
		Conseillère PF
		Agent communautaire de soins
		Médiateur communautaire
		Journaliste
		Agent communautaire de prévention et de promotion
<b>Maintenance</b>	Maintenance des équipements médicaux	Ingénieur biomédical
		Technicien en maintenance
		Technicien supérieur en maintenance
	Maintenance des Infrastructures	Ingénieur en génie civil
		Technicien en génie civil
	Maintenance de la logistique roulante	Mécanicien
	Assistance à la maintenance	Aide maintenancier
		Menuisier
		Aide maintenancier
		Aide technicien
		Ouvrier métallique
Plombier		

Familles	Types de soins /services	Catégories socio-professionnelles
<b>Service d'assistance à la transformation digitale</b>	Service d'assistance à la transformation digitale	Statisticien (ingénieur ou technicien supérieur)
		Médecin diplômé en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS
		Technicien supérieur en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS
		Ingénieur en informatique
		Technicien supérieur en informatique
		Technicien supérieur et/ou Ingénieur en télémédecine
		Géomaticien
<b>Administration et gestion</b>	Administration	Archiviste/documentaliste
		Agent administratif
		Agent d'administration
		Agent de service
		Aide archiviste
		Assistant administratif
		Assistant RH
		Commis d'administration
		Contrôleur du travail
	Gestion	Assistant auditeur
		Assistant comptable
		Aide comptable
		Agent de recouvrement
		Agent de facturation
		Agent comptable particulier (ACP)
		Billeteur
		Cadre de gestion
		Caissier
		Comptable
		Comptable des Matières
Contrôleur de gestion		
<b>Personnel de soutien</b>	Soutien logistique	Ambulancier
	Soutien technique	ASP
		Agent de sécurité
	Economat	Cuisinier
		Aide magasinier
		Aide couturier
		Aide buandier
		Aide cuisinier
		Brancardier
		Agent d'appui
		Buandier
		Cordonnier
		Agent de cuisine
		Agent de morgue
Accueil Orientation	Agent d'accueil	

Le tableau ci-dessus montre que la carte sanitaire détermine 10 familles dont chacune est subdivisée en plusieurs types de soins/services avec les catégories socio-professionnelles correspondantes.

The background of the slide is a golden-yellow color with a faint, light-colored topographic map pattern. The map features various contour lines and shapes, suggesting a geographical or terrain-based theme.

# **Accessibilité géographique des Points de Prestation de soins (PPS)**

## II. Accessibilité géographique des Points de Prestation de soins (PPS)

### II.1. Découpage sanitaire

Le Sénégal compte plusieurs types de structures sanitaires publiques et privées. Les structures publiques sont constituées de cases de santé, de postes de santé (PS), de centres de santé (CS), d'hôpitaux érigés en établissements publics de santé (EPS).

Les structures privées sont composées de postes de santé confessionnelles, d'hôpitaux, de cabinets médicaux et paramédicaux, de cliniques, d'officines...

#### II.1.1 Répartition des points de prestation de soins par type et par région

Tableau 2. Nombre de points de prestation de services publics par région

REGION MEDICALE	Case de santé	Poste de santé	Centre de santé 1	Centre de santé 2	EPS 1	EPS 2	EPS 3
DAKAR	39	127	11	14	3	0	11
DIOURBEL	87	109	9	0	1	1	2
FATICK	170	125	6	3	0	1	0
KAFFRINE	107	106	2	2	0	1	0
KAOLACK	252	116	4	1	0	1	0
KEDOUGOU	90	45	2	2	0	1	0
KOLDA	190	93	2	2	0	1	0
LOUGA	351	118	9	1	1	1	0
MATAM	65	103	4	2	1	2	0
SAINT LOUIS	193	123	8	2	1	2	0
SEDHIOU	106	64	5		0	1	0
TAMBACOUNDA	136	150	4	4	0	1	0
THIES	297	191	6	4	2	3	0
ZIGUINCHOR	114	114	2	3	0	2	0
<b>Total</b>	<b>2197</b>	<b>1584</b>	<b>74</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>13</b>

Le Sénégal compte :

- ◆ 2197 cases de santé ;
- ◆ 1584 postes de santé ;
- ◆ 74 centres de santé de type 1 ;
- ◆ 40 centres de santé de type 2 ;
- ◆ 9 EPS 1 ;
- ◆ 18 EPS 2 ;
- ◆ 13 EPS 3.

Les cases de santé se retrouvent majoritairement dans les régions de Louga 16%, Thiès 14% et Kaolack 11% et la capitale du pays n'en dispose que de 2%.

Les régions de Thiès et Tambacounda comptent plus de postes de santé avec respectivement 12% et 9% tandis que les régions de Kédougou et Sédhiou en disposent respectivement de 3% et de 4%.

La région de Dakar concentre la majorité des centres de santé de type 1 avec 15% suivie des régions de Diourbel et Louga avec chacune 12%.

Les centres de santé de type 2 sont plus nombreux dans la région de Dakar avec 35% suivie de la région de Tambacounda et Thiès avec 10% chacune.

Sur les 9 EPS1, 3 se trouvent à Dakar, 2 à Thiès et 1 dans chacune des régions de Saint Louis, Louga, Matam et Diourbel.

Sur les 18 EPS2, la région de Thiès en compte 3 suivie des régions de Ziguinchor, Saint Louis et Matam avec 2 chacune et les autres régions compte chacune 1 EPS 2 à l'exception de la région de Dakar.

Pour les 13 EPS 3, seules 2 régions en disposent avec respectivement 11 à Dakar et 2 à Diourbel.

### II.1.2 Répartition des PPS par région et par district

Tableau 3. Nombre de points de prestation de soins publics et équivalents par région et par district

REGION	DISTRICT SANITAIRE	Case de santé	Poste de santé	Centre de santé 1	Centre de santé 2	EPS 1	EPS 2	EPS 3
DAKAR	CENTRE	0	9	3	3	0	0	3
	DAKAR NORD	0	12	2	2	0	0	1
	DIAMNIADIO	8	12	1	1	0	0	1
	GUEDIAWAYE	0	13	1	0	1	0	1
	KEUR MASSAR	4	9	0	1	0	0	0
	MBAO	0	14	0	1	0	0	0
	OUEST	0	6	0	3	0	0	1
	PIKINE	1	13	0	1	0	0	2
	RUFISQUE	0	12	0	1	1	0	0
	SANGALKAM	20	14	1	0	0	0	0
	SUD	0	4	3	0	1	0	2
YEUMBEUL	6	9	0	1	0	0	0	
DIOURBEL	BAMBÉY	24	33	1	0	0	0	0
	DIOURBEL	23	23	1	0	0	1	0
	MBACKÉ	28	24	1	0	0	0	0
	TOUBA	12	29	6	0	1	0	2
FATICK	DIAKHAO	13	12	1	0	0	0	0
	DIOFIOR	22	14	1	0	0	0	0
	FATICK	14	23	1	0	0	1	0
	FOUNDIOUGNE	12	10	1	1	0	0	0
	GOSSAS	31	14	0	1	0	0	0
	NIAKHAR	14	12	1	0	0	0	0
	PASSY	25	15	1	0	0	0	0
	SOKONE	39	25	0	1	0	0	0
KAFFRINE	BIRKELANE	24	18	1	0	0	0	0
	KAFFRINE	32	33	0	1	0	1	0
	KOUNGHEUL	40	32	0	1	0	0	0
	MALEM HODAR	11	23	1	0	0	0	0
KAOLACK	GUINGUINEO	56	24	1	0	0	0	0
	KAOLACK	43	29	1	0	0	1	0
	NDOFFANE	43	20	1	0	0	0	0
	NIORO	110	43	1	1	0	0	0
KEDOUGOU	KEDOUGOU	49	14	1	1	0	1	0
	SALEMATA	13	9	1	0	0	0	0
	SARAYA	28	22	0	1	0	0	0
KOLDA	KOLDA	25	41	1	0	0	1	0
	Médina Yoro Foula (MYF)	69	21	1	0	0	0	0
	VELINGARA	96	31	0	2	0	0	0

REGION	DISTRICT SANITAIRE	Case de santé	Poste de santé	Centre de santé 1	Centre de santé 2	EPS 1	EPS 2	EPS 3
LOUGA	DAHRA	49	19	0	1	0	0	0
	DAROU MOUSTY	23	18	2	0	0	0	0
	DS LOUGA	104	16	1	0	0	1	0
	KEBEMER	29	16	2	0	0	0	0
	KEUR MOMAR SARR	31	13	1	0	0	0	0
	KOKI	41	10	1	0	0	0	0
	LINGUERE	38	13	1	0	1	0	0
	SAKAL	36	13	1	0	0	0	0
MATAM	KANEL	16	43	2	1	0	0	0
	MATAM	22	28	1	0	0	2	0
	RANEROU	21	17	0	1	0	0	0
	THILOGNE	6	15	1	0	1	0	0
SAINT LOUIS	DAGANA	16	12	1	0	0	0	0
	PETE	35	33	1	2	0	0	0
	PODOR	61	37	2	0	0	1	0
	RICHARD TOLL	38	23	2	0	1	0	0
	SAINT LOUIS	43	18	2	0	0	1	0
SEDHIOU	BOUNKILING	30	25	1	0	0	0	0
	GOUDOMP	40	17	2	0	0	0	0
	SÉDHIOU	36	22	2	0	0	1	0
TAMBACOUNDA	BAKEL	4	23	0	1	0	0	0
	DIANKE MAKHA	9	22	1	0	0	0	0
	DS TAMBACOUNDA	24	27	1	0	0	1	0
	GOUDIRY	19	21	1	1	0	0	0
	KIDIRA	30	23	1	0	0	0	0
	KOUMPENTOUM	13	22	0	1	0	0	0
	MAKACOLIBANTANG	37	12	0	1	0	0	0
THIES	JOAL	17	8	1	0	0	0	0
	KHOMBOLE	38	20	1	0	0	0	0
	MBOUR	28	35	0	1	1	0	0
	MECKHÉ	58	30	1	0	0	0	0
	POPENGUINE	16	10	0	1	0	0	0
	POUT	15	10	1	0	0	0	0
	THIADIAYE	38	14	0	1	0	0	0
	THIES	42	33	1	1	0	3	0
	TIVAOUANE	45	31	1	0	1	0	0
ZIGUINCHOR	BIGNONA	58	35	0	1	0	0	0
	DILOULOU	31	21	1	0	0	0	0
	OUSSOUYE	9	14	0	1	0	0	0
	THIONCK-ESSYL	10	15	1	0	0	0	0
	ZIGUINCHOR	6	29	0	1	0	2	0
<b>Total</b>		<b>2197</b>	<b>1584</b>	<b>74</b>	<b>40</b>	<b>9</b>	<b>18</b>	<b>13</b>

Les **cases de santé** se retrouvent majoritairement dans les districts de Nioko du Rip avec 5%, Louga 4,7%, Vélingara 4,4% et MYF 3%. Peu de cases de santé sont dénombrées dans les districts sanitaires de Bakel (4) et de Ziguinchor (6).

Dans la région de Dakar, les districts sanitaires de Dakar Centre, Dakar Nord, Dakar Sud, Guédiawaye, M'bour, Dakar Ouest et Rufisque ne disposent pas de cases de santé.

Les districts sanitaires de Niourou du Rip et de Kanel comptent plus de **postes de santé** avec 43 chacun. Les districts sanitaires de Dakar Sud et de Dakar Ouest sont moins lotis en postes de santé avec respectivement 4 et 6 postes de santé.

Le district sanitaire de Touba concentre la majorité des **centres de santé de type 1** avec (6) suivi de Dakar Centre et Dakar Sud avec 3 chacun.

La majorité des **centres de santé de type 2** se retrouve dans la région de Dakar (Dakar Centre, Dakar Ouest avec 3 chacun) suivi des districts de Vélingara et de Pété avec 2 chacun.

## II.2. Accessibilité géographique des services de santé

L'accessibilité géographique est appréciée à l'aide du Rayon Moyen d'Action Théorique (RMAT). C'est la distance moyenne pour accéder à un PPS. Le RMAT, utilisé par le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale du Sénégal (MSAS) depuis 2009, permet de donner une idée sur la dimension géographique couverte par un point de prestation de soins. Il permet donc d'analyser la distribution des structures à travers un espace géographique donné.

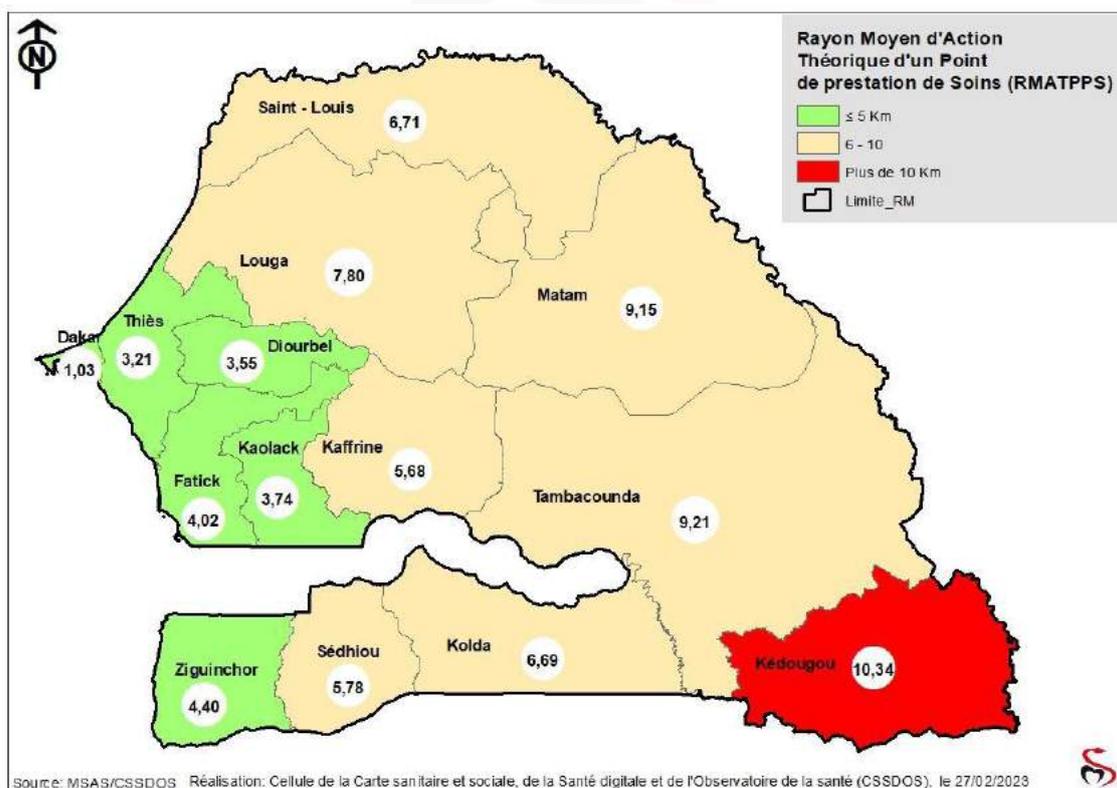
Ainsi, pour calculer le RMAT, il faut disposer des superficies des aires sanitaires et du nombre total de structures sanitaires de l'échelle territoriale d'analyse en question.

La formule de calcul du RMAT est la suivante :

- ◆ **A: superficie**
- ◆ **N: nombre de structures sanitaires**
- ◆  $\pi = 3,14$

Les RMAT seront calculés pour l'ensemble des PPS suivis de ceux des postes de santé, des centres de santé et des EPS.

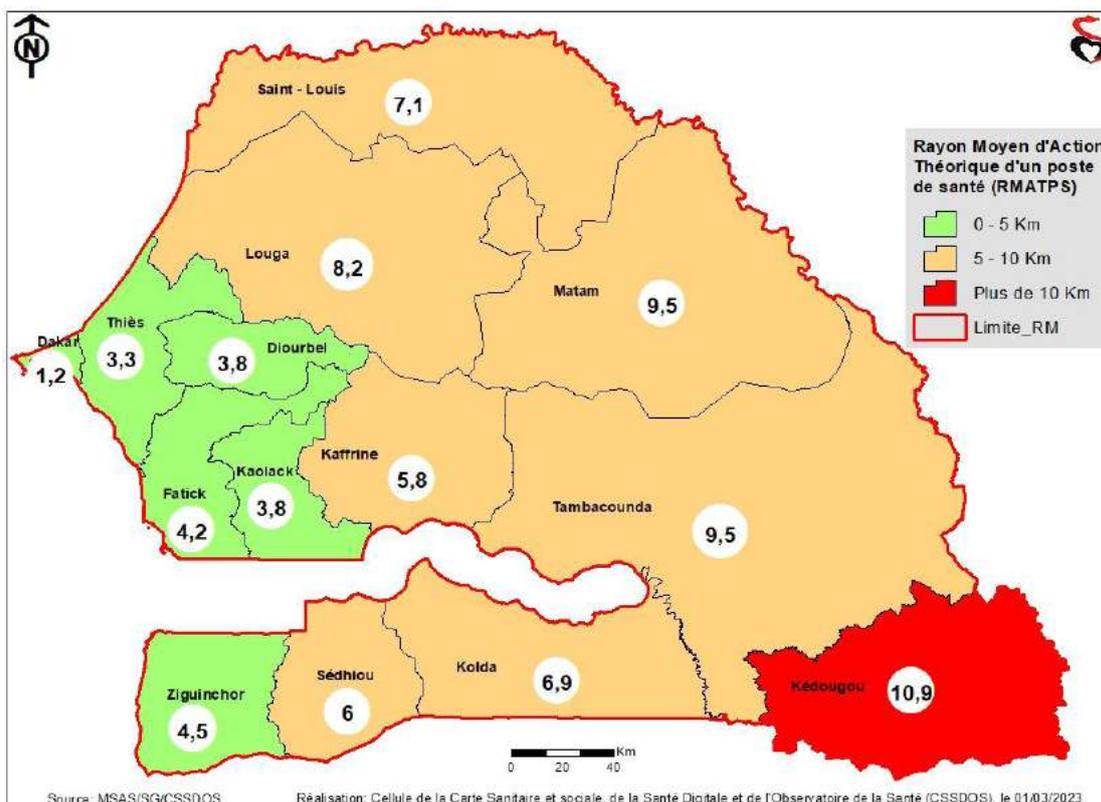
### II.2.1 Rayon moyen d'action théorique (en km) des PPS par région



Graphique 1. Rayon moyen d'action théorique (en km) des PPS par région

La moyenne nationale du **RMAT pour les PPS est de 6,01 km**. Ce RMAT varie entre 1,03 km pour la région de Dakar et 10,34 km pour celle de Kédougou.

## II.2.2 Rayon moyen d'action théorique (en km) des PS par région

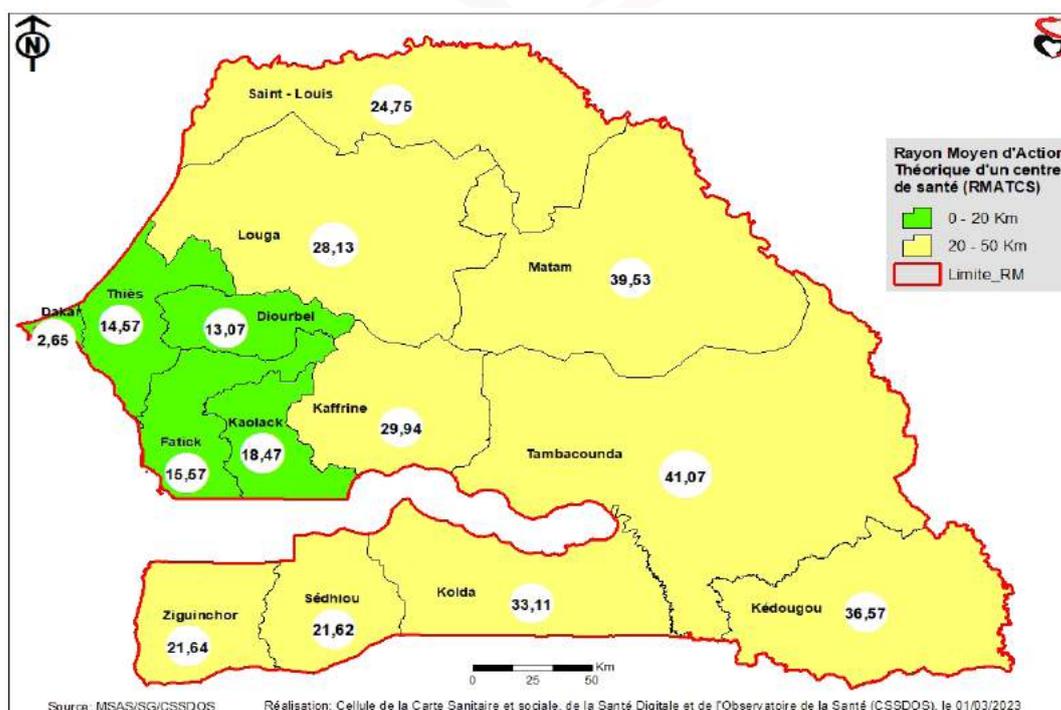


Graphique 2. Rayon moyen d'action théorique des postes de santé

Au niveau national, le **RMAT pour les PS est de 6,3 km** et témoigne de l'accessibilité des populations aux services de santé. Ce RMAT varie entre 1,2 km pour la région de Dakar et 10,9 km pour la région de Kédougou.

**NB :** cet indicateur seul ne peut pas expliquer les difficultés liées à l'accessibilité géographique.

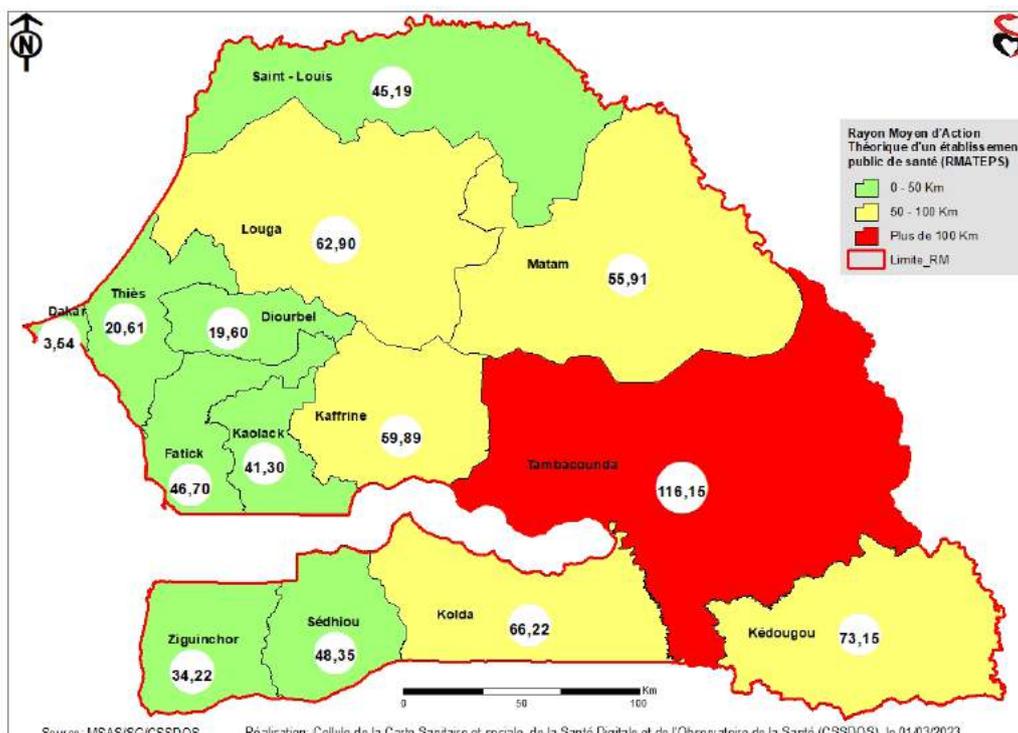
## II.2.1 Rayon moyen d'action théorique des centres de santé



Graphique 3. Rayon moyen d'action théorique (en km) des centres de santé par région

Au niveau national, le **RMAT pour les centres de santé est de 23,5 Km**. Ce RMAT varie entre 2,65 km pour la région de Dakar et 41,07 km pour celle de Tambacounda.

## II.2.2 Rayon moyen d'action théorique des EPS



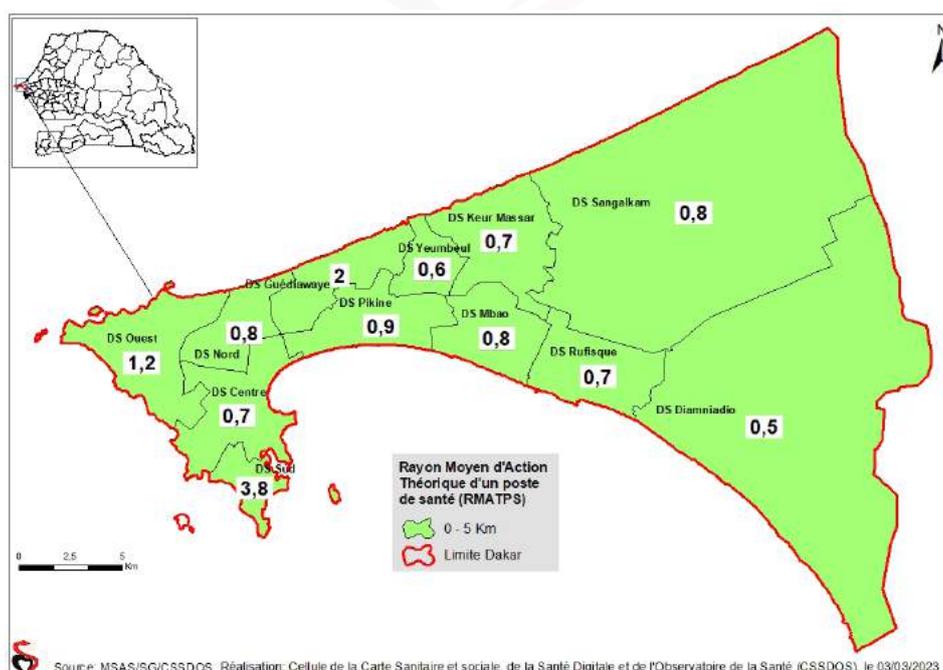
Graphique 4. Rayon moyen d'action théorique (en km) des EPS par région

Le graphique ci-dessus montre que le **RMAT** pour les EPS varie entre 3,54 km pour la région de Dakar et 116,15km pour la région de Tambacounda. **La moyenne nationale est de 39,6km**

## II.2.3 Rayon moyen d'action théorique (en km) des PS par région

Dans cette partie, les RMAT des postes de santé sont comparés à la norme moyenne d'implantation géographique qui est de 5 km pour un poste de santé.

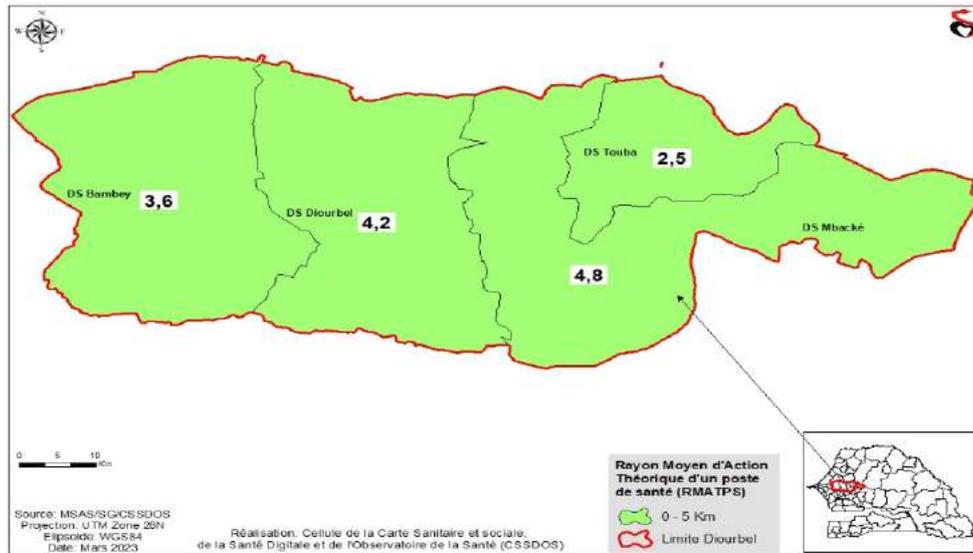
### ● RM DAKAR



Graphique 5. Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Dakar

Cette carte montre que le RMAT des postes de santé de la région de Dakar est en deçà de la distance moyenne nationale qui est de 5 km. Ce RMAT varie entre 0,5 km pour le DS de Diamniadio et 3,8 km pour le DS de Dakar Sud.

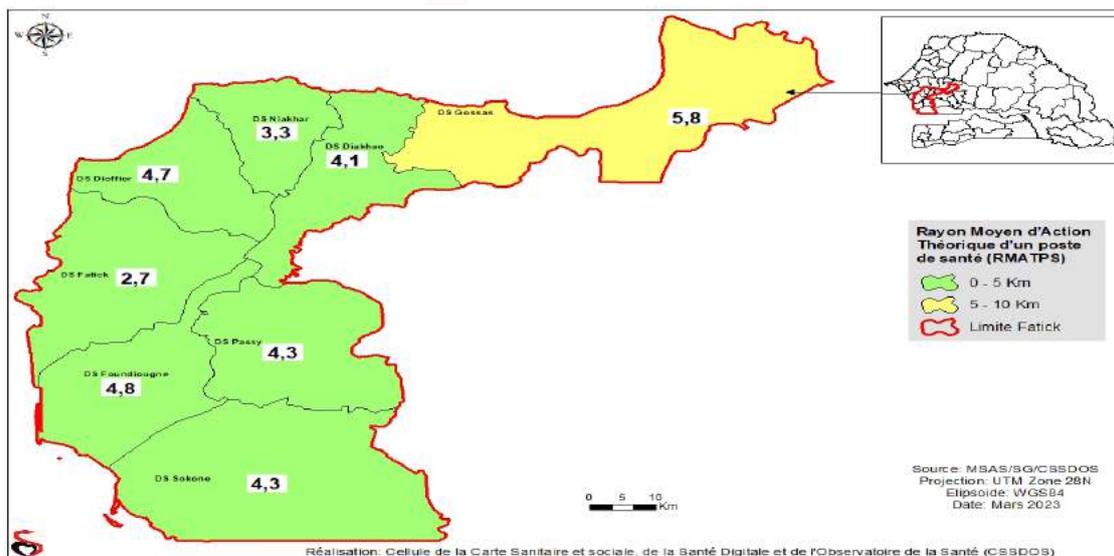
## ● RM Diourbel



**Graphique 6.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Diourbel

Cette carte montre que dans la région de Diourbel, le RMAT des postes de santé est partout inférieur à la distance moyenne nationale qui est de 5 km. Ce RMAT varie entre 2,5 km pour le DS de Touba et 4,8 km pour le DS de Mbacké.

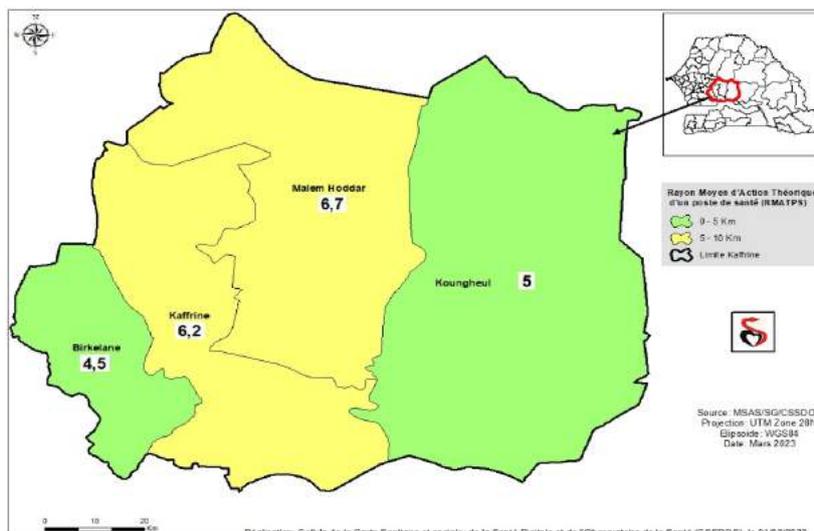
## ● RM Fatick



**Graphique 7.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Fatick

Cette carte montre que sur les 8 districts de la région de Fatick, seul le DS de Gossas a un RMAT supérieur à la distance moyenne nationale qui est de 5 km avec 5,8 km. Par contre, le RMAT des postes de santé des autres DS varie entre 2,7 km pour le DS de Fatick et 4,8 Km pour le DS de Foundiougne.

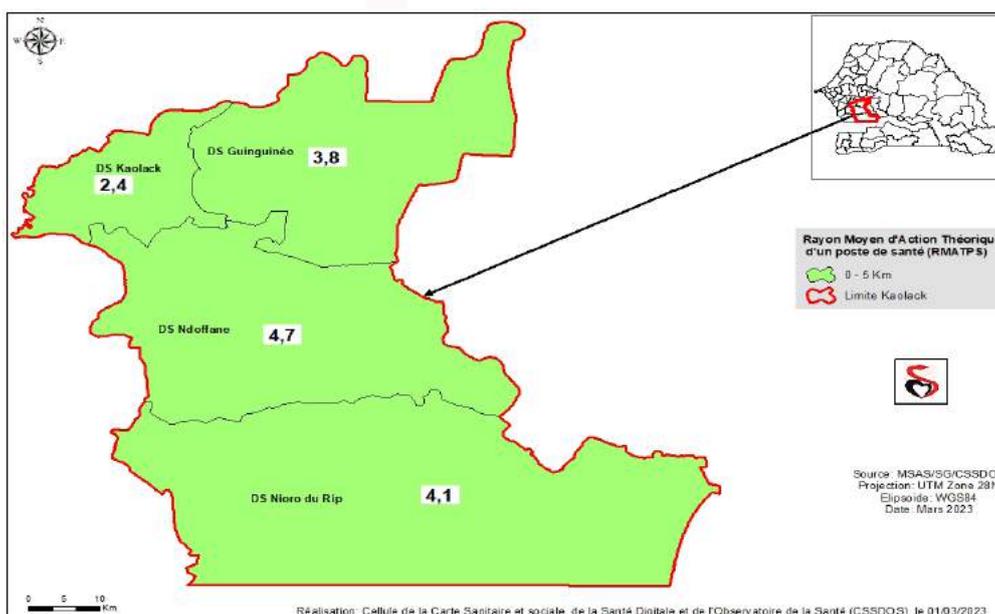
## ● RM Kaffrine



**Graphique 8.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Kaffrine

Cette carte montre que dans la région de Kaffrine, le RMAT des postes de santé des DS de Birkelane et de Kougheul est inférieur ou égal à la distance moyenne nationale qui est de 5 km avec respectivement 4,5 et 5 km. Ce RMAT est supérieur à la distance moyenne nationale qui est de 5 km dans les DS de Kaffrine (6,2 km) et Malem Hodar et (6,7 km).

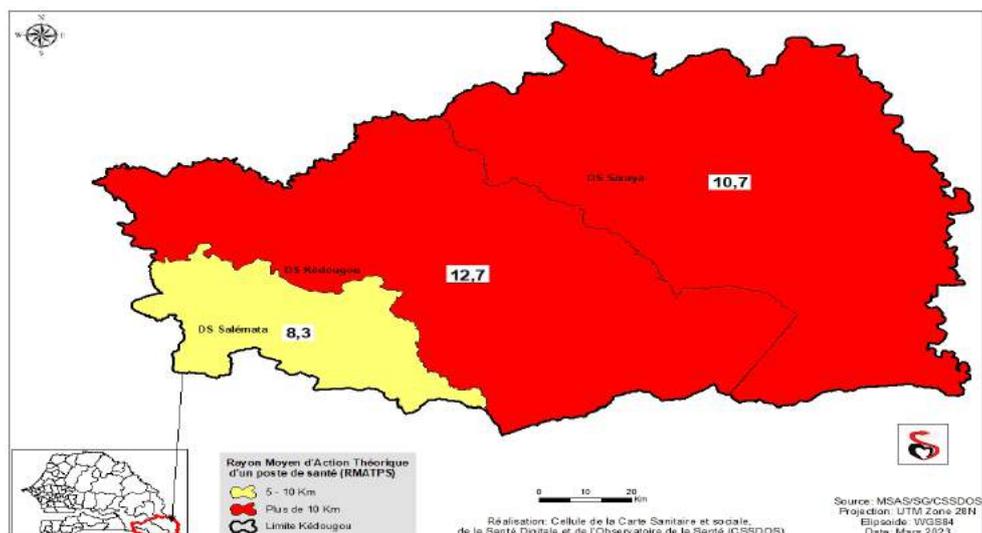
## ● RM Kaolack



**Graphique 9.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Kaolack

Cette carte montre que dans la région de Kaolack, le RMAT des postes de santé est partout inférieur à la distance moyenne nationale qui est de 5 km. Ce RMAT varie entre 2,4 km pour le DS de Kaolack et 4,7 km pour le DS de Ndoffane.

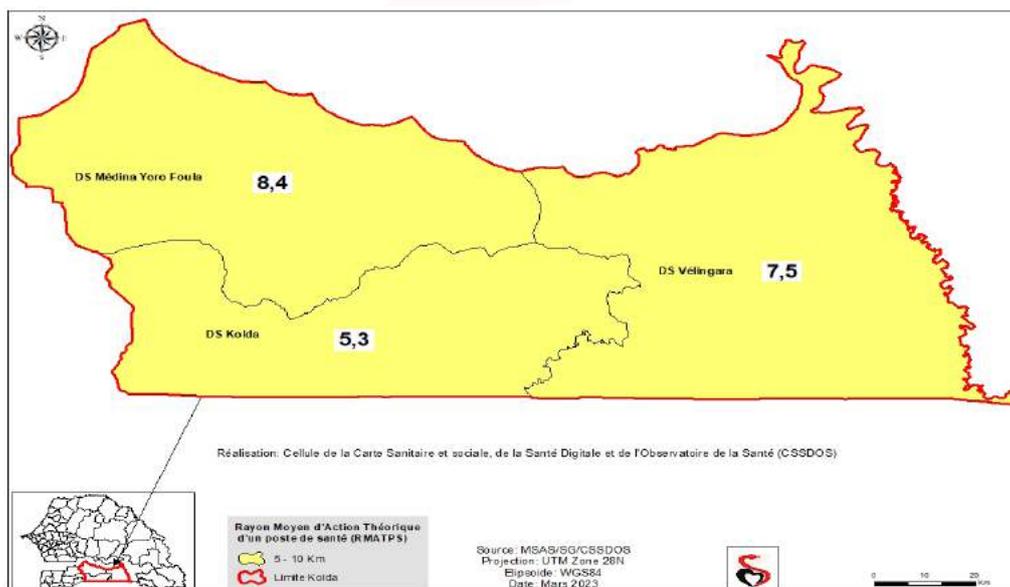
## ● RM Kédougou



**Graphique 10.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Kédougou

La carte ci-dessus montre que dans la région de Kédougou, le RMAT des postes de santé dépasse la distance moyenne nationale qui est de 5 km dans l'ensemble des DS. Ce RMAT varie entre 8,3 km pour le DS de Salémata et 12,7 km pour le DS de Kédougou.

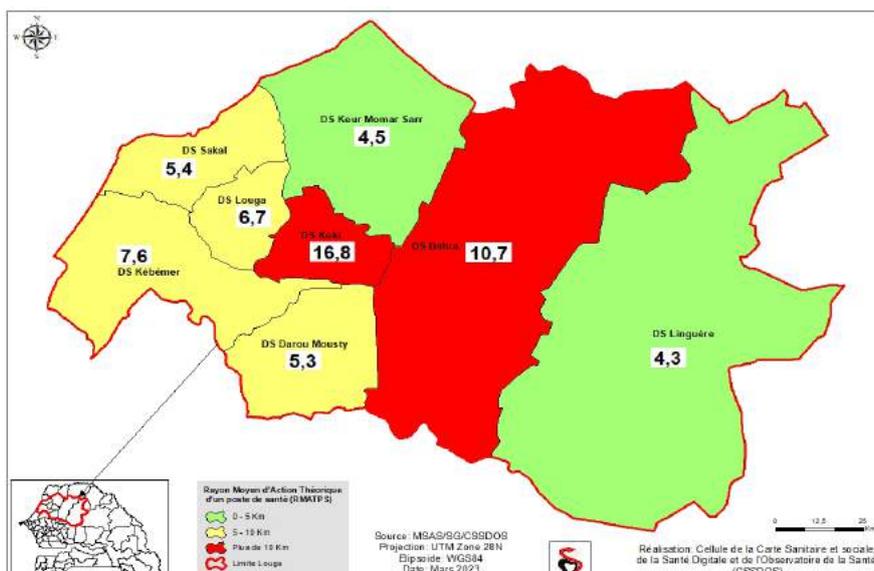
## ● RM Kolda



**Graphique 11.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Kolda

La carte montre que dans la région de Kolda, le RMAT des postes de santé est partout supérieur à la distance moyenne nationale qui est de 5 km et varie entre 5,3 km pour le DS de Kolda et 8,4 km pour le DS de Médina Yoro Foula.

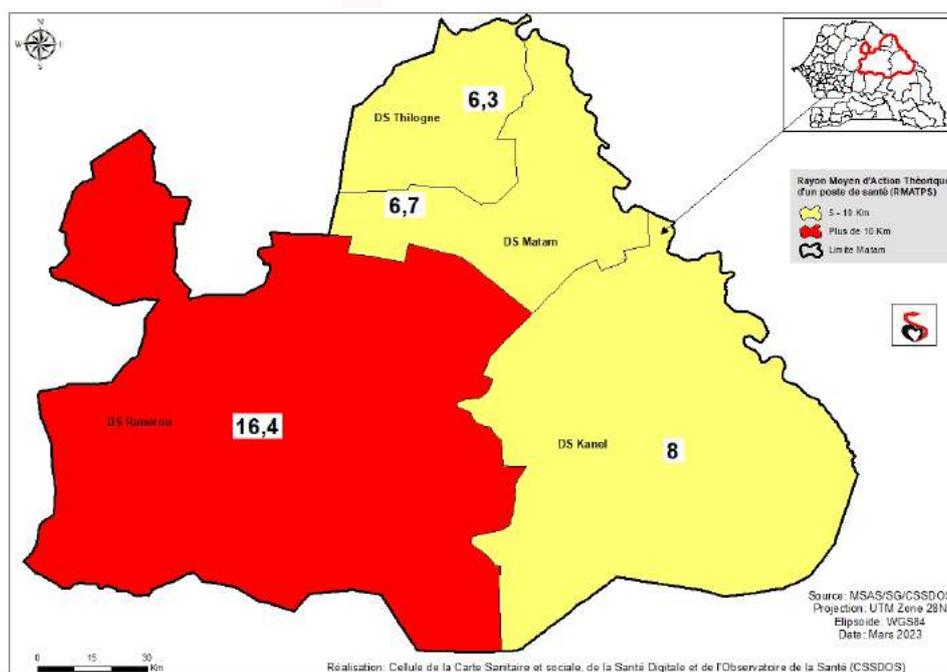
## ● RM Louga



**Graphique 12.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Louga

Dans la région de Louga, sur les 8 DS, le RMAT des PS des DS de Linguère (4,3 km) et Keur Momar Sarr (4,5 km) est inférieur à la distance moyenne nationale qui est de 5 km. Cependant, ce RMAT reste supérieur à la norme dans les 6 autres DS et varie entre 5, 3 et 16,8 km.

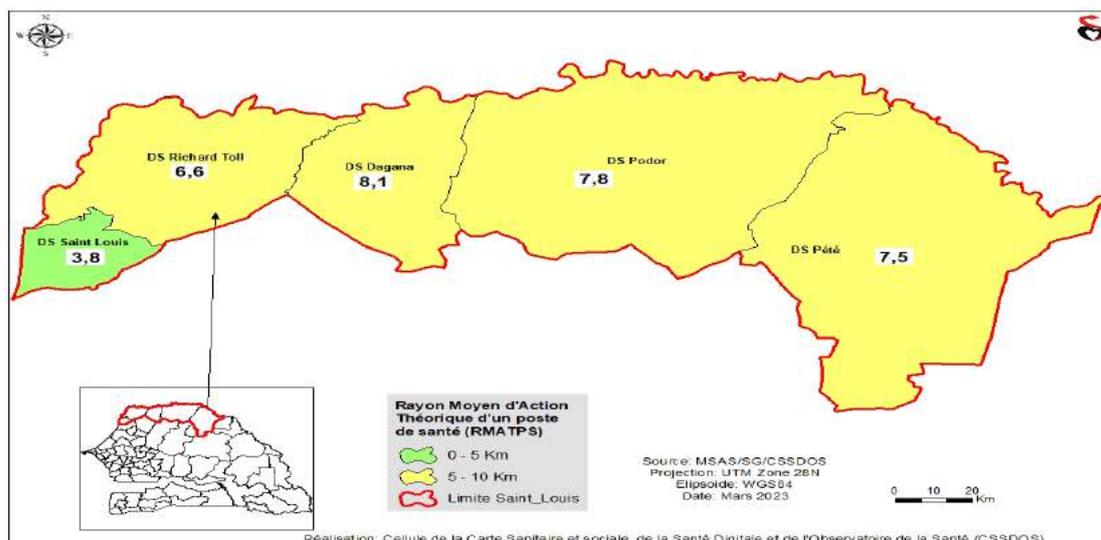
## ● RM Matam



**Graphique 13.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Matam

La carte ci-dessus montre que dans la région de Matam, le RMAT des postes de santé dépasse la distance moyenne nationale qui est de 5 km dans l'ensemble des DS. Ce RMAT varie entre 6,3 km pour le DS de Thilogne et 16,4 km pour le DS de Ranérou.

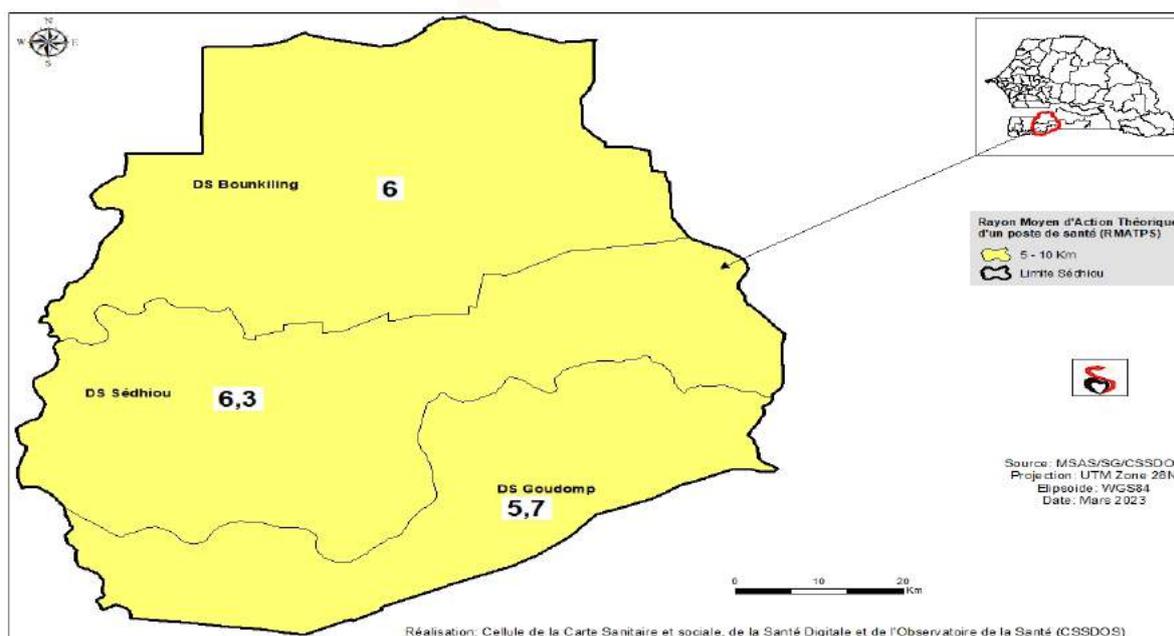
## ● RM Saint Louis



**Graphique 14.** Carte 14 : Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Saint Louis

Cette carte montre que dans la région de Saint Louis, seul le DS de Saint Louis a un RMAT des postes de santé inférieur à la distance moyenne nationale qui est de 5 km avec 3,8 km. Dans les autres DS, ce RMAT est supérieur à la norme et il est compris entre 6,6 km pour le DS de Richard Toll et 8,1 km pour le DS de Dagana.

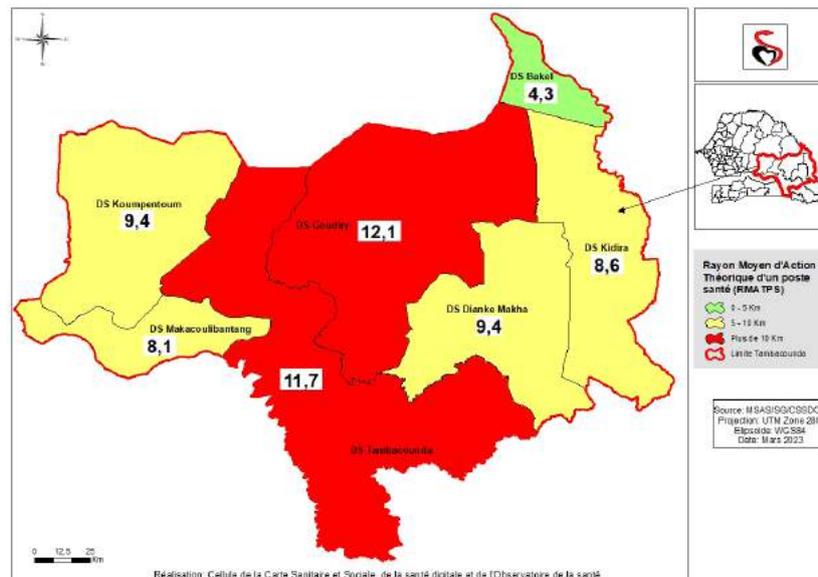
## ● RM Sédhiou



**Graphique 15.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Sédhiou

La carte montre que dans la région de Sédhiou, le RMAT des postes de santé est partout au-dessus de la distance moyenne nationale qui est de 5 km et varie entre 5,7 km pour le DS de Goudomp et 6,3 km pour le DS de Sédhiou.

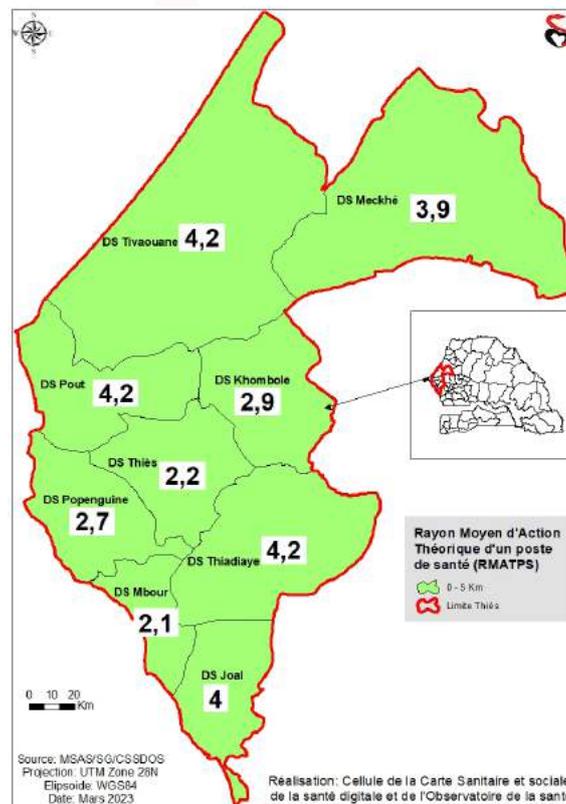
## ● RM Tambacounda



**Graphique 16.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Tambacounda

Dans la région de Tambacounda, sur les 8 DS, seul le DS de Bakel (4,3 km) a un RMAT inférieur à la distance moyenne nationale qui est de 5 km. Cependant, ce RMAT reste supérieur à la norme dans les 7 autres DS et varie entre 8,1 km dans le DS de Makacolibantang et 12,1 km dans le DS de Goudiry.

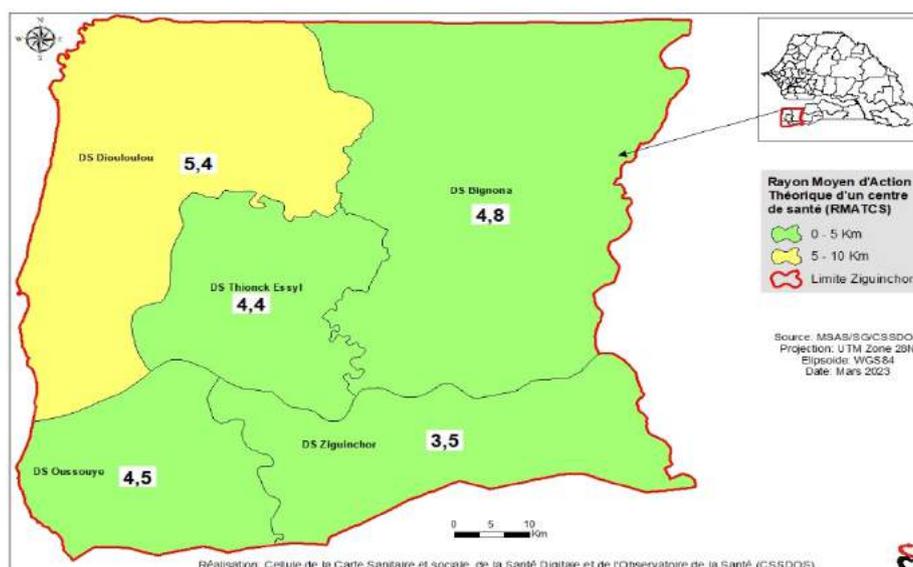
## ● RM Thiès



**Graphique 17.** Carte 17 : Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Thiès

Cette carte montre que le RMAT des postes de santé de la région de Thiès est en deçà de la distance moyenne nationale qui est de 5 km. Ce RMAT varie entre 2,1 km pour le DS de Mbour et 4,2 km pour les DS de Thiadiaye, Pout et Tivaouane.

## ● RM Ziguinchor



**Graphique 18.** Rayon moyen d'action théorique des postes de santé de la région Ziguinchor

Cette carte montre que dans la région de Ziguinchor, seul le DS de Diouloulou a un RMAT des postes de santé supérieur à la distance moyenne nationale qui est de 5 km avec 5,4 km. Dans les autres DS, ce RMAT est inférieur à la norme et il est compris entre 3,5 km pour le DS de Ziguinchor et 4,8 km pour le DS de Bignona.

### II.3. Distances moyennes

Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche au niveau national.

Cette partie décrit la distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche par région puis par district sanitaire sur l'ensemble du territoire national. Elle permet d'apprécier la distance moyenne nationale parcourue pour une première référence entre poste et centre de santé.

**Graphique 19.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche par région

REGION	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
DAKAR	4,3
DIOURBEL	15,2
FATICK	24,3
KAFFRINE	33,5
KAOLACK	22,9
KEDOUGOU	40,1
KOLDA	42,2
LOUGA	34,9
MATAM	56,9
SAINT LOUIS	39,5
SEDHIOU	41,8
TAMBACOUNDA	47,3
THIES	16,8
ZIGUINCHOR	24,0
<b>Total</b>	<b>30,3</b>

**La distance moyenne parcourue au niveau national par la population pour aller d'un poste de santé vers un centre de santé le plus proche par région est de 30,3 km.** Elle varie entre 4,3 km pour la région de Dakar et 56,9 km pour la région de Matam. Cette distance parcourue est aussi importante dans les régions de Tambacounda (47,3 km), Kolda (42,2 km), Sédhiou (41,8 km) et Kédougou (40,1 km).

### II.3.1 Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche par district

#### ● RM Dakar

**Tableau 4.** Distance moyenne d'un poste de santé au centre de santé par district

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
CENTRE	ND
DAKAR NORD	2,5
DIAMNIADIO	6,8
GUEDEAWAYE	3,2
KEUR MASSAR	2,8
MBAO	2,9
OUEST	3
PIKINE	2,6
RUFISQUE	2,6
SANGALKAM	9,4
SUD	13,5
YEUMBEUL	1,6
<b>RM Dakar</b>	<b>4,3</b>

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Dakar pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 4,3 km. Elle varie entre 2,5 km pour le district sanitaire de Dakar Nord et 9,4 km pour celui de Sangalkam.

#### ● RM Diourbel

**Tableau 5.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
BAMBEY	17,8
DIOURBEL	13,3
MBACKE	20,4
TOUBA	9,3
RM Diourbel	15,2

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Diourbel pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 15,2 km. Elle varie entre 9,3 km pour le district sanitaire de Touba et 20,4 km pour celui de Mbacké.

#### ● RM Fatick

**Tableau 6.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
DIAKHAO	13,4
DIOFIOR	17,6
FATICK	18,7
FOUNDIOUGNE	38,9
GOSSAS	34,7
NIAKHAR	8,1
PASSY	14,2
SOKONE	40,8
RM Fatick	24,3

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Fatick pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 24,3 km. Elle varie entre 8,1 km pour le district sanitaire de Niakhar et 40,8 km pour celui de Sokone.

## ● RM Kaffrine

**Tableau 7.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
BIRKELANE	21,8
KAFFRINE	40,7
KOUNGHEUL	34,7
MALEM HODAR	30,7
RM Kaffrine	33,5

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Kaffrine pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 33,5 km. Elle varie entre 21,8 km pour le district sanitaire de Birkelane et 40,7 km pour celui de Kaffrine.

## ● RM Kaolack

**Tableau 8.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
GUINGUINÉO	17,2
KAOLACK	10,7
NDOFFANE	27,6
NIORO	32,1
RM Kaolack	22,9

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Kaolack pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 22,9 km. Elle varie entre 10,7 km pour le district sanitaire de Kaolack et 32,1 km pour celui de Nioro du Rip.

## ● RM Kédougou

**Tableau 9.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
KEDOUGOU	31,6
SALEMATA	24,8
SARAYA	51,7
RM Kédougou	40,1

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Kédougou pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 40,1 km. Elle est plus élevée au niveau du district de Saraya.

## ● RM Kolda

**Tableau 10.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé par district

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
KOLDA	35,3
MYF	51,8
VELINGARA	44,8
RM Kolda	42,2

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Kolda pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 42,2 km. Elle est plus élevée au niveau du district sanitaire de Médina Yoro Foulah.

## ● RM Louga

**Tableau 11.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
DAHRA	35,8
DAROU MOUSTY	61,6
DS LOUGA	8,2
KEBEMER	26,2
KEUR MOMAR SARR	31,5
KOKI	13,7
LINGUERE	55,8
SAKAL	38,8
<b>RM Louga</b>	<b>34,9</b>

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Louga pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 34,9 km. Elle varie entre 8,2 km pour le district sanitaire de Louga et 61,6 km pour le district de Darou Mousty.

## ● RM Matam

**Tableau 12.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
KANEL	60,0
MATAM	59,1
RANEROU	75,3
THILOGNE	23,2
RM Matam	56,9

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Matam pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 56,9 km. Elle varie entre 23,2 km pour le district sanitaire de Thilogne et 75,3 km pour le district de Ranérou.

## ● RM Saint-Louis

**Tableau 13.** Distance moyenne (km) d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
DAGANA	29,3
PETE	41,9
PODOR	50,3
RICHARD TOLL	47,3
SAINT-LOUIS	10,7
RM Saint-Louis	39,5

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Saint Louis pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 39,5 km. Elle varie entre 10,7 km pour le district sanitaire de Saint Louis et 50,3 km pour celui de Podor.

## ● RM Sédhiou

**Tableau 14.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
BOUNKILING	33,1
GOUDOMP	60,1
SÉDHIYOU	37,6
RM Sédhiou	41,8

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Sédhiou pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 41,8 km. Elle varie entre 33,1 km pour le district sanitaire de Bounkiling et 60,1 km pour celui de Goudomp.

## ● RM Tambacounda

**Tableau 15.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
BAKEL	28,8
DIANKE MAKHA	49,2
DS TAMBACOUNDA	34,3
GOUDIRY	81,1
KIDIRA	59,1
KOUMPENTOUM	41,8
MAKACOLIBANTANG	36,8
<b>RM Tambacounda</b>	<b>47,3</b>

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Tambacounda pour aller d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche est de 47,3 km. Elle varie entre 28,8 km pour le district sanitaire de Bakel et 81,1 km pour le district de Goudiry.

## ● RM Thiès

**Tableau 16.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche dans la région de Thiès

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
JOAL	8,9
KHOMBOLE	14,9
MBOUR	8,6
MECKHE	25,6
POPENGUINE	25,1
POUT	15,7
THIADIAYE	21,4
THIES	7,1
TIVAOUANE	27,9
RM Thiès	16,8

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Thiès pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 16,8 km. Elle varie entre 7,1 km pour le district sanitaire de Thiès et 27,9 km pour celui de Tivaouane.

## ● RM Ziguinchor

**Tableau 17.** Distance moyenne d'un poste de santé à un centre de santé le plus proche

DISTRICT SANITAIRE	Distance moyenne d'un poste au centre de santé (km)
BIGNONA	26,0
DILOULOU	31,8
OUSSOUYE	26,9
THIONCK-ESSYL	22,9
ZIGUINCHOR	15,3
RM Ziguinchor	24

La distance moyenne parcourue au niveau de la région de Ziguinchor pour aller d'un poste de santé au centre de santé le plus proche est de 24 km. Elle varie entre 15,3 km pour le district sanitaire de Ziguinchor et 31,8 km pour celui de Diouloulou.



The background of the right half of the page is a dark green color with a white topographic map pattern. The map features various contour lines, some solid and some dashed, representing elevation and terrain. The lines are more densely packed on the left side and become more sparse towards the right.

# **COUVERTURE DÉMOGRAPHIQUE PASSIVE**

### III. Couvertures démographiques passives

#### III.1. Ratios démographiques par catégorie socio-professionnelle (SFE, IDE/AIE, Médecin)

Tableau 18. Ratio démographique par catégorie socio professionnelle (IDE/AIE, SFE, Médecin) et par région

Région	Ratio Pop/ IDE/AIE	Ratio FAR/ SFE	Ratio Pop/ Médecin
Dakar	1858	1016	2635
Diourbel	4242	1607	9170
Fatick	3975	1121	18225
Kaffrine	3246	969	17779
Kaolack	5048	1589	21845
Kédougou	1520	531	8488
Kolda	3633	1545	22453
Louga	4064	1326	14020
Matam	3221	1378	14349
Saint Louis	3639	1429	9830
Sédhiou	4472	1210	22691
Tambacounda	3093	1153	17355
Thiès	3399	1334	10757
Ziguinchor	2153	806	8295
<b>National</b>	<b>2937</b>	<b>1197</b>	<b>6820</b>

Les ratios démographiques par catégorie socio-professionnelle sont respectivement de :

- ◆ 1 infirmier pour 2937 habitants ;
- ◆ 1 Sage-Femme pour 1197 femmes en âge de reproduction (FAR) ;
- ◆ 1 Médecin pour 6820 habitants.

#### III.2. Couvertures démographiques passives des services de santé par région

La couverture démographique passive représente le nombre moyen d'habitants couvert par un point de prestation de soins.

Tableau 19. Ratio démographique des structures de santé par région

Région	PS	CS	EPS	PPS
Dakar	31829	161689	288730	24351
Diourbel	18173	220091	495205	16236
Fatick	7727	107324	965912	7155
Kaffrine	7380	195568	782273	7048
Kaolack	10923	253403	1267014	10385
Kédougou	4527	50931	203723	4074
Kolda	9416	218915	875660	8935
Louga	9505	112162	560810	8628
Matam	7662	131537	263073	7047
Saint Louis	9350	115006	383354	8456
Sédhiou	9573	122530	612649	8752
Tambacounda	6248	117148	937182	5894
Thiès	11940	228046	456092	11070
Ziguinchor	6403	145990	364976	6033

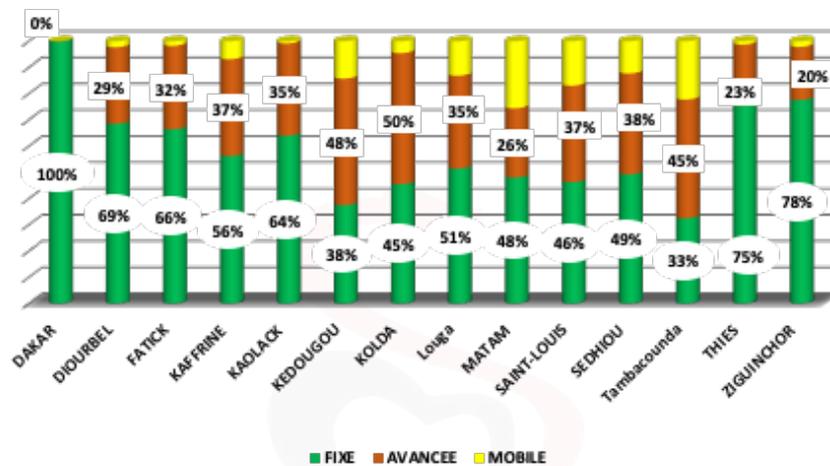
Région	PS	CS	EPS	PPS
National	11199	155603	443469	10206

Le tableau ci-dessus montre une moyenne de ratio démographique national de :

- ◆ 11.199 habitants pour 1 poste de santé variant entre 31829 habitants pour la région de Dakar et 4527 pour la région de Kédougou.
- ◆ 155603 habitants pour 1 centre de santé variant entre 253403 habitants pour la région de Kaolack et 50931 habitants dans la région de Kédougou.
- ◆ 443469 habitants pour 1 EPS variant entre 1267014 pour la région de Kaolack et 203723 pour celle de Kédougou.
- ◆ 10206 habitants pour 1 PPS variant entre 24351 pour la région de Dakar et 4074 pour celle de Kédougou.

**NB** : les données sont rapportées uniquement à la population de la région. Cependant les EPS de niveau 3 sont d'envergure nationale.

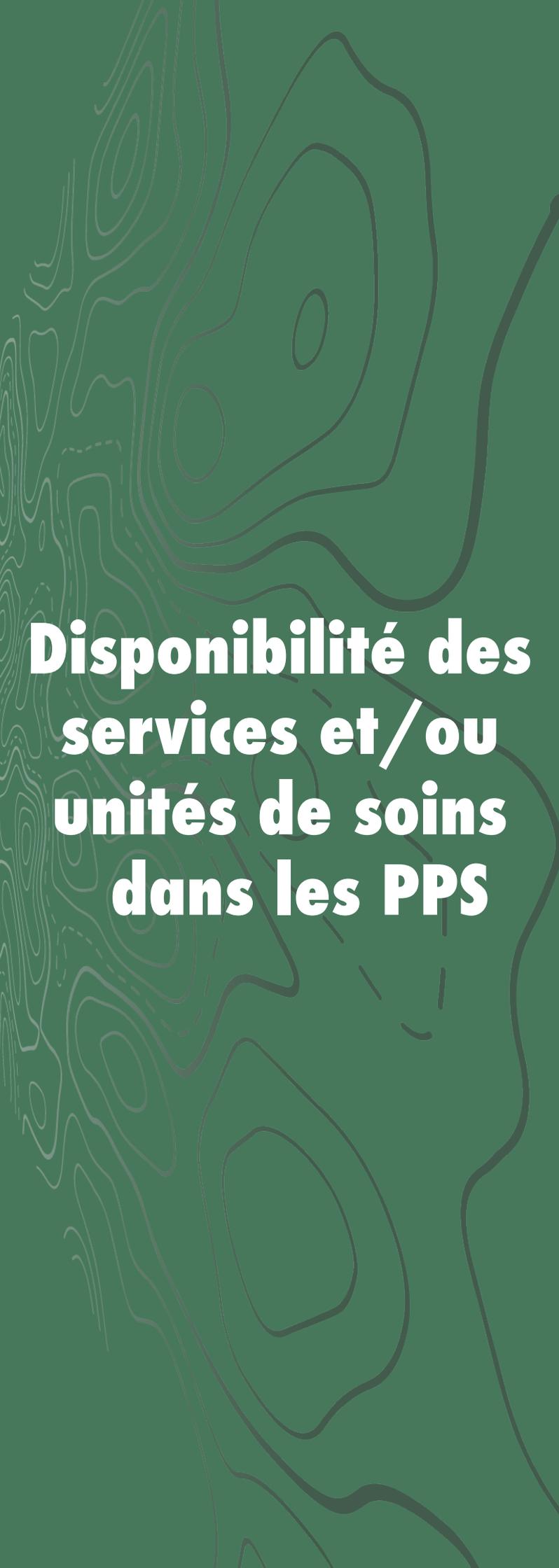
### III.3. Stratégies fixes, avancées et mobiles au niveau national



Graphique 20. Situation des stratégies fixes, avancées et mobiles

On note que la population couverte par la stratégie fixe est dominante sauf pour Kolda (45%), Tambacounda (33%) et Kédougou (38%).

Dans les régions de Matam, Tambacounda et Saint-Louis, la population couverte par la stratégie mobile est plus importante avec respectivement 26%, 22% et 17%.



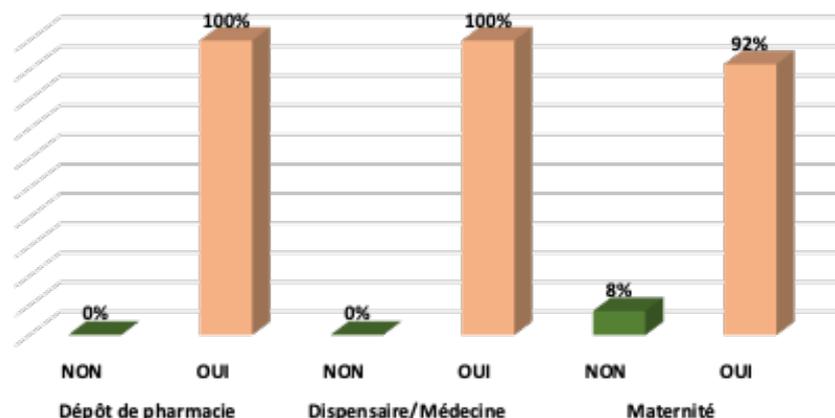
**Disponibilité des  
services et/ou  
unités de soins  
dans les PPS**

# IV. Disponibilité des services et/ou unités de soins dans les PPS

## IV.1. Disponibilité des unités de soins dans les services de santé de base

### IV.1.1 Disponibilité des unités dans les postes de santé publics

#### IV.1.1.1 Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau national



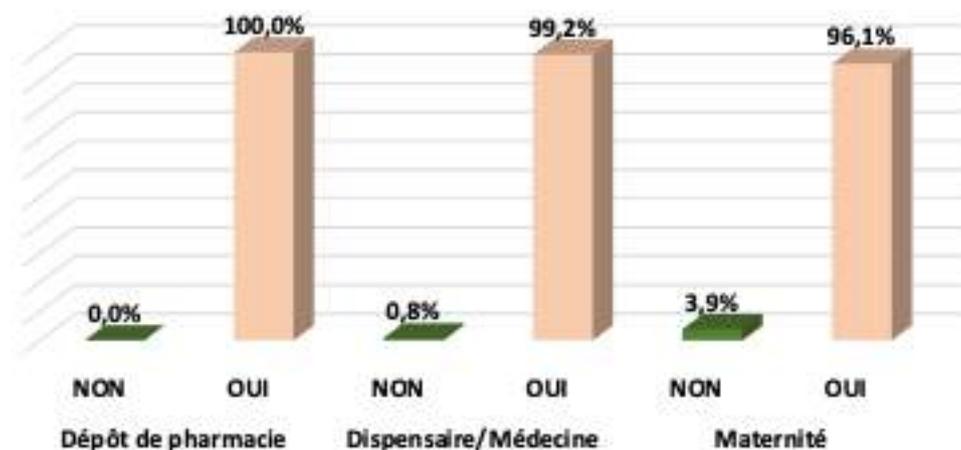
Graphique 21. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé au niveau national

100% des postes de santé du Sénégal disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine, tandis que la disponibilité des maternités est de 92%.

Des efforts supplémentaires doivent être faits pour que tous les postes de santé disposent d'une maternité.

#### IV.1.1.2 Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau régional

##### ● RM Dakar



Graphique 22. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la Région de Dakar

La totalité des postes de santé disposent de dépôts de pharmacie et de dispensaire/médecine pour assurer la disponibilité permanente des médicaments et produits médicamenteux.

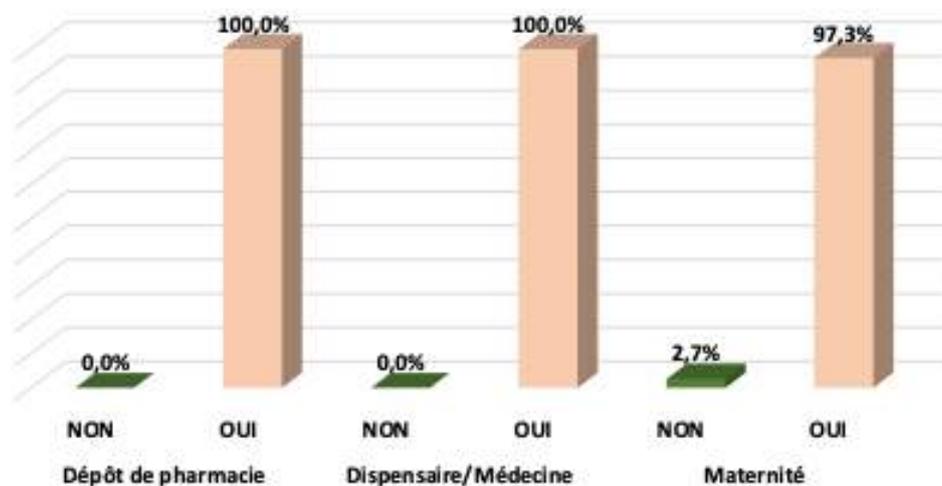
Dans la région de Dakar, l'unité de maternité affiche un déficit de 3,9% dans les postes de santé.

**Tableau 20.** Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Dakar

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
CENTRE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
DIAMNIADIO	0,0%	100%	0,0%	100,0%	23,1%	76,9%
GUEDEAWAYE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
KEUR MASSAR	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
MBAO	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
NORD	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
OUEST	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
PIKINE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	7,7%	92,3%
RUFISQUE	0,0%	100,0%	0,0%	100%	7,7%	92,3%
SANGALKAM	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
SUD	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
YEUMBEUL	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>3,9%</b>	<b>96,1%</b>

Les dispensaire/médecine et les dépôts de pharmacie sont disponibles dans tous les districts sanitaires de la Région de Dakar. Par contre 23,1% des postes de santé du district sanitaire de Diamniadio et 7,7% de ceux de Pikine et de Rufisque ne dispose pas de maternité.

### ● RM Diourbel



**Graphique 23.** Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Diourbel

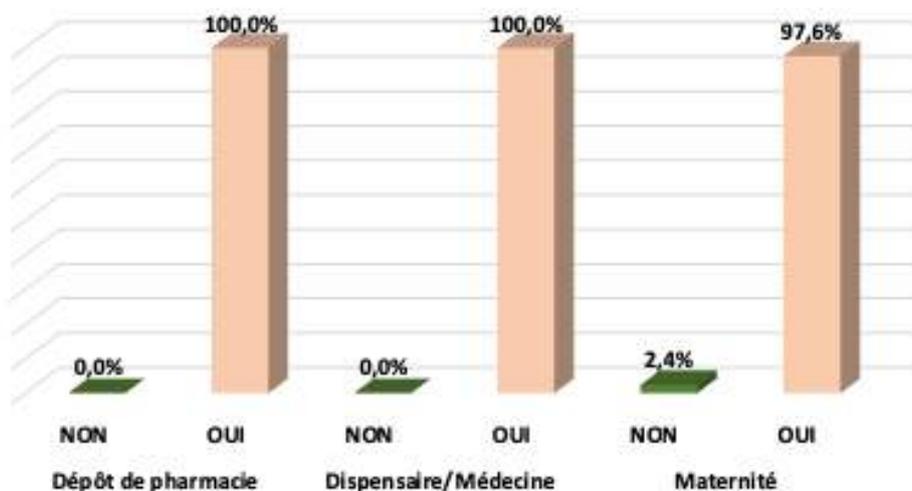
Dans la région de Diourbel, tous les postes de santé disposent d'unités de dispensaire/médecine et de dépôt de pharmacie, tandis que la disponibilité en unité de maternité est de 97,3%.

**Tableau 21.** Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Diourbel

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
BAMBEY	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	2,9%	97,1%
DIOURBEL	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
MBACKE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
TOUBA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	6,9%	93,1%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,7%</b>	<b>97,3%</b>

A l'exception des DS de Touba et de Bambey qui présentent respectivement un déficit d'unité de maternité de 6,9% et 2,9%, l'ensemble des unités sont disponibles à 100% dans les DS.

## ● RM Fatick



**Tableau 22.** Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la Région de Fatick

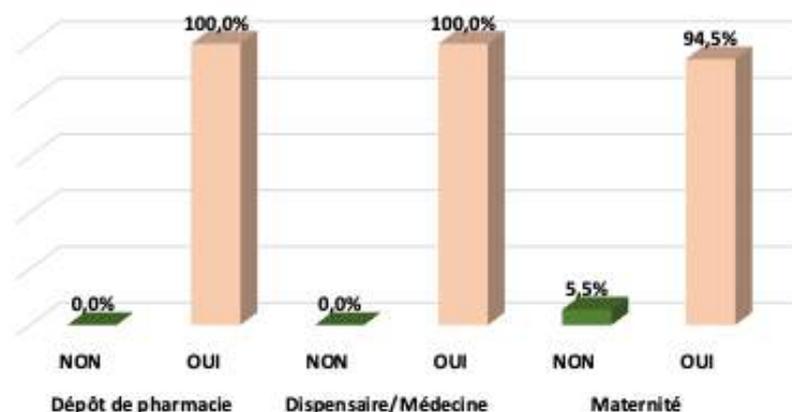
Dans la région de Fatick, tous les postes de santé disposent d'unités de dispensaire/médecine et de dépôt de pharmacie, tandis que la disponibilité en unité de maternité est de 97,6%

**Tableau 23.** Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Fatick

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
DIAKHAO	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
DIOFIOR	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	6,3%	93,8%
FATICK	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	8,7%	91,3%
FOUDIOUGNE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
GOSSAS	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
NIAKHAR	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
PASSY	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
SOKONE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,4%</b>	<b>97,6%</b>

Les dépôts de pharmacie et les dispensaires/maternités sont disponibles dans 100% des districts sanitaires de la région de Fatick à l'exception de ceux de Diofior et de Fatick qui présentent respectivement un déficit d'unité de maternité de 6,3% et 8,7%.

## ● RM Kaffrine



**Graphique 24.** Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kaffrine

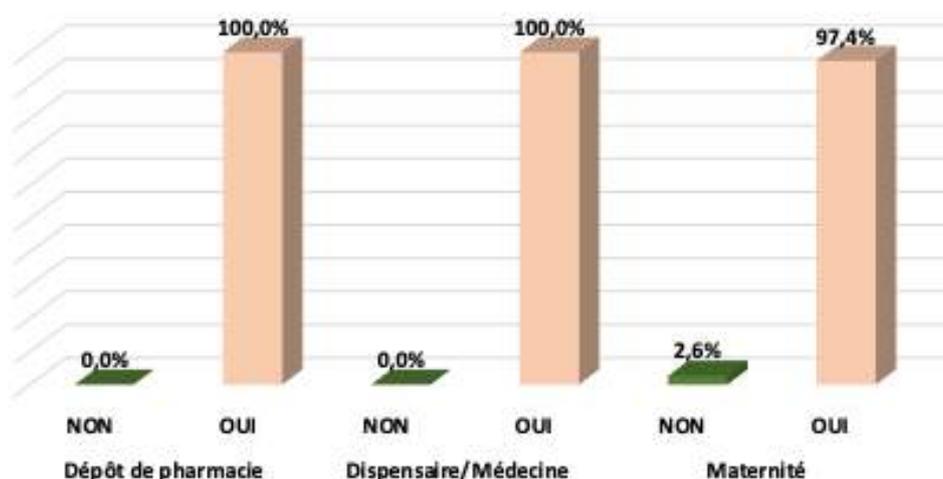
Dans la région de Kaffrine, tous les postes de santé disposent d'unités de dispensaire/médecine et de dépôt de pharmacie, tandis que la disponibilité en unité de maternité est de 94,5%.

**Tableau 24.** Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kaffrine

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
Birkelane	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
KAFFRINE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	11,4%	88,6%
KOUNGHEUL	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	6,5%	93,5%
MALEM HODAR	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>5,5%</b>	<b>94,5%</b>

Les dépôts de pharmacie et les dispensaires/maternités sont disponibles dans 100% des districts sanitaires de la région de Kaffrine à l'exception de ceux de Kaffrine et de Kougheul qui présentent respectivement un déficit d'unité de maternité de 11,4% et 6,5%.

## ● RM Kaolack



**Graphique 25.** Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la Région de Kaolack

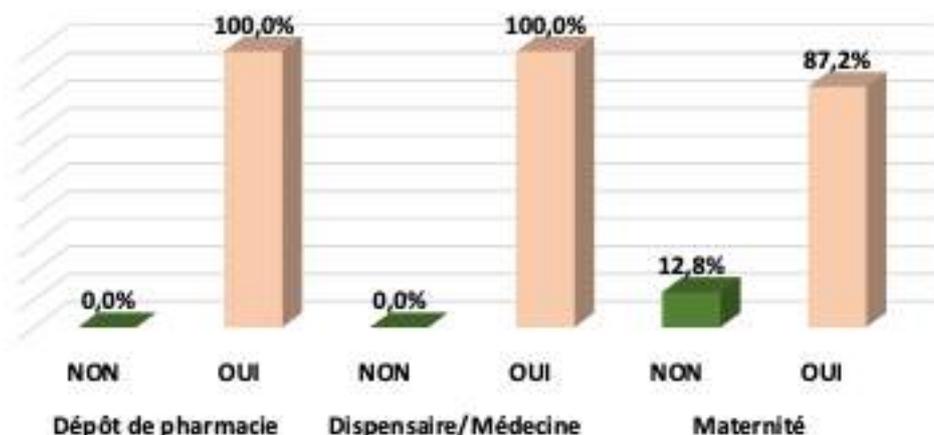
Dans la région de Kaolack, tous les postes de santé disposent d'unités de dispensaire/médecine et de dépôt de pharmacie, tandis que la disponibilité en unité de maternité est de 97,4%.

**Tableau 25.** Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kaolack

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
GUINGUINEO	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
KAOLACK	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
NDOFFANE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	5,0%	95,0%
NIORO	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	4,7%	95,3%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>2,6%</b>	<b>97,4%</b>

Les dépôts de pharmacie et les dispensaires/maternités sont disponibles dans 100% des districts sanitaires de la région de Kaolack à l'exception de ceux de Ndoffane et de Nioro qui présentent respectivement un déficit d'unité de maternité de 5% et 4,7%.

## ● RM Kédougou



Graphique 26. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kédougou

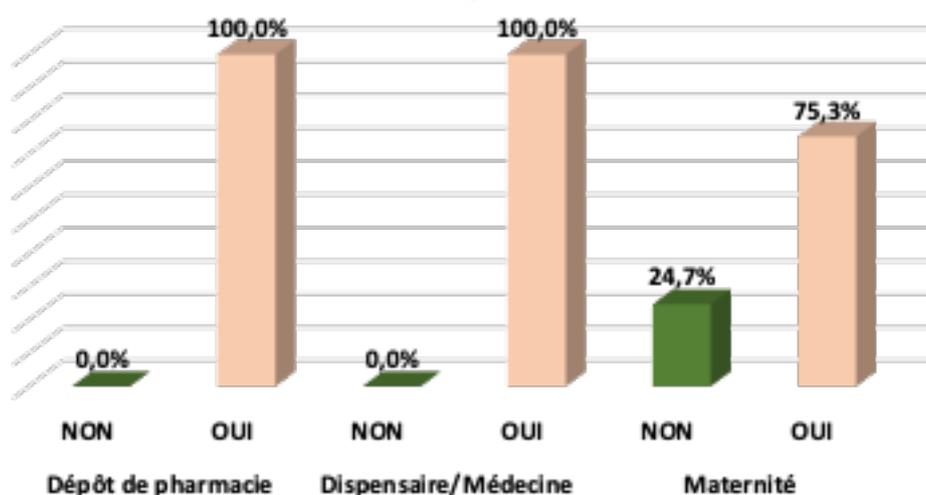
Dans la région de Kédougou, tous les postes de santé disposent d'unités de dispensaire/médecine et de dépôt de pharmacie, tandis que la disponibilité en unité de maternité est de 87,2%.

Tableau 26. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kédougou

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
KEDOUGOU	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	18,8%	81,3%
SALEMATA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	22,2%	77,8%
SARAYA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	4,5%	95,5%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>12,8%</b>	<b>87,2%</b>

Les dépôts de pharmacie et d'unités de dispensaires/médecine sont disponibles dans 100% des districts sanitaires de la région de Kédougou tandis que la disponibilité des unités de maternité varie entre 77,8% dans le district de Salémata et 95,5% dans celui de Saraya.

## ● RM Kolda



Graphique 27. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Kolda

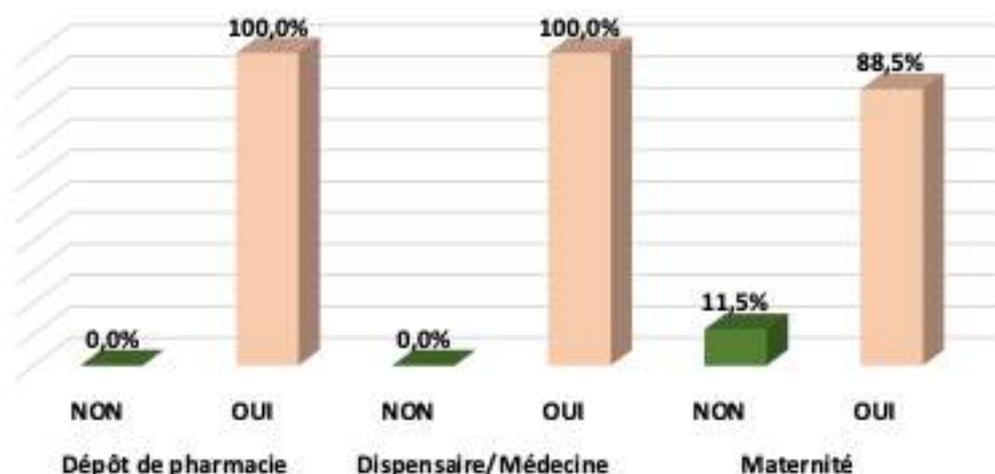
Dans la région de Kolda, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre 24,7% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

**Tableau 27.** Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Kolda

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
KOLDA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	22,0%	78,0%
MEDINA YORO FOULA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	19,0%	81,0%
VELINGARA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	32,3%	67,7%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>24,7%</b>	<b>75,3%</b>

Tous les postes de santé des districts de la région de Kolda disposent des unités de services notamment d'un dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre, la disponibilité de la maternité varie entre 67,7% pour Vélingara et 81,0% pour le district de Médina Yoro Foula.

### ● RM Louga



**Graphique 28.** Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Louga

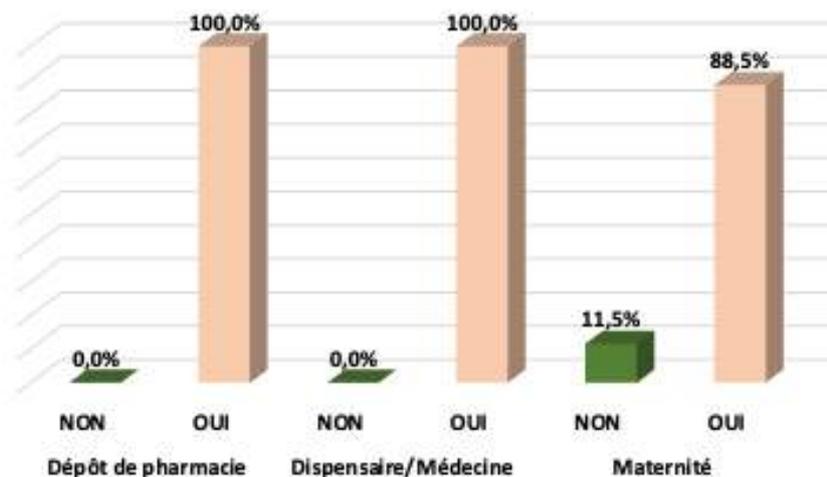
Dans la région de Louga, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre 11,5% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

**Tableau 28.** Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Louga

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
DAHRA	0%	100%	0%	100%	0%	100%
DAROU MOUSTY	0%	100%	0%	100%	28%	72%
KEBEMER	0%	100%	0%	100%	0%	100%
KEUR MOMAR SARR	0%	100%	0%	100%	0%	100%
KOKI	0%	100%	0%	100%	0%	100%
LINGUERE	0%	100%	0%	100%	0%	100%
LOUGA	0%	100%	0%	100%	13%	88%
SAKAL	0%	100%	0%	100%	0%	100%
<b>TOTAL</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>	<b>0%</b>	<b>100%</b>	<b>12%</b>	<b>88%</b>

Les dépôts de pharmacie, les dispensaires et de maternités sont disponibles dans 100% des districts sanitaires de la région de Louga à l'exception de ceux de Darou Mousty et de Louga qui présentent respectivement un déficit d'unité de maternité 28% et 13%.

## ● RM Matam



Graphique 29. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Matam

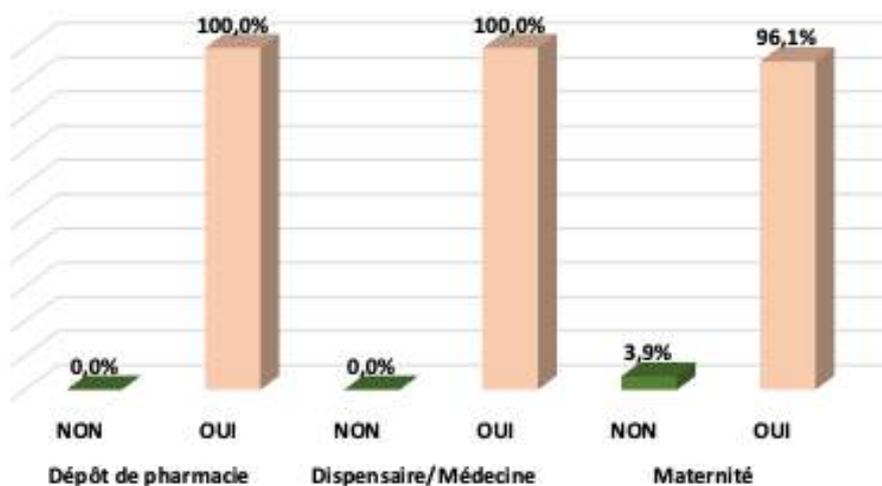
Dans la région de Matam, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre 11,5% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

Tableau 29. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Matam

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
KANEL	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	18,18%	81,82%
MATAM	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	7,14%	92,86%
RANEROU	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	11,76%	88,24%
THILOGNE	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%	0,00%	100,00%
<b>TOTAL MATAM</b>	<b>0,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>0,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>11,54%</b>	<b>88,46%</b>

Les Dispensaire/Médecine et les dépôts de pharmacie sont disponibles dans 100% des districts sanitaires de la région de Matam. Tandis que les DS de Kanel, Ranérou et Matam présentent respectivement un déficit d'unité de maternité de 18,18%, 11,76% et 7,14%.

## ● RM Saint-Louis



Graphique 30. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Saint Louis

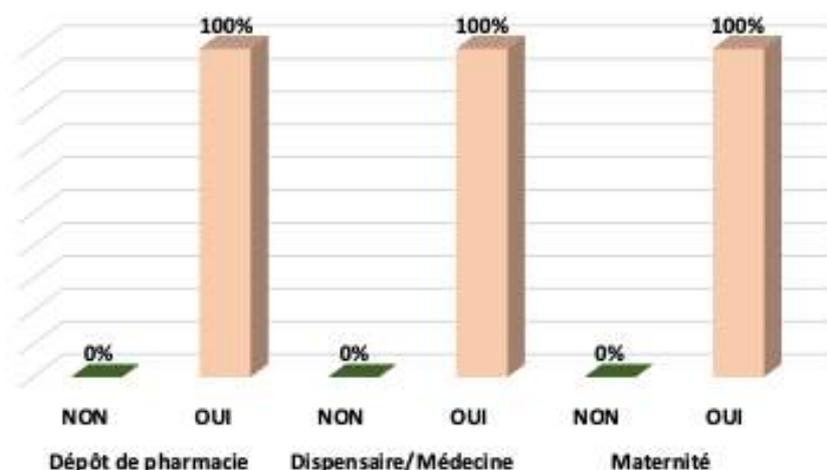
Dans la région de Saint-Louis, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre, 3,9% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

**Tableau 30.** Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Saint-Louis

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
DAGANA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
PETE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
PODOR	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	9,8%	90,2%
RICHARD TOLL	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	4,3%	95,7%
SAINT LOUIS	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>3,9%</b>	<b>96,1%</b>

Les dispensaire/Médecine, les maternités et les dépôts de pharmacie sont disponibles dans 100% des districts sanitaires de la région de Saint-Louis à l'exception de ceux de Podor et de Richard-Toll qui présentent respectivement un déficit d'unité de maternité de 9,8% et 4,3%.

### ● RM Sédhiou



**Graphique 31.** Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Sédhiou

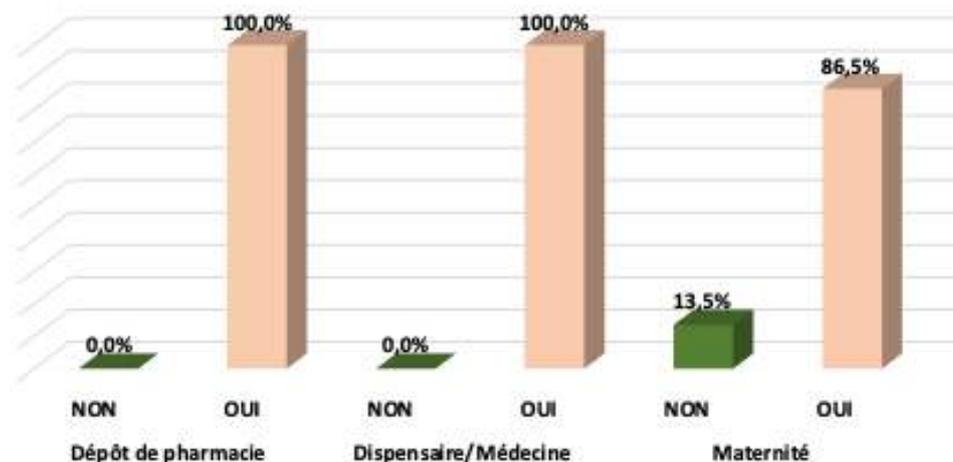
Dans la région de Sédhiou, tous les postes de santé disposent de dépôt de pharmacie, de dispensaire/médecine et de maternité.

**Tableau 31.** Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Sédhiou

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
BOUNKILING	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
GOUDOMP	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
SEDHIOU	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>

Tous les postes de santé des districts de la région de Sédhiou disposent d'unités de dépôt de pharmacie, de dispensaire/médecine et de maternité.

## ● RM Tambacounda



Graphique 32. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Tambacounda

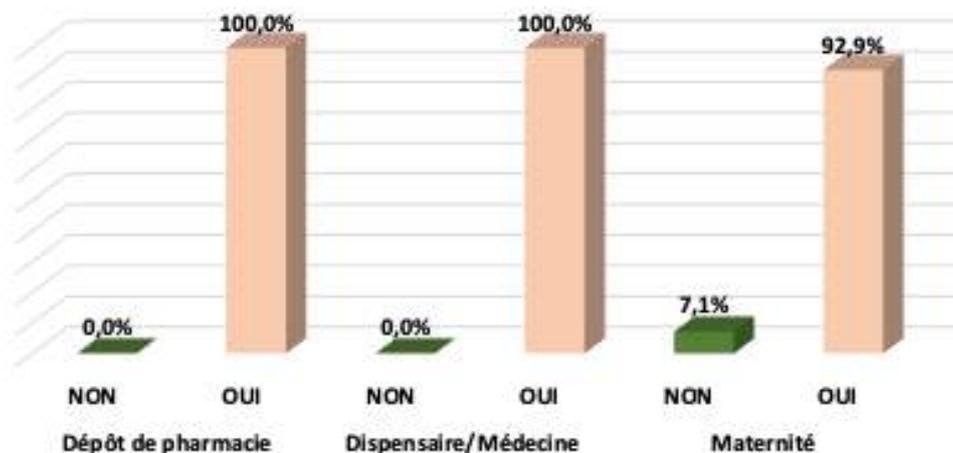
Dans la région de Tambacounda, 100% des postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/médecine. Par contre 13,5% des postes de santé ne disposent pas de maternité.

Tableau 32. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Tambacounda

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
BAKEL	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	13,0%	87,0%
DIANKE MAKHA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
GOUDIRY	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	14,3%	85,7%
KIDIRA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	39,1%	60,9%
KOUMPENTOUM	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
MAKACOLIBANTANG	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
TAMBACOUNDA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	18,5%	81,5%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>13,5%</b>	<b>86,5%</b>

Les dispensaires/médecine, les dépôts de pharmacie et les maternités sont disponibles dans 100% des districts sanitaires de la région de Tambacounda à l'exception de ceux de Kidira, Tambacounda, Goudiry et de Bakel qui présentent respectivement un déficit d'unité de maternité de 39,1%, 18,5%, 14,3% et 13%.

## ● RM Thiès



Graphique 33. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Thiès

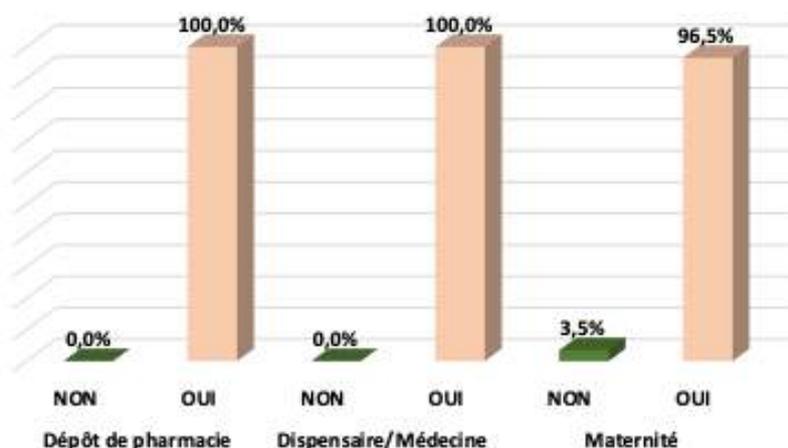
Dans la région de Thiès, tous les postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/ médecine. Par contre pour la maternité, les postes de santé ont un déficit de 7,1%.

**Tableau 33. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la région de Thiès**

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
JOAL	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
KHOMBOLE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
MBOUR	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	2,6%	97,4%
MECKHE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	35,5%	64,5%
POPENGUINE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
POUT	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
THIADIAYE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	14,3%	85,7%
THIES	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
TIVAOUANE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>7,1%</b>	<b>92,9%</b>

Les dispensaires/médecine, les maternités et les dépôts de pharmacie sont disponibles dans tous les districts sanitaires de la région de Thiès à l'exception de ceux de Meckhé, Thiadiaye et de Mbour qui présentent respectivement un déficit d'unité de maternité de 35,5%, 14,3% et 2,6%.

### ● RM Ziguinchor



**Graphique 34. Disponibilité des unités au niveau des postes de santé dans la région de Ziguinchor**

Dans la région de Ziguinchor, tous les postes de santé disposent de dépôt de pharmacie et de dispensaire/ médecine. Par contre, les unités de maternité sont présentes dans 96,5% des postes de santé.

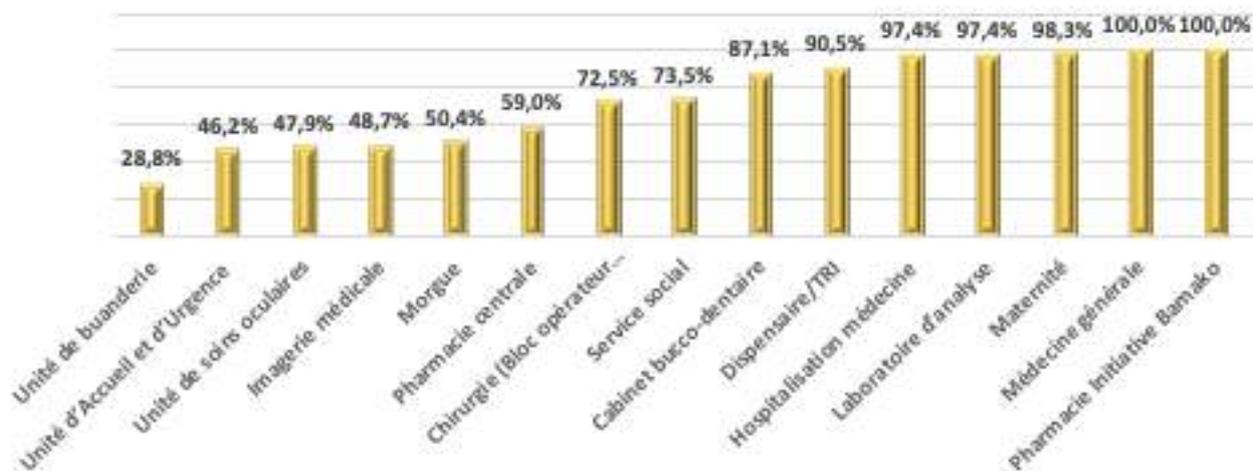
**Tableau 34. Disponibilité des unités dans les postes de santé au niveau des districts de la Région de Ziguinchor**

DISTRICT	Dépôt de pharmacie		Dispensaire/Médecine		Maternité	
	NON	OUI	NON	OUI	NON	OUI
BIGNONA	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
DILOULOU	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
OUSSOUE	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
Thionck-Essyl	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%
ZIGUINCHOR	0,0%	100,0%	0,0%	100,0%	12,9%	87,1%
<b>TOTAL</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>0,0%</b>	<b>100,0%</b>	<b>3,5%</b>	<b>96,5%</b>

Les unités de dispensaires/médecine et de services des dépôts de pharmacie sont disponibles dans tous les districts de la Région de Ziguinchor. Par contre les unités de maternité, ne sont disponibles qu'à 87,1% dans le district de Ziguinchor.

## IV.1.1 Disponibilité des unités dans les centres de santé de niveau 1 et 2

### IV.1.1.1 Disponibilité des unités dans les centres de santé de niveau 1 et 2 au niveau national



Graphique 35. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé au niveau national

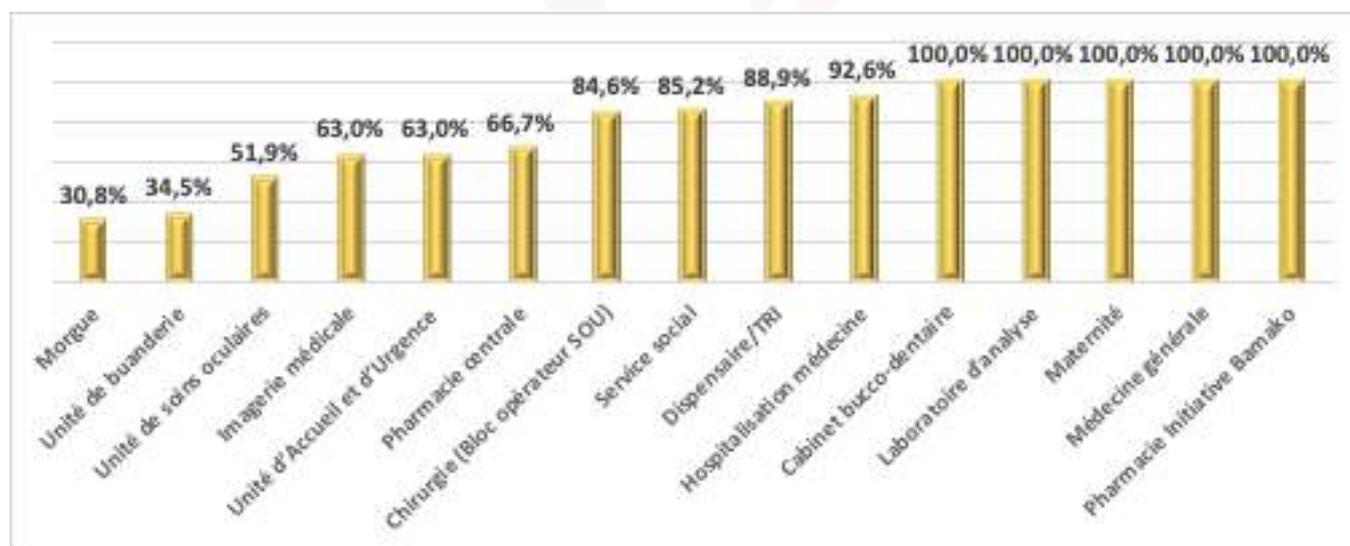
Au niveau national, tous les centres de santé disposent d'unités de pharmacie et de médecine générale.

Les autres unités avoisinant les 100% sont la maternité (98,3%), le laboratoire d'analyse (97,4%) et l'hospitalisation en médecine (97,4%).

Les unités les plus faiblement représentées sont la buanderie avec 28,8% et les unités d'accueil et d'urgence 46,2%.

### IV.1.1.2 Disponibilité des unités dans les centres de santé de niveau 1 et 2 au niveau régional

#### ● RM Dakar



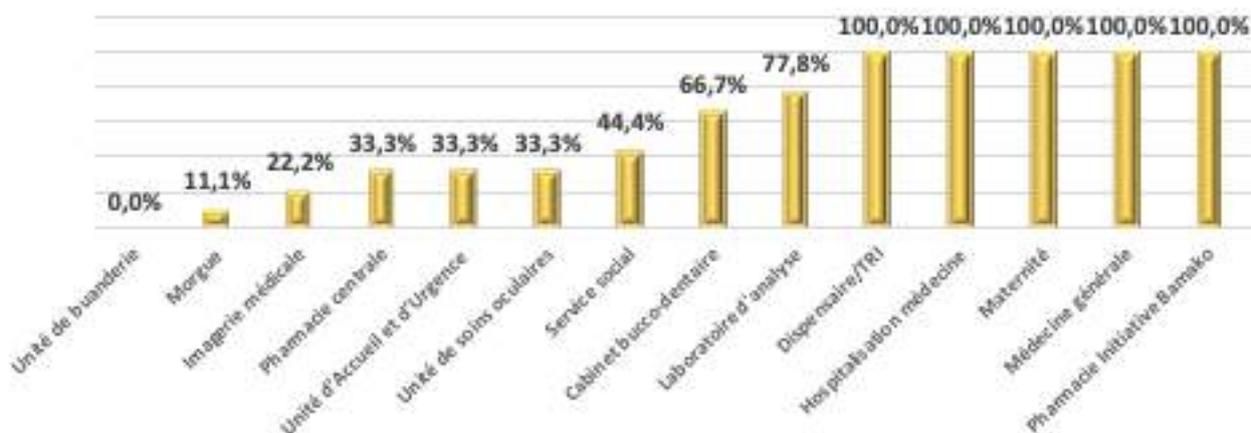
Graphique 36. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Dakar

Dans la région de Dakar, tous les centres de santé disposent d'unités de pharmacie, de médecine générale, de maternité, de laboratoire d'analyse et de cabinet buccodentaire.

D'autres unités sont disponibles à près de 100%. Il s'agit de l'hospitalisation en médecine et le dispensaire/tri avec respectivement 92,6% et 88,9%.

Les unités les plus faiblement représentées sont la morgue avec 30,8% et l'unité de buanderie 34,5%.

## ● RM Diourbel

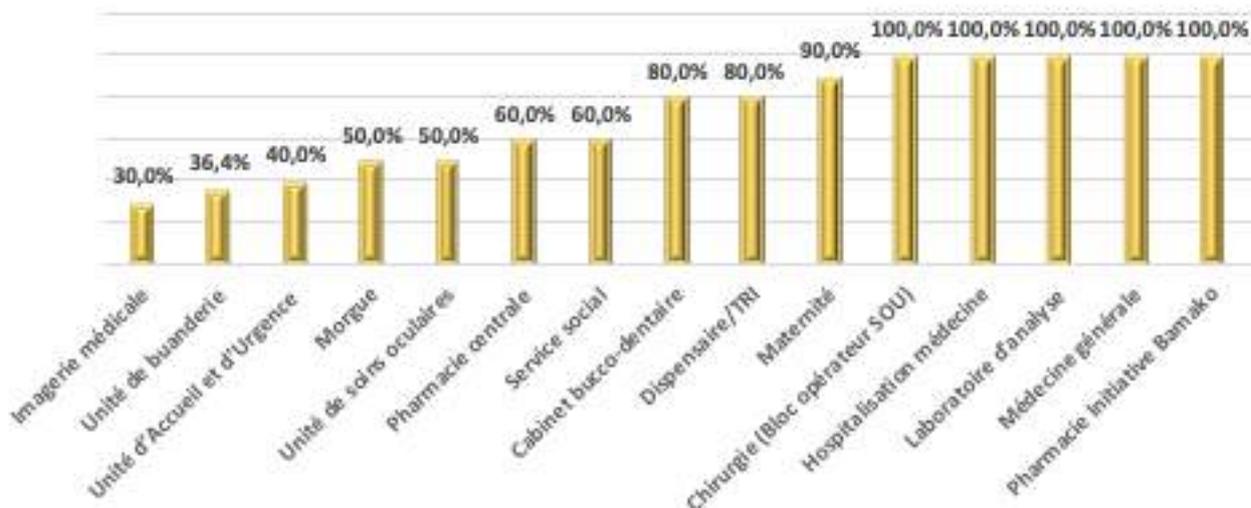


**Graphique 37.** Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Diourbel

Dans la région de Diourbel, tous les centres de santé disposent d'unités de pharmacie, de médecine générale, de maternité, d'hospitalisation en médecine et de dispensaire/tri.

Le laboratoire d'analyse médicale est disponible à 77,8% et le cabinet bucco-dentaire à 66,7%. La buanderie n'est pas disponible.

## ● RM Fatick



**Graphique 38.** Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Fatick

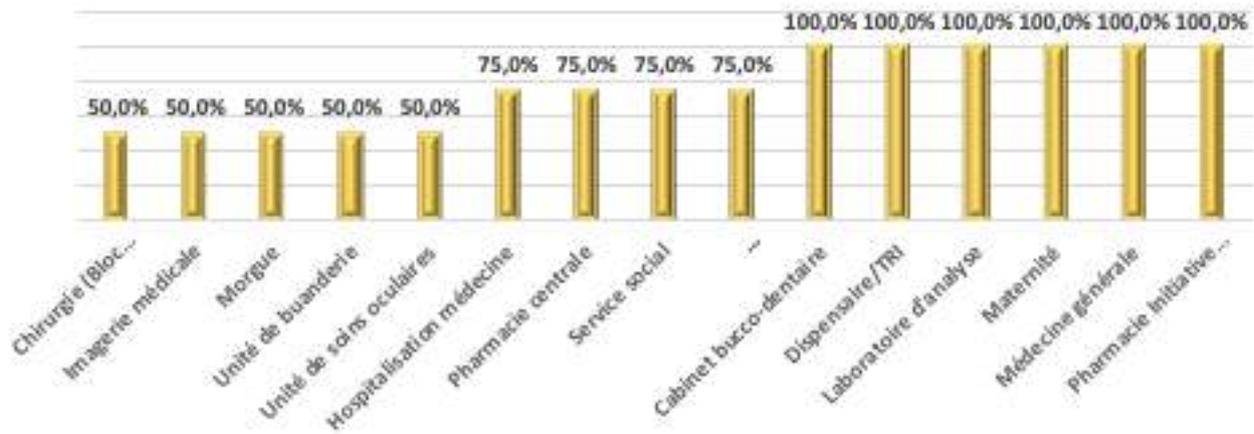
Dans la région de Fatick, tous les centres de santé disposent d'unités de pharmacie, de médecine générale, de laboratoire d'analyse, d'hospitalisation en médecine et de bloc opératoire.

D'autres unités sont proches des 100%. Il s'agit de la maternité avec 90%, le cabinet bucco-dentaire et du dispensaire/tri avec 80,0% chacun.

Les unités les plus faiblement représentées sont l'imagerie médicale et la buanderie avec respectivement 30% et 36,4%.

**NB :** le bloc opératoire n'est disponible que dans les centres de santé de type 2.

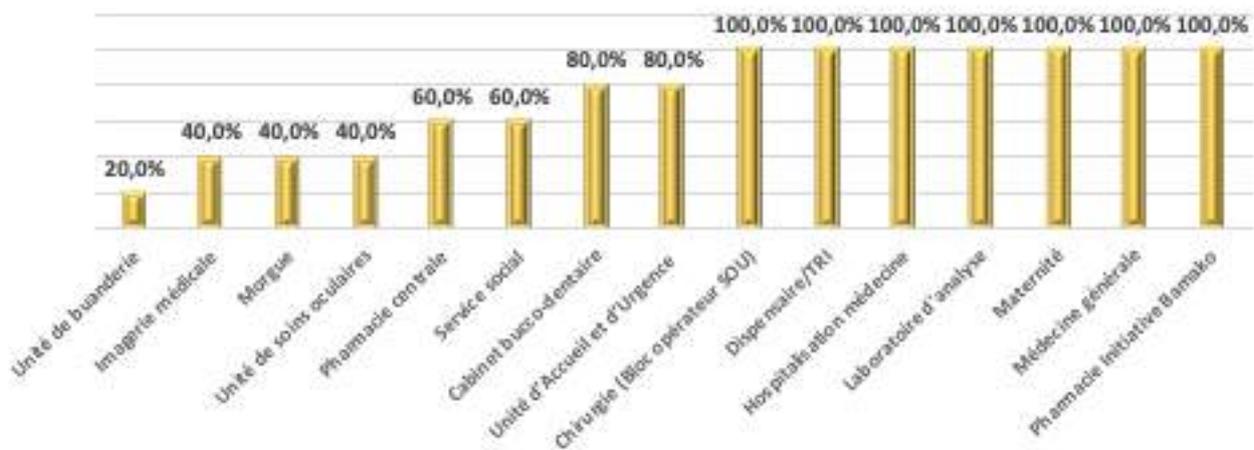
## ● RM Kaffrine



Graphique 39. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kaffrine

La disponibilité des unités dans les centres de santé de la région de Kaffrine se classe en trois groupes : 50% (bloc opératoire, imagerie médicale, morgue, buanderie et unité des soins oculaires) ; 75% (unité d'accueil et d'urgence, service social, pharmacie centrale et hospitalisation en médecine) et 100% (pharmacie IB, médecine générale, maternité, laboratoire d'analyse, dispensaire/tri et cabinet bucco-dentaire).

## ● RM Kaolack



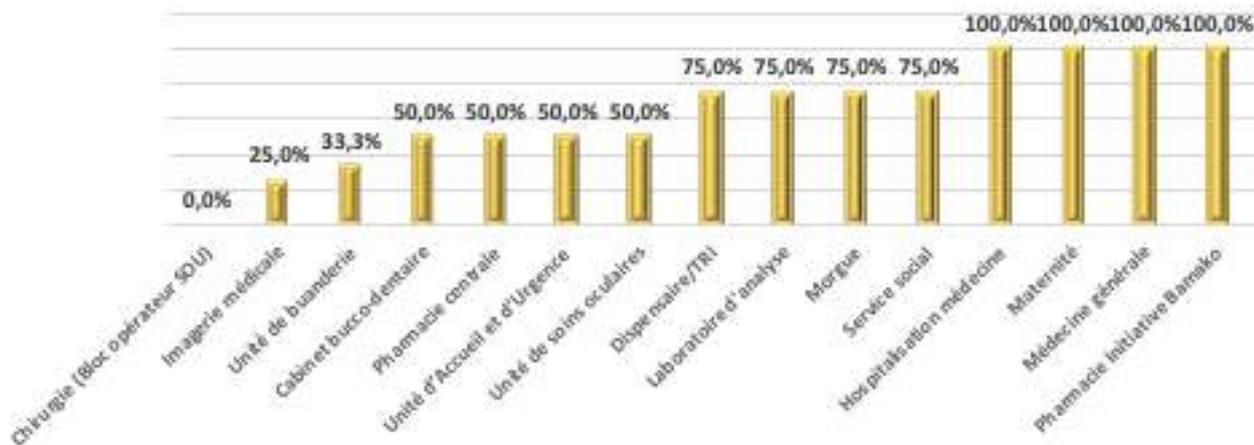
Graphique 40. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kaolack

Dans la région de Kaolack, tous les centres de santé disposent d'unités de pharmacie, médecine générale, maternité, laboratoire d'analyse, hospitalisation en médecine, dispensaire/tri et bloc opératoire.

D'autres unités comme le cabinet bucco-dentaire et l'unité d'accueil et des urgences sont disponibles à 80% et l'unité la plus faiblement représentée est la buanderie avec 20%.

**NB** : le bloc opératoire n'est disponible que dans les centres de santé de type 2.

## ● RM Kédougou

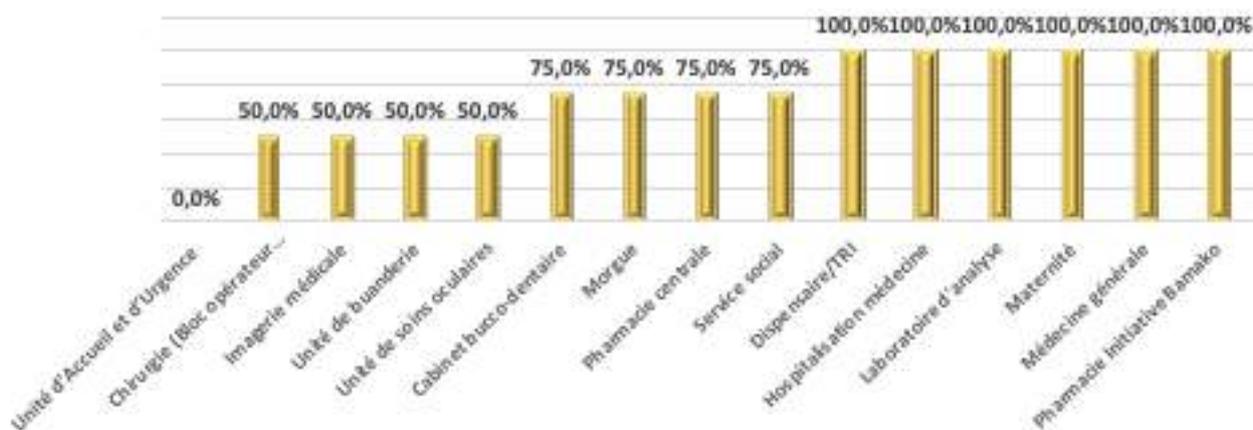


Graphique 41. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kédougou

Dans la région de Kédougou, tous les centres de santé disposent d'unités de pharmacie, de médecine générale, de maternité et d'hospitalisation en médecine.

Tandis que les unités de service social, de la morgue, du laboratoire d'analyse et du dispensaire/tri sont disponibles à 75%. Le bloc opératoire n'est pas disponible.

## ● RM Kolda

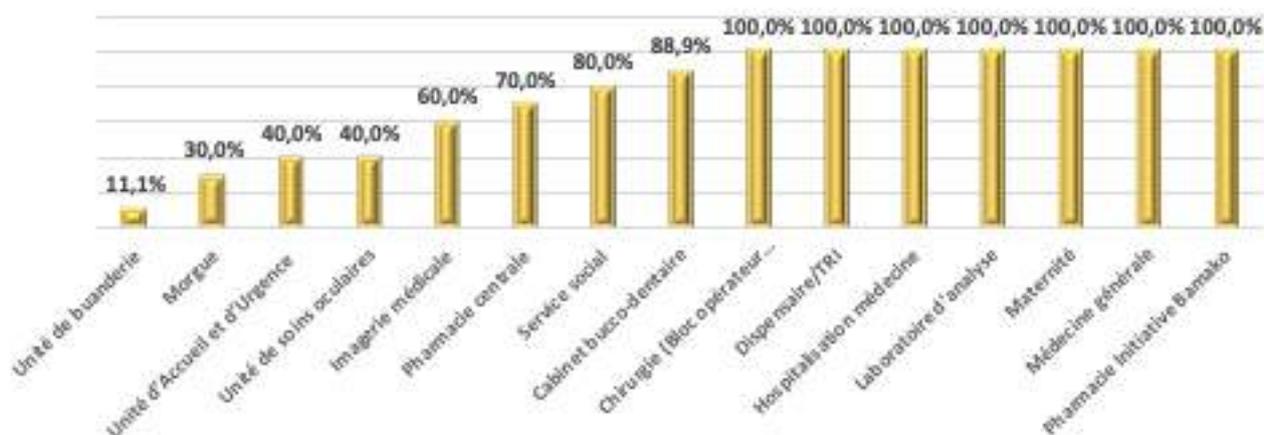


Graphique 42. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Kolda

La disponibilité des unités dans les centres de santé de la région de Kolda se classe en trois groupes : 50% (bloc opératoire, imagerie médicale, buanderie et soins oculaires) ; 75% (unité bucco-dentaire, morgue, service social, pharmacie centrale) et 100% (pharmacie IB, médecine générale, maternité, laboratoire d'analyse, dispensaire/tri et hospitalisation médecine).

Par contre, l'unité d'accueil des urgences n'est pas disponible.

## ● RM Louga



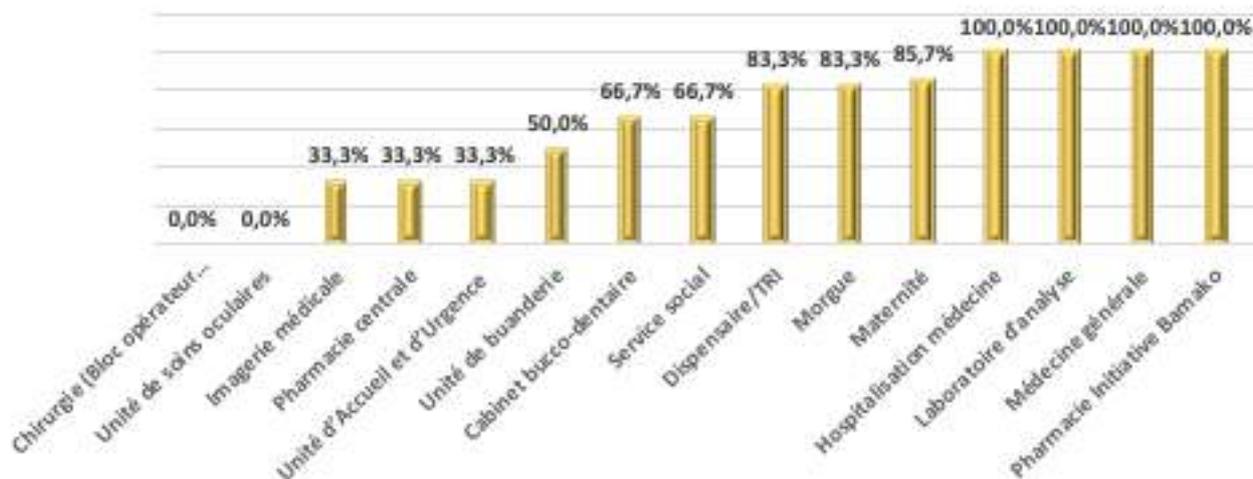
**Graphique 43.** Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Louga

Dans la région de Louga, on observe une disponibilité de 100% pour les unités de pharmacie, de médecine générale, de maternité, de laboratoire d'analyse, d'hospitalisation médecine, de dispensaire/tri et de bloc opératoire. D'autres unités sont disponibles avec respectivement 70% pour la pharmacie centrale, 80% pour le service social et 88,9% pour le cabinet bucco-dentaire.

Les unités faiblement représentées sont la buanderie (11,1%) et la morgue (30%).

**NB :** le bloc opératoire n'est disponible que dans les centres de santé de type2.

## ● RM Matam

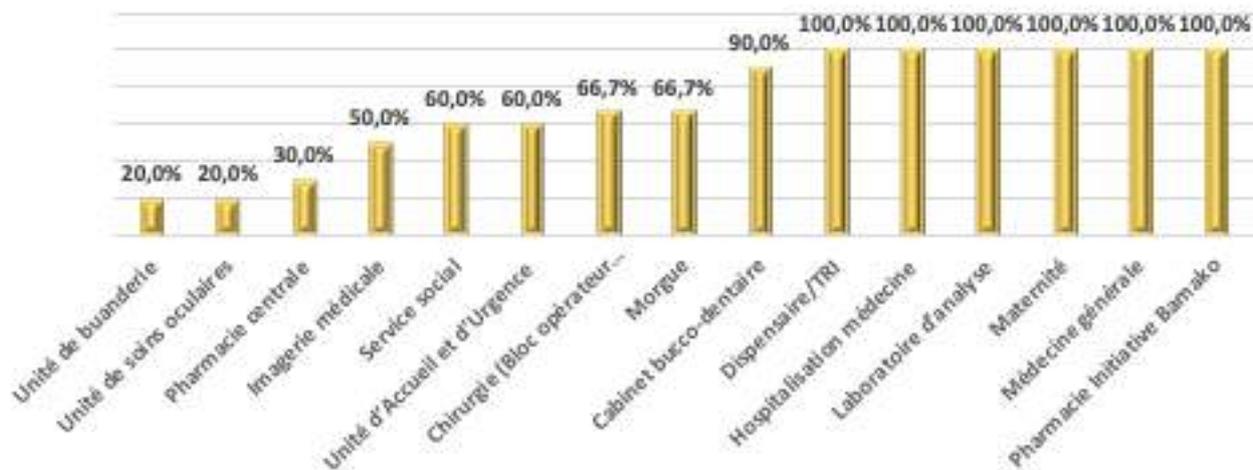


**Graphique 44.** Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Matam

Dans la région de Matam, on observe une disponibilité de 100% pour les unités de pharmacie, médecine générale, laboratoire d'analyse et d'hospitalisation médecine.

La maternité est disponible à 85,7% alors que les unités de soins oculaires et le bloc opératoire ne sont pas disponibles.

## ● RM Saint Louis



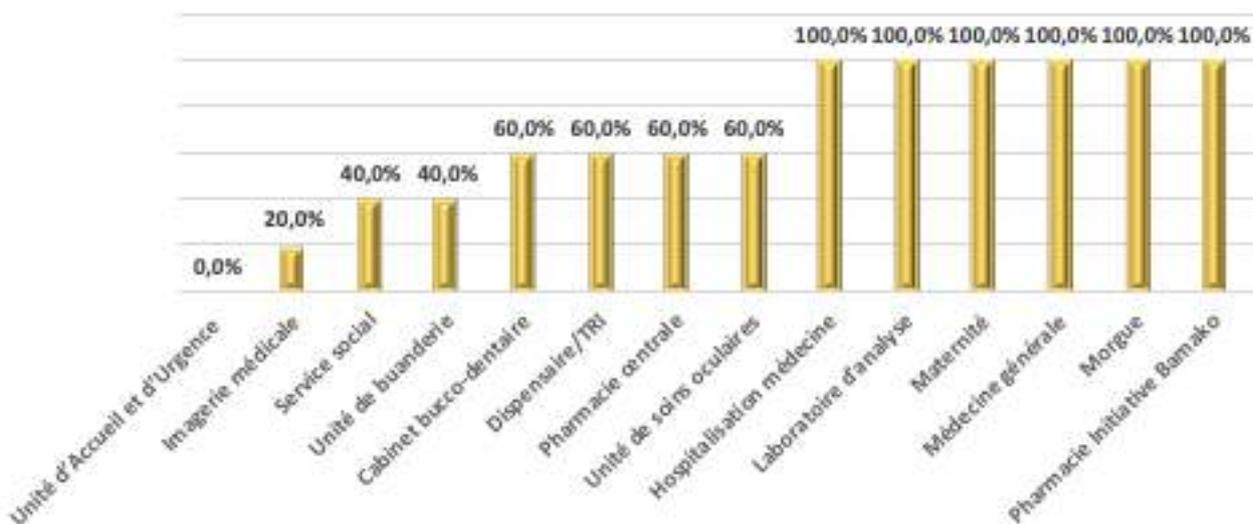
**Graphique 45.** Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Saint-Louis

Dans la région de Saint Louis, tous les centres de santé sont pourvus d'unités de pharmacie, médecine générale, maternité, laboratoire d'analyse, hospitalisation médecine et de dispensaire/tri.

D'autres disponibilités sont comprises entre 60% et 90% (service social, unité d'accueil des urgences, bloc opératoire, morgue et cabinet buccodentaire).

Les unités de soins oculaires et de la buanderie sont les plus faiblement représentées avec 20% chacune.

## ● RM Sédhiou

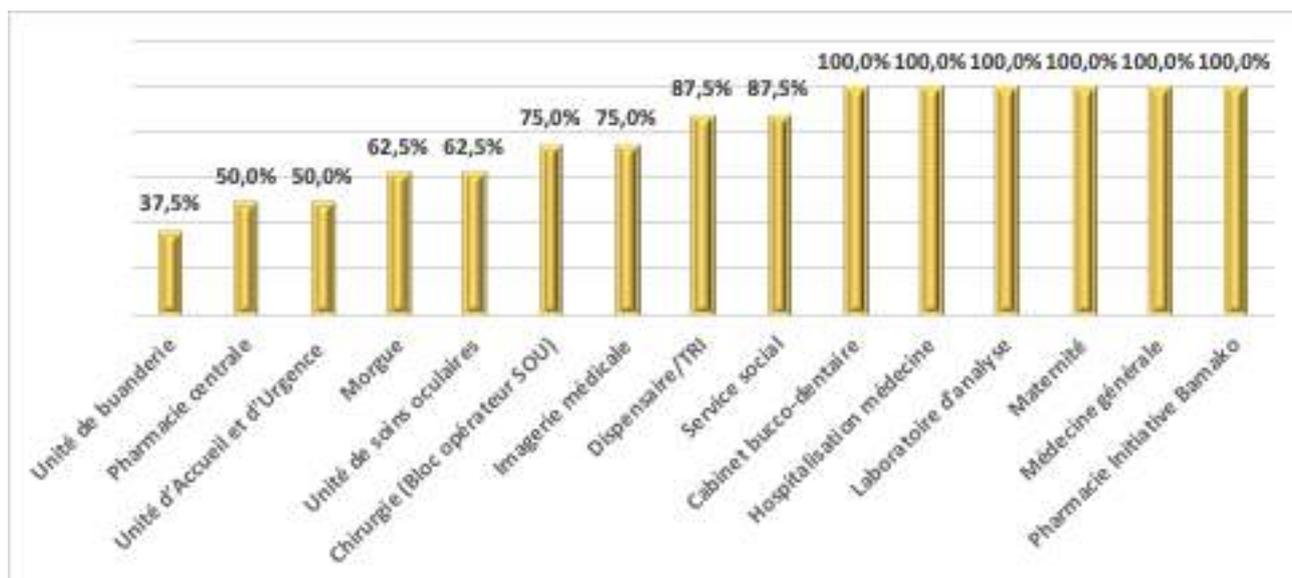


**Graphique 46.** Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Sédhiou

Dans la région de Sédhiou, on observe une disponibilité de 100% des unités de pharmacie, morgue, médecine générale, maternité, laboratoire d'analyse et d'hospitalisation médecine.

Les unités de soins oculaires, pharmacie centrale, dispensaire/tri et cabinet bucco-dentaire sont disponibles à 60%. L'unité d'accueil et d'urgence n'est pas disponible.

## ● RM Tambacounda

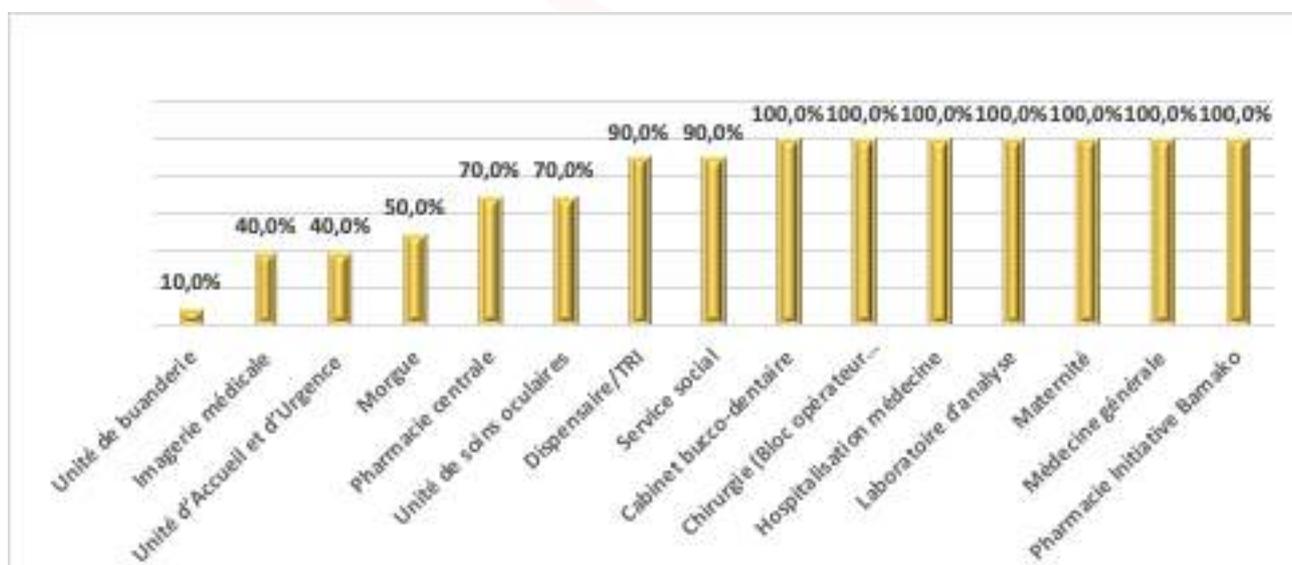


Graphique 47. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la Région de Tambaounda

Dans la région de Tambaounda, tous les centres de santé sont pourvus d'unités de pharmacie, médecine générale, maternité, laboratoire d'analyse, hospitalisation médecine et de cabinet buccodentaire. Les unités du service social et du dispensaire/tri sont disponibles à 87,5% chacune.

L'unité la plus faiblement représentée est la buanderie avec 37,5%.

## ● RM Thiès



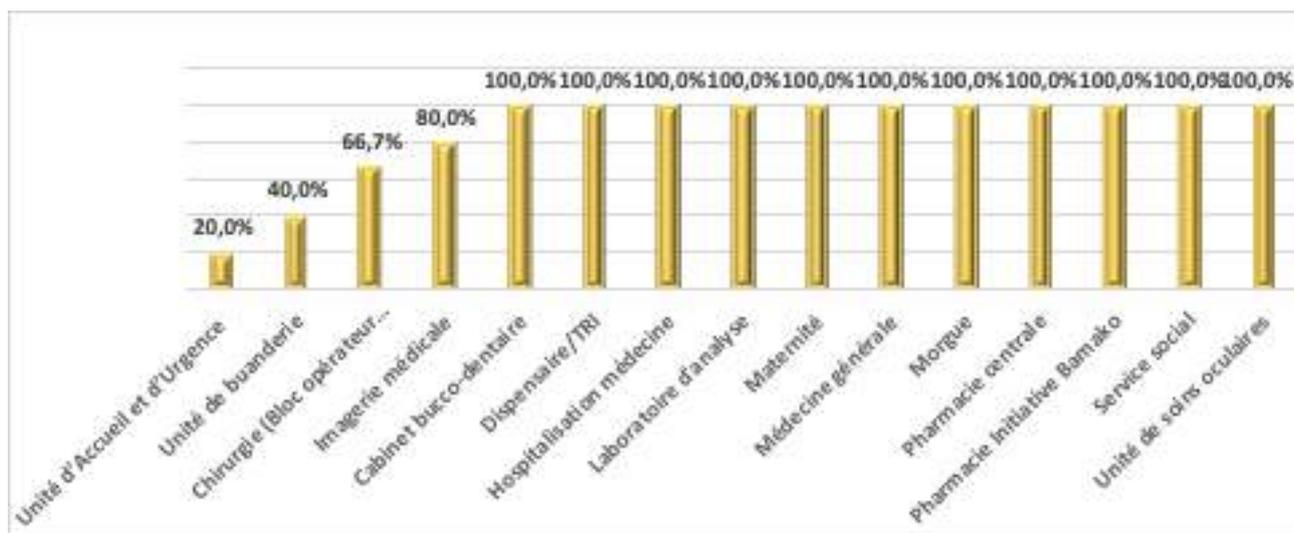
Graphique 48. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé au de la RM de Thiès

Dans la région de Thiès, tous les centres de santé disposent d'unités de pharmacie, médecine générale, maternité, laboratoire d'analyse, dispensaire/tri, hospitalisation médecine, bloc opératoire et cabinet buccodentaire.

D'autres unités telles que le service social et le dispensaire/tri sont disponibles à 90%.

L'unité la plus faiblement représentée est la buanderie avec 10%.

**NB :** le bloc opératoire n'est disponible que dans les centres de santé de type2.



Graphique 49. Disponibilité des unités de soins dans les centres de santé de la RM de Ziguinchor

Dans la région de Ziguinchor, on note une disponibilité de 100% pour les unités de soins oculaires, service social, pharmacie IB, pharmacie centrale, morgue, médecine générale, maternité, laboratoire d'analyse, hospitalisation médecine, dispensaire/tri et de cabinet buccodentaire.

D'autres unités sont disponibles avec respectivement 40,0% pour la buanderie, 66,7% pour le bloc opératoire et 80% pour l'imagerie médicale. La plus faiblement représentée est l'unité d'accueil et des urgences avec 20%.

NB : le bloc opératoire n'est disponible que dans les centres de santé de type 2.

## IV.2. Disponibilité des services et/ou activités de soins dans les services de santé de référence

### IV.2.1 Disponibilité des services et/ou activités dans les EPS1

Tableau 35. Disponibilité des services et/ou activités au niveau des EPS1

Services et/ou Activités EPS1	SERVICE EXISTANT	ACTIVITÉ EXISTANTE	Nombre d'EPS1	Proportion de service existant	Proportion d'activité existante
Anesthésie-réanimation S	6	8	9	66,7%	88,9%
Cardiologie S ou A	3	8	9	33,3%	88,9%
Chirurgie générale S	8	8	9	88,9%	88,9%
Dermatologie S ou A	1	4	9	11,1%	44,4%
Gynéco-obstétrique S	8	8	9	88,9%	88,9%
Imagerie médicale S	8	8	9	88,9%	88,9%
Laboratoire S	9	9	9	100,0%	100,0%
Maintenance S	6	9	9	66,7%	100,0%
Médecine Interne S	9	9	9	100,0%	100,0%
Morgue S	3	9	9	33,3%	100,0%
Néphrologie S ou A	3	3	9	33,3%	33,3%
Neurologie S ou A		3	9	0,0%	33,3%
Odontologie S	9	9	9	100,0%	100,0%
Ophtalmologie S ou A	4	7	9	44,4%	77,8%
Orthopédie S ou A	2	5	9	22,2%	55,6%
Pédiatrie S	8	8	9	88,9%	88,9%
Pharmacie S	9	9	9	100,0%	100,0%

Services et/ou Activités EPS1	SERVICE EXISTANT	ACTIVITÉ EXISTANTE	Nombre d'EPS1	Proportion de service existant	Proportion d'activité existante
Psychiatrie S ou A	1		9	11,1%	0,0%
Rééducation fonctionnelle S	1	4	9	11,1%	44,4%
Service d'Accueil et d'Urgence (SAU) S	8	8	9	88,9%	88,9%
Service d'Assistance à la Transformation Digitale[1] (SATD) S			9	0,0%	0,0%
Service des soins externes (SSE) S ou A	4	7	9	44,4%	77,8%
Service social S	8	8	9	88,9%	88,9%
Urologie andrologie S ou A	3	6	9	33,3%	66,7%

Le tableau ci-dessus montre que tous les EPS1 disposent de services de laboratoire, de médecine interne, d'odontologie et de pharmacie.

Cependant, on note l'absence de certains services tels que les Services d'Assistance à la Transformation Digitale (SATD) et de neurologie, seulement il faut noter une disponibilité de l'activité pour la neurologie de 33,3%.

D'autres services sont faiblement pourvus dans les EPS1 au niveau national avec 11,1% pour la psychiatrie, la dermatologie et la rééducation fonctionnelle.

Cependant, nous constatons l'importance de l'activité pour la dermatologie et la rééducation fonctionnelle avec 44,4% chacune.

Il existe des services dont la demande est très forte alors que l'offre de services est minimale : cardiologie et urologie avec 33,3% chacune et orthopédie 22,2% mais très pourvues en activité avec respectivement 88,9%, 66,7% et 55,6%.

#### IV.2.1 Disponibilité des services et/ou activités dans les EPS2

Tableau 36. Disponibilité des services et/ou activités au niveau des EPS2

Services et/ou Activités EPS2	SERVICE EXISTANT	ACTIVITÉ EXISTANTE	Nombre d'EPS 2	Proportion de service existant	Proportion d'activité existante
Anatomie et cytologie pathologique S ou A	5	5	18	27,8%	27,8%
Anesthésie-réanimation S	17	16	18	94,4%	88,9%
Bactériologie S	10	17	18	55,6%	94,4%
Banque de Sang S	11	13	18	61,1%	72,2%
Biochimie S	9	18	18	50,0%	100,0%
Biologie de la reproduction S ou A	3	7	18	16,7%	38,9%
Cardiologie S	16	14	18	88,9%	77,8%
Chirurgie générale et viscérale S	16	16	18	88,9%	88,9%
Chirurgie orthopédique S	14	15	18	77,8%	83,3%
Chirurgie pédiatrique S ou A	8	10	18	44,4%	55,6%
Dermatologie S	7	6	18	38,9%	33,3%
Gastro-entérologie S ou A	2	10	18	11,1%	55,6%
Gériatrie S			18	0,0%	0,0%
Gynéco-obstétrique S	16	15	18	88,9%	83,3%
Hématologie S	9	17	18	50,0%	94,4%
Imagerie médicale S	18	16	18	100,0%	88,9%
Maintenance S	15	16	18	83,3%	88,9%

Services et/ou Activités EPS2	SERVICE EXISTANT	ACTIVITÉ EXISTANTE	Nombre d'EPS 2	Proportion de service existant	Proportion d'activité existante
Médecine Interne S	16	13	18	88,9%	72,2%
Morgue S ou A	9	16	18	50,0%	88,9%
Néphrologie S ou A	12	12	18	66,7%	66,7%
Neurochirurgie S ou A	2	6	18	11,1%	33,3%
Neurologie S ou A	2	5	18	11,1%	27,8%
Odontologie S	17	16	18	94,4%	88,9%
Ophthalmologie S	14	15	18	77,8%	83,3%
ORL et Chirurgie Maxillo-faciale et Stomatologie S	12	15	18	66,7%	83,3%
Parasitologie S	9	18	18	50,0%	100,0%
Pédiatrie S	18	16	18	100,0%	88,9%
Pharmacie (centrale et Initiative Bamako)	18	16	18	100,0%	88,9%
Pneumologie S ou A	3	6	18	16,7%	33,3%
Psychiatrie S	2	5	18	11,1%	27,7%
Rééducation fonctionnelle S	7	13	18	38,9%	72,2%
Rhumatologie S ou A	1	2	18	5,6%	11,1%
Service d'Accueil et d'Urgence (SAU) S	16	17	18	88,9%	94,4%
Service d'Assistance à la Transformation Digitale [1] (SATD) S		3	18	0,0%	16,7%
Service des soins externes (SSE) S ou A	9	16	18	50,0%	88,9%
Service social S	18	16	18	100,0%	88,9%
Urologie- andrologie S	10	13	18	55,6%	72,2%

Le tableau ci-dessus montre que tous les EPS2 disposent de services tels que l'imagerie médicale, la pédiatrie, la pharmacie et le service social.

Par contre on y note l'absence de certains services tels que la gériatrie et le SATD. Cependant, il faut noter une disponibilité de l'activité du SATD de 16,7%.

D'autres services sont faiblement pourvus dans les EPS2 au niveau national. Il s'agit de la gastro-entérologie, la neurochirurgie, la neurologie et la psychiatrie avec 11,1% chacune tandis que la rhumatologie a une disponibilité de 5,6%. Cependant nous constatons l'existence de leurs activités avec respectivement 55,6%, 33,3%, 27,8%, 27,8% et 11,1%.

Les services de biologie de la reproduction, de la gastro-entérologie et de la rééducation fonctionnelle présentent une offre de services relativement faible avec respectivement 16,7%, 11,1% et 38,9% avec des activités allant de 38,9% à 72,2%.

#### IV.2.1 Disponibilité des services et/ou activités dans les EPS3

Tableau 37. Disponibilité des services au niveau des EPS3

Services et/ou Activités EPS3	Service Existant	Nombre d'EPS3	Proportion des services existants
Anatomie et cytologie pathologique	7	13	53,8%
Anesthésie-réanimation	12	13	92,3%
Bactériologie/ Virologie	10	13	76,9%
Biochimie	9	13	69,2%
Biologie de la reproduction	2	13	15,4%
Bloc opératoire	10	13	76,9%
Cardiologie	11	13	84,6%

Services et/ou Activités EPS <sub>3</sub>	Service Existant	Nombre d'EPS <sub>3</sub>	Proportion des services existants
Chirurgie générale et viscérale	8	13	61,5%
Chirurgie maxillo-faciale et stomatologie	5	13	38,5%
Chirurgie orthopédique	6	13	46,2%
Chirurgie pédiatrique	7	13	53,8%
Chirurgie plastique et réparatrice/service des brûlés	3	13	23,1%
Chirurgie thoracique et cardio vasculaire	1	13	7,7%
Dermatologie	8	13	61,5%
Endocrinologie-métabolisme	7	13	53,8%
Gastro-entérologie	7	13	53,8%
Gériatrie et gérontologie	2	13	15,4%
Gynéco-obstétrique	11	13	84,6%
Hématologie clinique	4	13	30,8%
Hématologie-immunologie	6	13	46,2%
Imagerie médicale	13	13	100,0%
Maintenance	12	12	92,3%
Maladies infectieuses et tropicales	2	13	15,4%
Médecine du travail	12	13	92,3%
Médecine générale (Service des Soins Externes) S ou A	9	13	69,2%
Médecine interne	10	13	76,9%
Morgue	10	13	76,9%
Néphrologie-hémodialyse	7	13	53,8%
Neurochirurgie	6	13	46,2%
Neurologie	6	13	46,2%
Odontologie	12	13	92,3%
Oncologie	4	13	30,8%
Ophtalmologie	9	13	69,2%
ORL et chirurgie cervico-faciale	8	13	61,5%
Parasitologie	9	13	69,2%
Pédiatrie	11	13	84,6%
Pharmacie (centrale et Initiative Bamako)	13	13	100,0%
Pneumologie	3	13	23,1%
Psychiatrie/psychologie clinique	3	13	23,1%
Rééducation fonctionnelle	10	13	76,9%
Rhumatologie	2	13	15,4%
Service d'Accueil et d'Urgence (SAU)	13	13	100,0%
Service d'Assistance à la Transformation Digitale (SATD)	0	14	0,0%
Service des soins palliatifs		13	0,0%
Service social (service social central et service social par service)	13	13	100,0%
Urologie- andrologie	10	13	76,9%

Le tableau ci-dessus montre que tous les EPS<sub>3</sub> disposent de services d'imagerie médicale, de pharmacie de SAU et de service social.

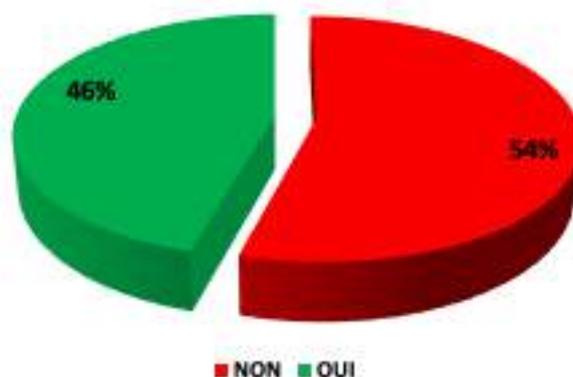
Certains services dont l'anesthésie-réanimation, la médecine du travail, la maintenance et l'odontologie ont une disponibilité de 92,3% chacun.

Par contre, aucun ne dispose de SATD et de soins palliatifs. Seul un EPS3 a un service de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire. La biologie de la reproduction, la gériatrie-gérontologie, les maladies infectieuses et tropicales et la rhumatologie sont faiblement pourvus avec 15,4% pour chacune.

### IV.3. Disponibilité des logements au niveau des postes de santé

#### IV.3.1 Analyse des logements des sages-femmes d'Etat au niveau des postes de santé

##### IV.3.1.1 Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat au niveau national

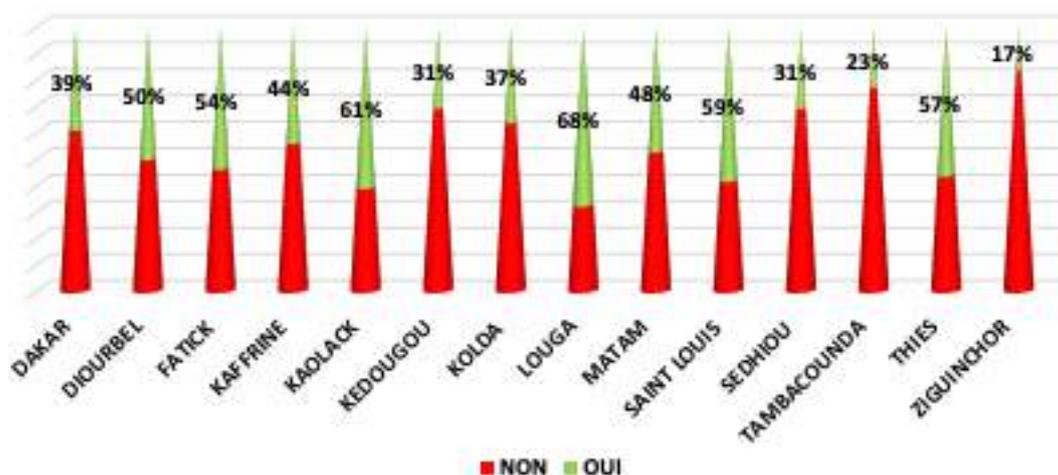


Graphique 50. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat

Le graphique ci-dessus montre qu'au niveau national, seul 46% des postes de santé disposent de logement pour les sages-femmes d'Etat.

Cette situation peut impacter négativement sur la continuité des soins maternels et néonataux d'où la nécessité de la construction et/ou la réhabilitation desdits logements.

##### IV.3.1.2 Disponibilité des Logements des sages-femmes d'Etat au niveau régional

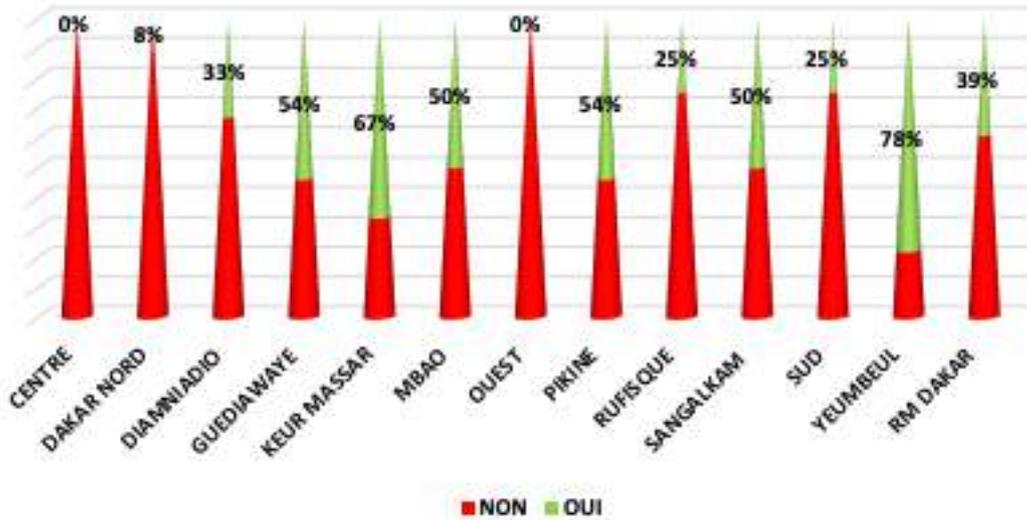


Graphique 51. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat par région

Les régions de Ziguinchor et Tambacounda ont un important déficit en logements de sages-femmes d'Etat avec respectivement 83% et 77%. La région de Louga est la mieux pourvue en logements de sages-femmes avec 68%.

Des efforts soutenus doivent être faits dans les régions confrontées à des problèmes de sécurité et d'enclavement.

## ● RM Dakar



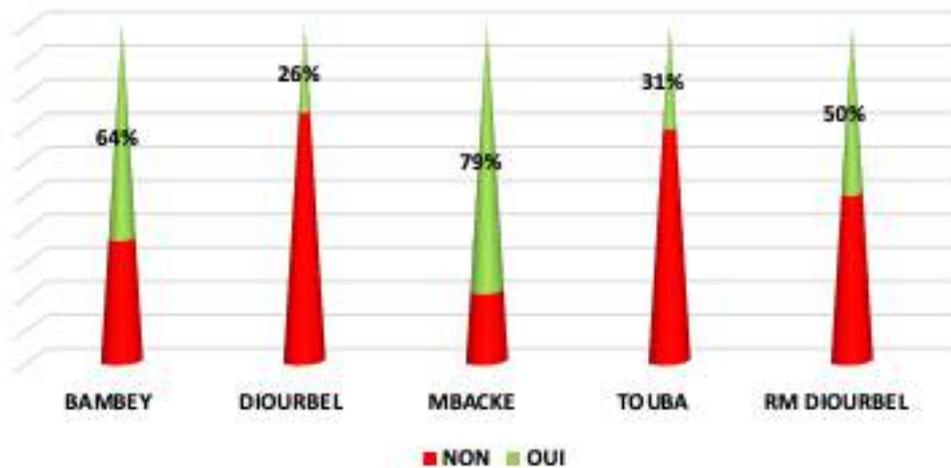
**Graphique 52.** Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Dakar

Dans la région de Dakar 39% des postes de santé disposent de logement de sages-femmes d'Etat. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Yeumbeul (78%) et est plus faible au niveau de celui de Dakar Nord (8%).

Les DS de Dakar Centre et de Dakar Ouest ne disposent pas de logement pour SFE.

Compte tenu de ces points de prestation à haut volume d'activités et les difficultés de mobilité dans cette région, la construction de logements reste fondamentale pour améliorer la prise en charge du couple mère-enfant.

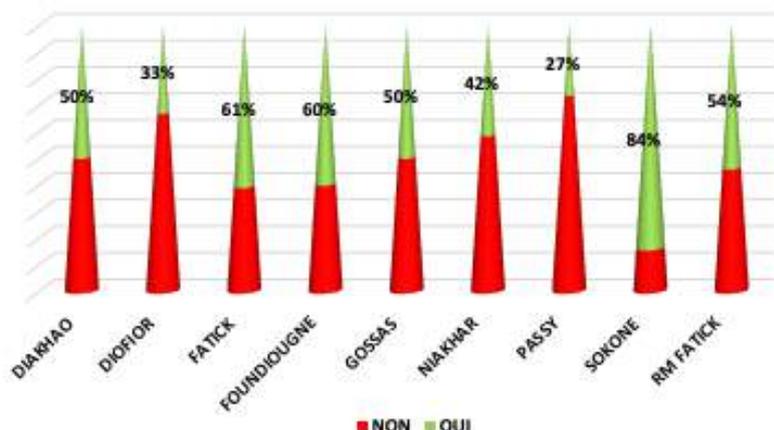
## ● RM Diourbel



**Graphique 53.** Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Diourbel

Dans la région de Diourbel, 50% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le district de Mbacké (79%) et est plus faible dans celui de Diourbel (26%).

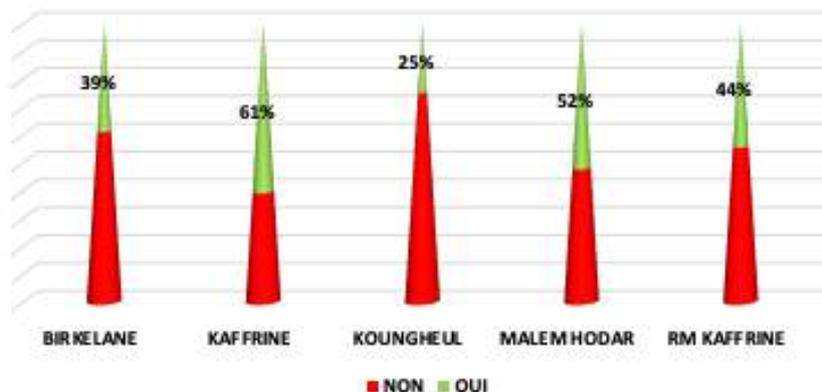
## ● RM Fatick



Graphique 54. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Fatick

Dans la région de Fatick 54% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Sokone (84%) et est plus faible dans celui de Passy (27%).

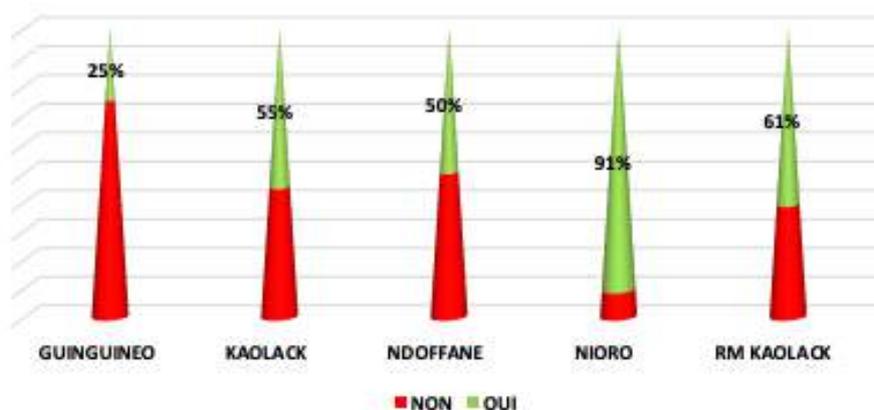
## ● RM Kaffrine



Graphique 55. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Kaffrine

Dans la région de Kaffrine, seuls 44% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Kaffrine (61%) et plus faible dans celui de Koungheul (25%).

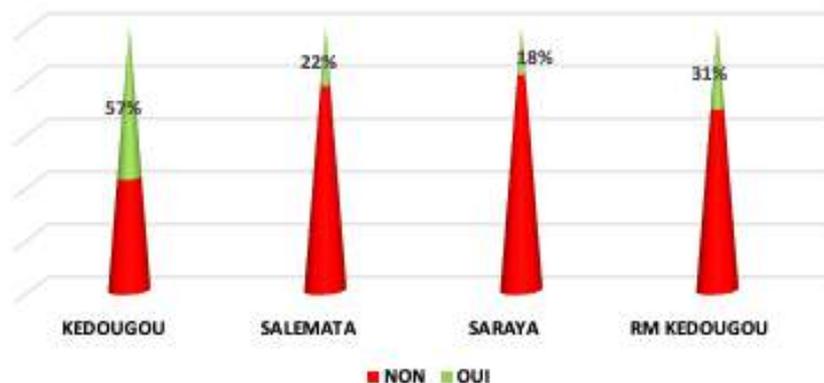
## ● RM Kaolack



Graphique 56. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Kaolack

Dans la région de Kaolack, 61% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Nioro (91%) et plus faible dans celui de Guinguineo (25%).

## ● RM Kédougou



Graphique 57. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Kédougou

Dans la région de Kédougou, seuls 31% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Kédougou (57%) et est plus faible dans celui de Saraya (18%).

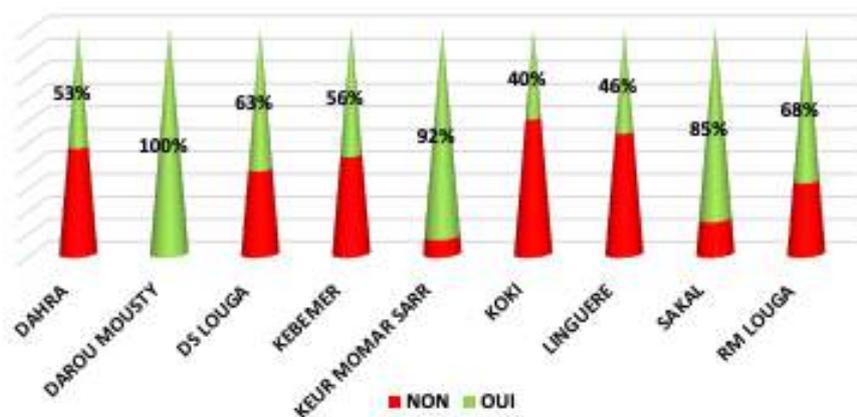
## ● RM Kolda



Graphique 58. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Kolda

Dans la région de Kolda, seuls 37% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Vélingara (65%) et est plus faible dans celui de Kolda (22%).

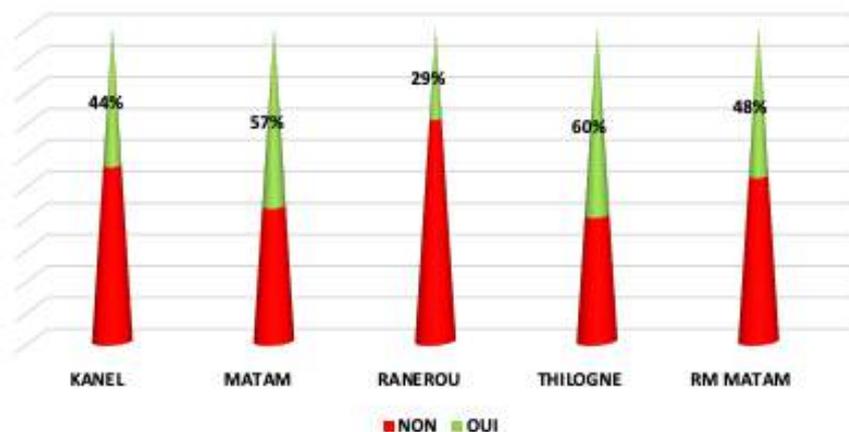
## ● RM Louga



Graphique 59. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Louga

Dans la région de Louga, 68% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Darou Mousty (100%) et plus faible dans celui de Koki (40%).

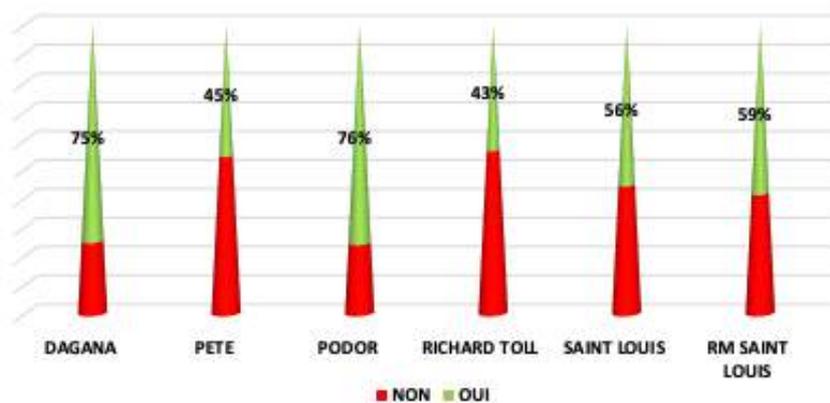
## ● RM Matam



Graphique 60. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Matam

Dans la région de Matam, seuls 48% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Thilogne (60%) et plus faible dans celui de Ranéroù (29%).

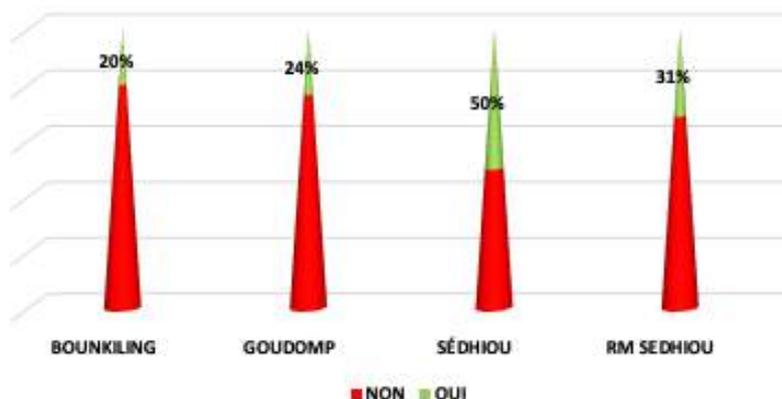
## ● RM Saint-Louis



Graphique 61. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Saint Louis

Dans la région de Saint -Louis, 59% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Podor (76%) et est plus faible dans celui de Richard Toll (43%).

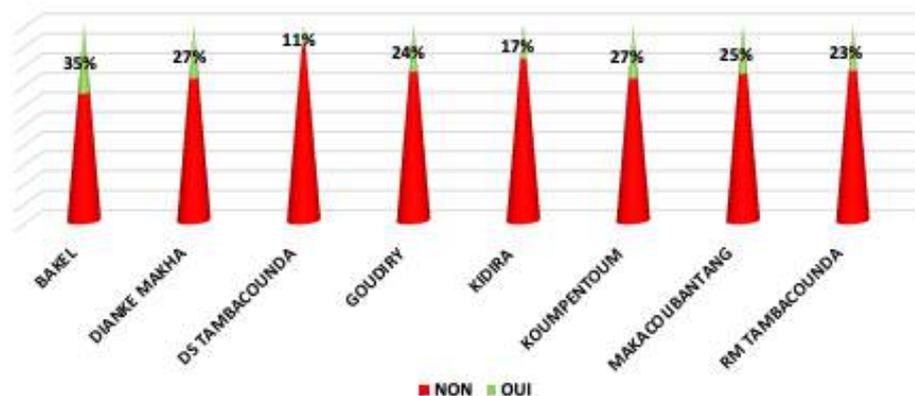
## ● RM Sédhiou



Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Sédhiou

Dans la région de Sédhiou, seuls 31% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Sédhiou (50%) et plus faible dans celui de Bounkiling (20%).

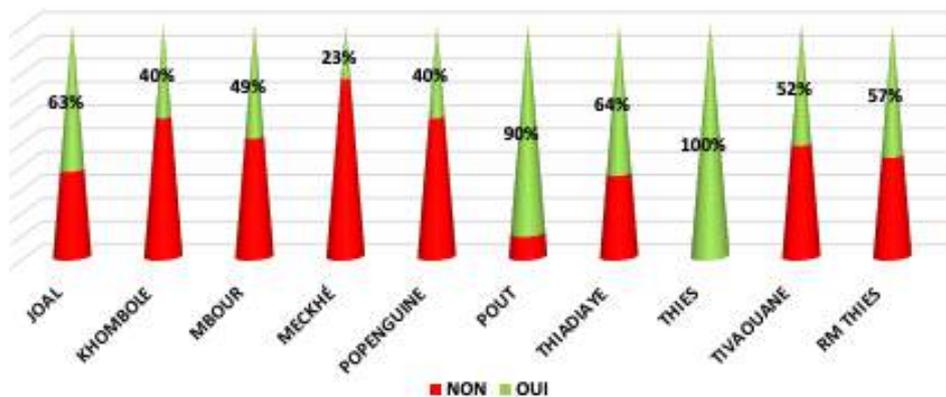
## ● RM Tambacounda



Graphique 62. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Tambacounda

Dans la région de Tambacounda, seuls 23% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Bakel (35%) et est plus faible dans celui de Tambacounda (11%).

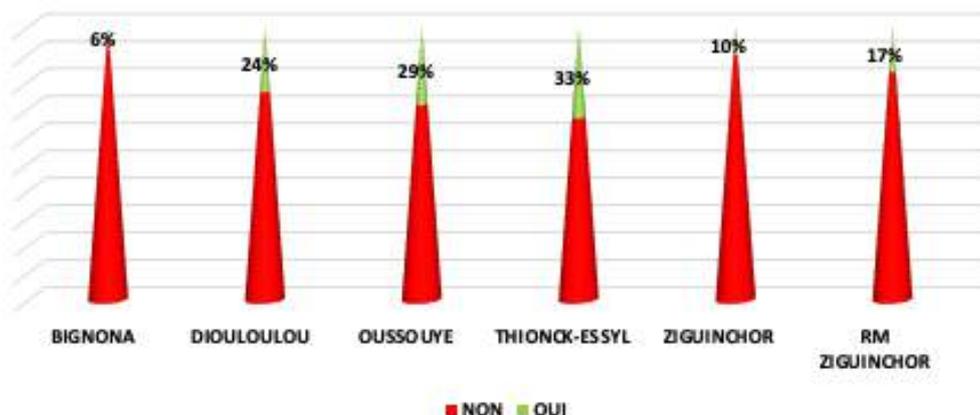
## ● RM Thiès



Graphique 63. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Thiès

Dans la région de Thiès, 57% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Thiès (100%) et plus faible dans celui de Meckhé (23%).

## ● RM Ziguinchor

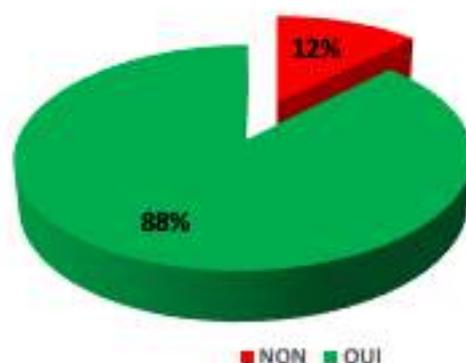


Graphique 64. Disponibilité des logements de sages-femmes d'Etat dans la région de Ziguinchor

Dans la région de Ziguinchor, seuls 17% des postes de santé disposent de logement de SFE. Cette disponibilité est plus importante dans le DS de Thionck-Essyl (33%) et est plus faible dans celui de Bignona (6%).

### IV.3.1 Analyse sur le logement d'ICP dans les postes de santé

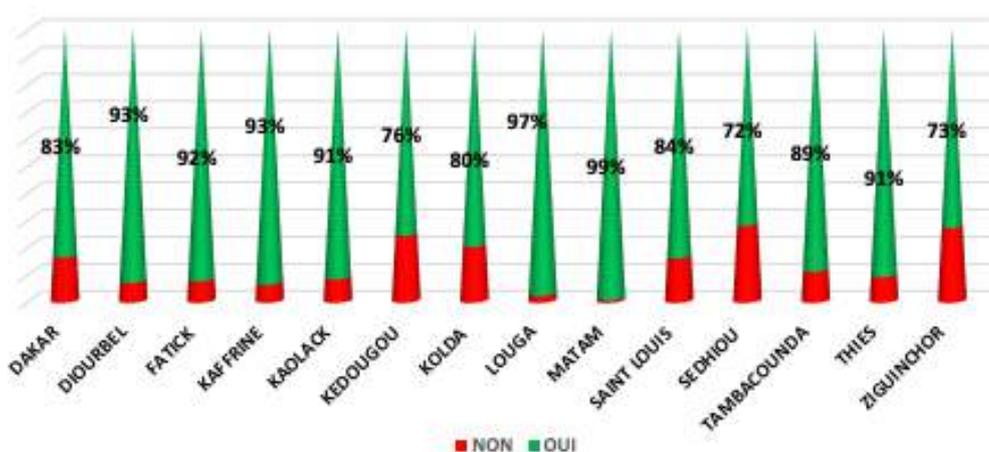
#### IV.3.1.1 Logements des ICP au niveau national



Graphique 65. Disponibilité des logements d'ICP

Au niveau national, seules 12% des postes de santé ne disposent pas de logement d'ICP.

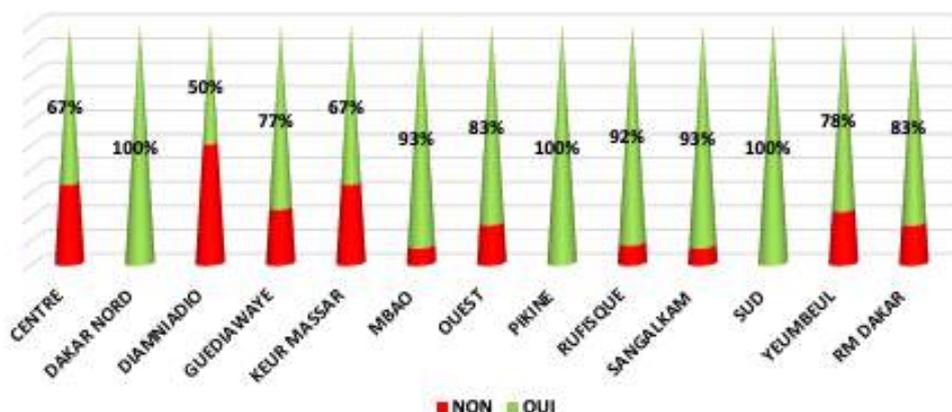
#### IV.3.1.2 Logements d'ICP au niveau régional



Graphique 66. Disponibilité des logements d'ICP par région

Les régions de Ziguinchor et Sédhiou sont moins loties en termes de logements d'ICP avec un gap respectivement de 27% et 28%.

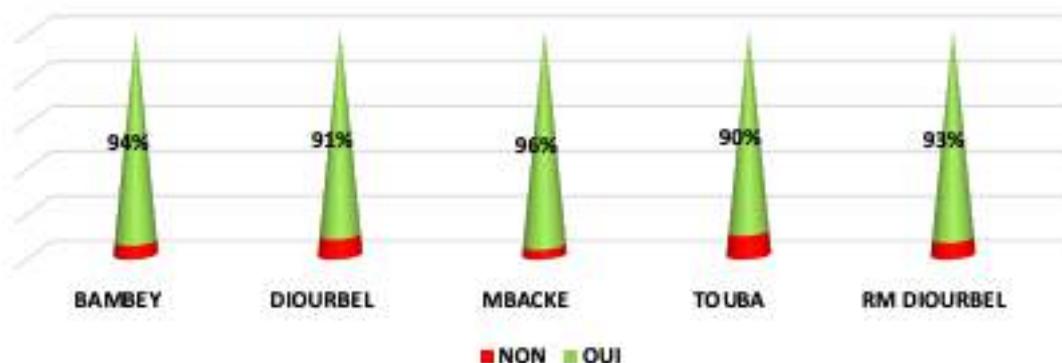
#### ● RM Dakar



Graphique 67. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Dakar

Dans la région de Dakar, 83% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est plus importante dans les DS Dakar –Nord, Dakar –Sud et Pikine (100%) et est de 50% dans celui de Diamniadio.

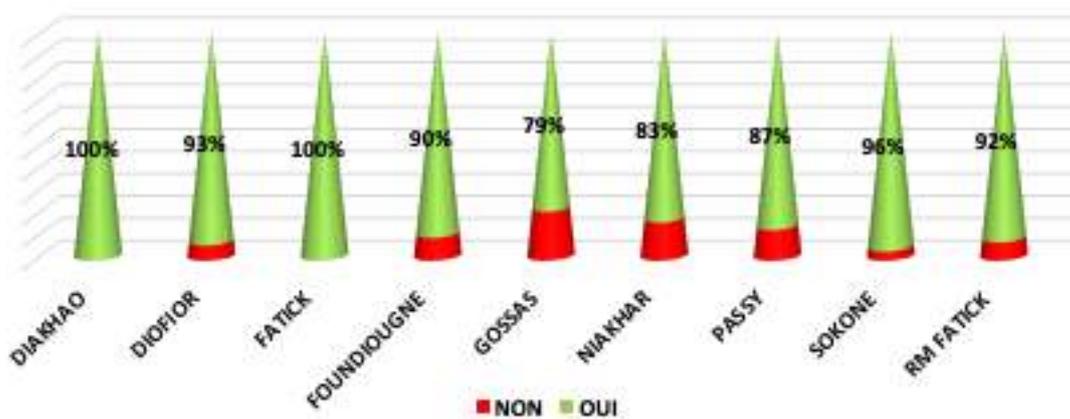
## ● RM Diourbel



Graphique 68. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Diourbel

Dans la région de Diourbel, 93% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité varie entre 90% pour DS Touba et 96% pour le DS de Mbacké.

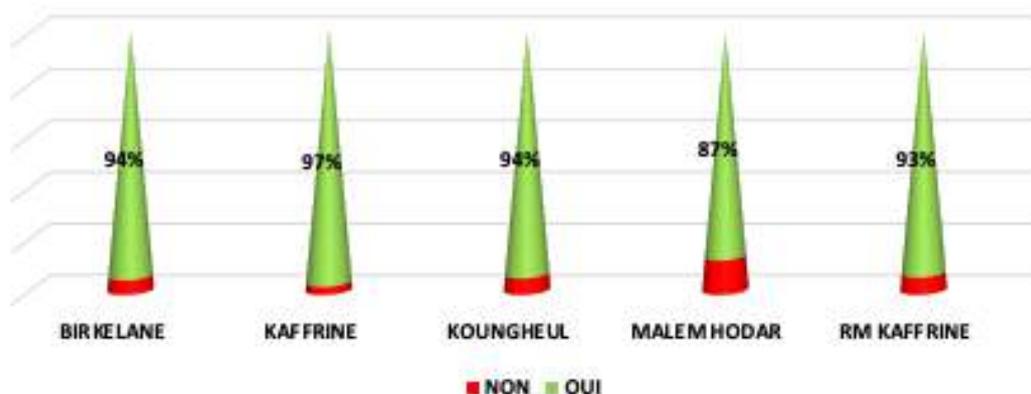
## ● RM Fatick



Graphique 69. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Fatick

Dans la région de Fatick, 92% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 100% dans les DS Fatick et Diakhao et de 83% dans celui de Niakhar.

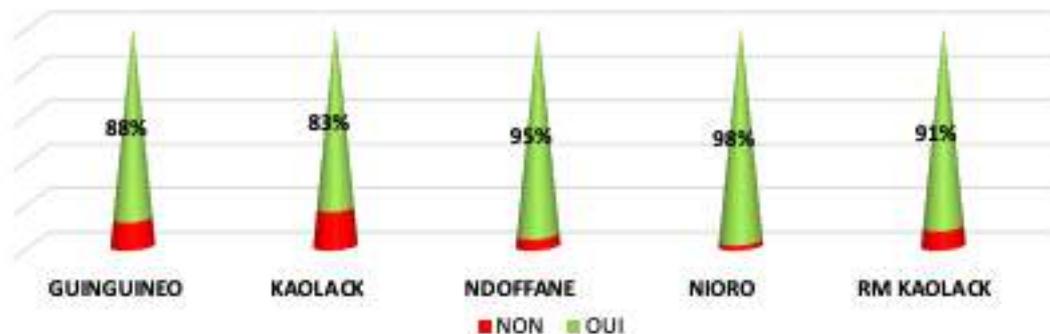
## ● RM Kaffrine



Graphique 70. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kaffrine

Dans la région de Kaffrine, 93% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité varie entre 87% à Malem Hodar et 97% à Kaffrine.

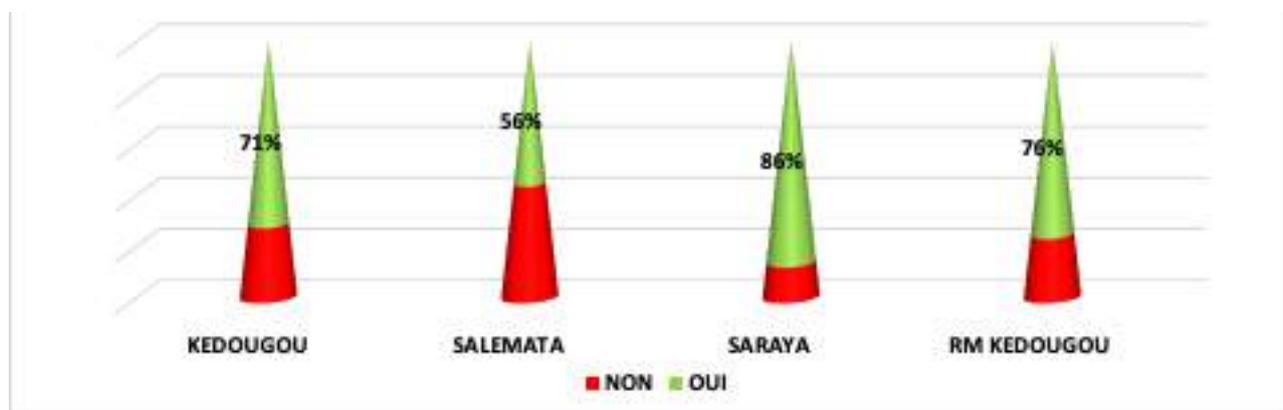
## ● RM Kaolack



Graphique 71. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kaolack

Dans la région de Kaolack, 91% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 98% dans le DS de Nioro et de 83% dans celui de Kaolack.

## ● RM Kédougou



Graphique 72. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kédougou

Dans la région de Kédougou, 76% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 86% dans le DS Saraya et de 56% dans celui de Salémata.

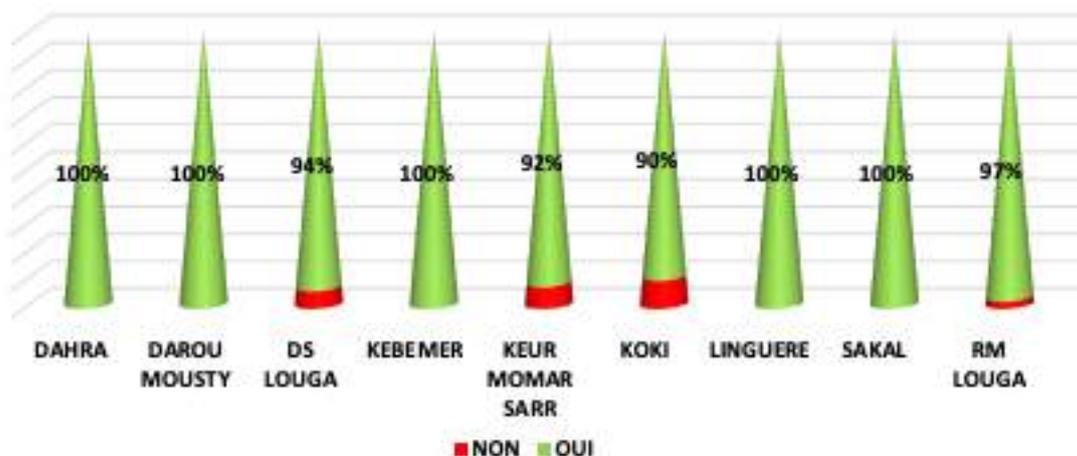
## ● RM Kolda



Graphique 73. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Kolda

Dans la région de Kolda, 80% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 100% dans le DS de Vélingara et de 56% dans celui de Kolda.

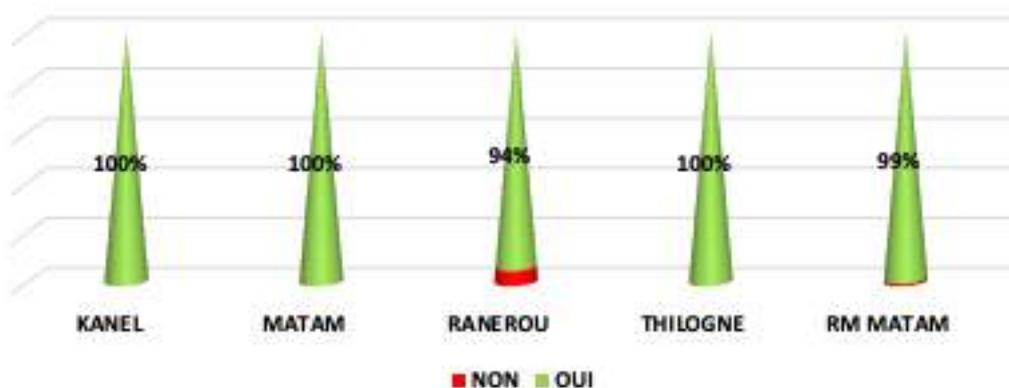
## ● RM Louga



Graphique 74. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Louga

Dans la région de Louga, 97% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 100% dans les DS de Dahra, Darou Mousty, Kébémér, Linguère et Sakal et est de 90% dans celui de Koki.

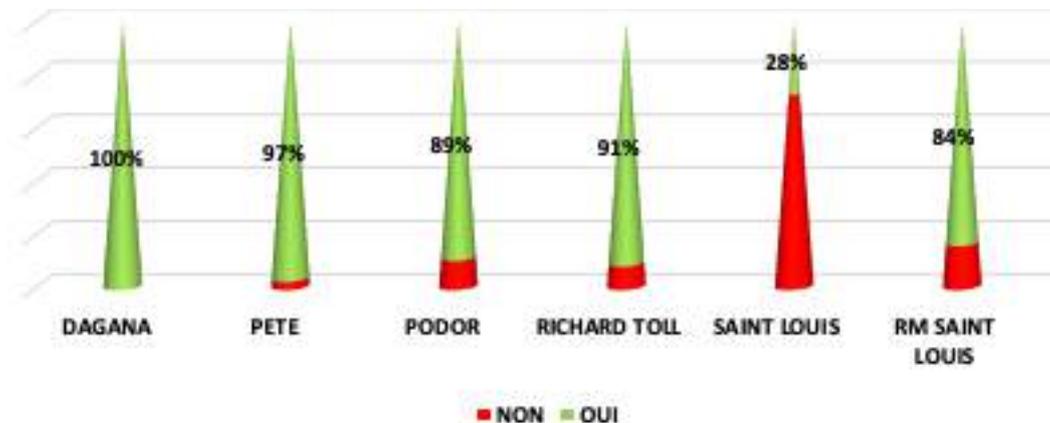
## ● RM Matam



Graphique 75. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Matam

Dans la région de Matam, 99% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 100% dans les DS de Kanel, Matam et Thilogne et est de 94% dans celui de Ranérou.

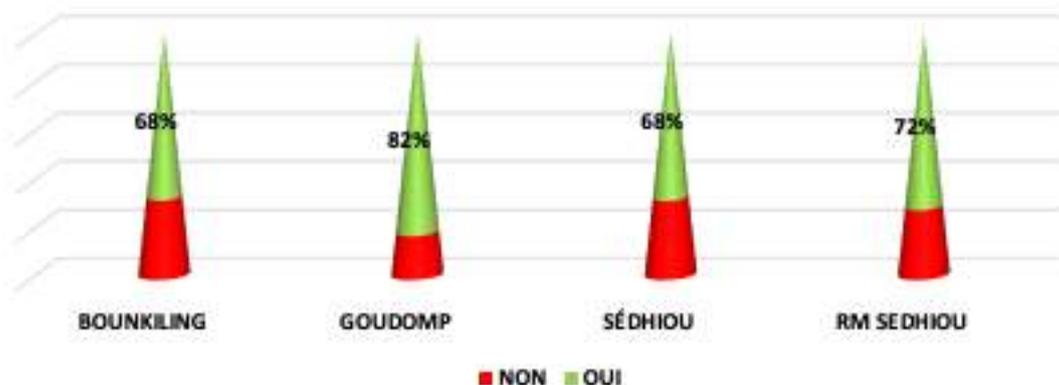
## ● RM Saint-Louis



Graphique 76. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Saint Louis

Dans la région de Saint-Louis, 84% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 100% dans le DS de Dagana et de 28% dans celui de Saint-Louis.

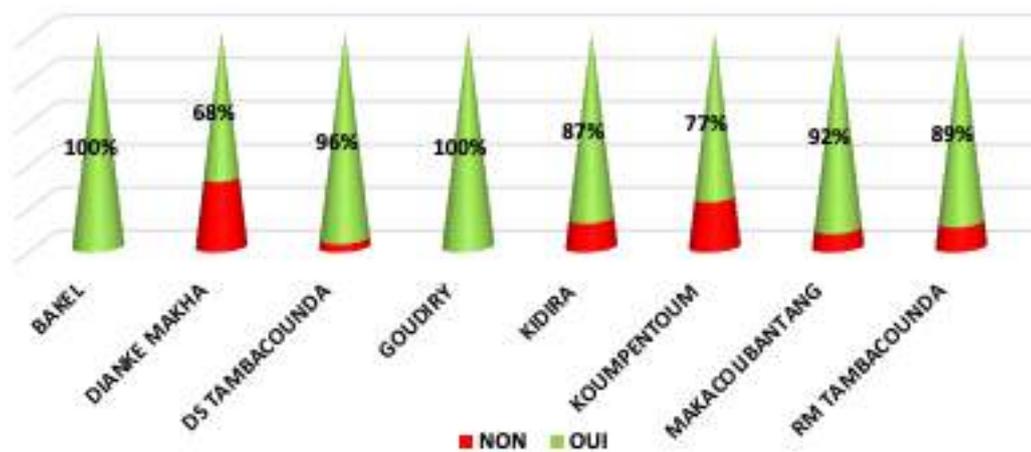
## ● RM Sédhiou



Graphique 77. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Sédhiou

Dans la région de Sédhiou, 72% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 82% dans le DS de Goudomp et de 68% dans ceux de Bounkiling et Sédhiou.

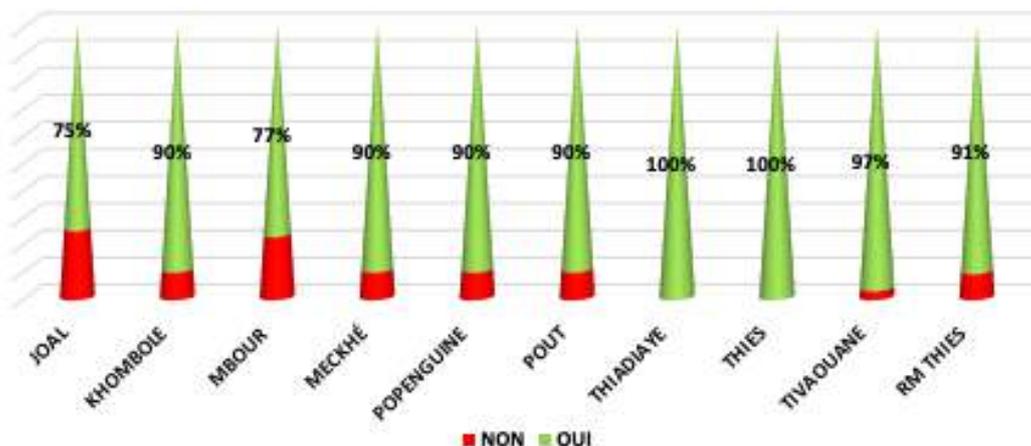
## ● RM Tambacounda



Graphique 78. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Tambacounda

Dans la région de Tambacounda, 89% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 100% dans les DS Bakel et Goudiry et est de 68% dans celui de Dianké Makha.

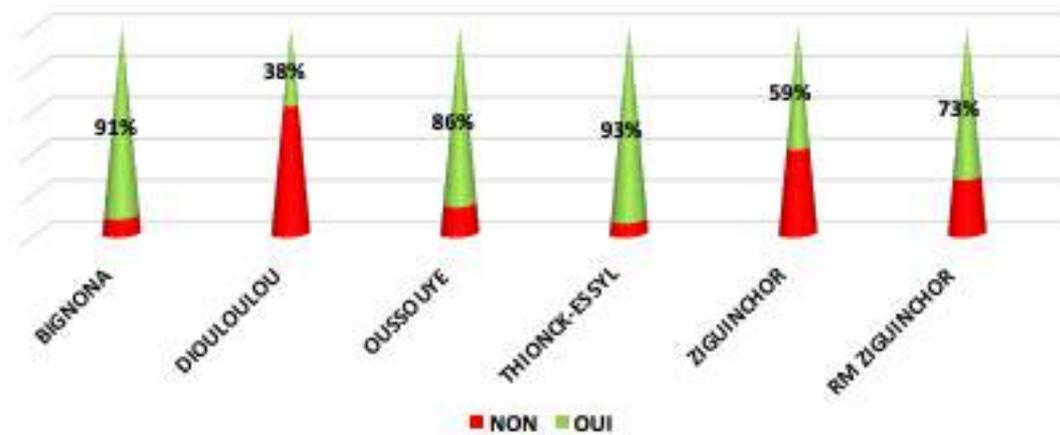
## ● RM Thiès



Graphique 79. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Thiès

Dans la région de Thiès, 91% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 100% dans les DS Thiadiaye et Thiès et est de 75% dans celui de Joal.

## ● RM Ziguinchor



*Graphique 80. Disponibilité des logements d'ICP dans la région de Ziguinchor*

Dans la région de Ziguinchor, 73% des postes de santé disposent de logement d'ICP. Cette disponibilité est de 93% dans le DS Thionck-Essyl et est de 38% dans celui de Diouloulou.



The background of the left half of the page is a topographic map with brown and tan contour lines. The text is overlaid on this map.

**Ressources  
humaines  
des Points de  
Prestations des  
services de Santé :  
Etat des lieux et  
besoins actuels**

# V. Ressources humaines des Points de Prestations des services de Santé : Etat des lieux et besoins actuels

## V.1. Etat des lieux

### V.1.1 Distribution des agents de santé par type de services et soins et par type de structure

Tableau 38. Répartition des agents par type de service et soins et par type de structure

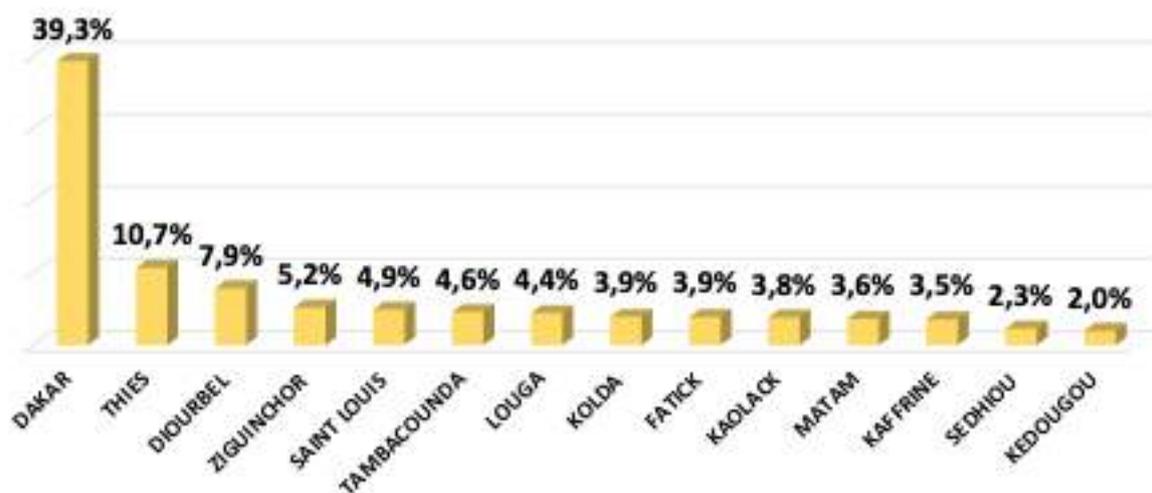
Type de services et soins	Agents par Type de structures						TOTAL
	PS	CS1	CS2	EPS1	EPS2	EPS3	
Administration	25	133	147	265	443	1140	2153
Assistance à la maintenance		3	1	5	26	92	127
Assistance à l'imagerie médicale		27	8	21	37	44	137
Assistance aux services de laboratoire	10	8	0	3	1	8	30
Assistance aux soins chirurgicaux de spécialité			29	16	15	116	176
Assistance aux soins médicaux de spécialité, aux soins dentaires et aux soins des Consultations primaires curatives (CPC)	2379	142	101	197	503	620	3942
Economat	401	286	202	131	317	568	1905
Gestion	2525	458	262	112	142	361	3860
Hygiène assainissement et environnement	2184	744	458	166	194	188	3934
Imagerie médicale		6	15	31	57	155	264
Logistique		0	0	0	2	16	18
Maintenance des équipements médicaux		15	27	36	50	67	195
Maintenance des infrastructures		0	0		1	2	3
Promotion de la santé	0	24	7	2	1	3	37
SATD		7	10	10	11	46	84
Service de laboratoire	8	145	138	87	164	207	749
Services de pharmacie		19	38	18	51	90	216
Soins chirurgicaux de spécialité		0	4	29	125	189	347
Soins de réhabilitation				7	33	51	91
Soins dentaires	7	82	56	25	51	70	291
Soins des Consultations primaires Curatives (CPC)	2305	925	704	439	1205	1861	7439
Soins d'urgence		1	28	48	91	182	350
Soins en cardiologie		5	10	14	26	70	125
Soins en néphrologie				5	45	48	98
Soins maternels, néonataux et infanto juvéniles	1685	568	466	223	419	409	3770
Soins médicaux de spécialité	1	5	15	35	76	411	543
Soins ophtalmologiques		23	22	13	37	84	179
Soins pour la prise en charge des cancers				1	2	36	39
Soins psychiques et psychiatriques				1	5	46	52
Soutien technique	1242	411	99	179	322	696	2949
Travail social	1	87	52	20	52	73	285
<b>Total</b>	<b>12773</b>	<b>4124</b>	<b>2899</b>	<b>2139</b>	<b>4504</b>	<b>7949</b>	<b>34388</b>

En **2022**, le personnel dédié aux différents types de service et soins en fonction des structures existantes dans le pays est de **34 388 agents**. Sur cet effectif, les 5 types de service ou de soins qui regroupent le plus de personnel sont :

- ◆ L'assistance aux soins médicaux de spécialités, aux soins dentaires et aux soins des consultations primaires curatives avec 3 942 agents soit 11,5% dont 2 379 dans les postes de santé ;
- ◆ Les soins de consultations primaires curatives regroupent 7 439 agents soit 21,6%, dont 2 305 dans les postes de santé ;
- ◆ Les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles occupent 3770 agents soit 10,9% dont 1685 dans les postes de santé ;
- ◆ Le service de gestion regroupe 3 860 agents, soit 11,2% ;
- ◆ Le service d'hygiène assainissement et environnement occupe 3 934 agents, soit 11,4%.

Les services faiblement représentés sont la maintenance des infrastructures (3 agents), la logistique (18), l'assistance aux services de laboratoire (30), le service de promotion de la santé (37), les soins pour la prise en charge des cancers (39 les soins psychiques et psychiatriques (52), SATD (84), Soins de réhabilitation (91), les soins en néphrologie (98) et les soins en cardiologie (125 agents).

### V.1.2 Analyse des ressources humaines du service de consultations primaires curatives



**Graphique 81.** Répartition par région des agents intervenant dans les Consultations Primaires Curatives (CPC)

La région de Dakar concentre 39,3% du personnel dédié aux CPC. Les régions de Thiès, Diourbel et Ziguinchor suivent de très loin avec respectivement 10,7%, 7,9% et 5,2%. La proportion de ces agents dans les régions de Sédhiou et Kédougou est respectivement de 2,3% et 2%.

**Tableau 39.** Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des postes de santé

Régions médicales	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	TOTAL
DAKAR	154	101	132	388
DIOURBEL	62	6	79	148
FATICK	58	17	58	133
KAFFRINE	69	4	63	136
KAOLACK	89	8	79	176
KEDOUGOU	29	0	28	57
KOLDA	98	14	42	154
LOUGA	53	4	88	145
MATAM	75	2	38	115
SAINT LOUIS	75	0	60	135

Régions médicales	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	TOTAL
SÉDHIOU	34	5	34	73
TAMBACOUNDA	91	4	75	170
THIÈS	153	42	136	331
ZIGUINCHOR	74	12	58	144
<b>Total</b>	<b>1114</b>	<b>219</b>	<b>970</b>	<b>2305</b>

La catégorie socio-professionnelle des assistants infirmiers dans les postes de santé compte 1114 agents, soit 48% de l'effectif dédié aux CPC. Elle est suivie des infirmiers d'Etat avec 42% et des infirmiers brevetés avec 9%.

Les régions de Dakar, Thiès et Kaolack concentrent le plus d'agents infirmiers, quel que soit le type, avec respectivement 17%, 14% et 8% dans l'offre des CPC.

Les régions de Kédougou et Sédhiou sont les moins pourvus avec respectivement 2,5% et 3,2% de cette catégorie d'agents.

**Tableau 40.** Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des centres de santé de type 1 (CS1)

Régions médicales	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	TOTAL
DAKAR	69	66	40	57	232
DIORBEL	35	22	28	37	122
FATICK	21	4	26	12	63
KAFFRINE	12	0	14	10	36
KAOLACK	11	1	11	8	31
KEDOUGOU	5	2	14	5	26
KOLDA	12	6	18	8	44
LOUGA	29	6	25	19	79
MATAM	7	1	10	7	25
SAINT LOUIS	22	5	17	23	67
SEDHIOU	8	1	15	10	34
TAMBACOUNDA	9	1	20	9	39
THIES	18	4	28	13	63
ZIGUINCHOR	20	8	28	8	64
<b>Total</b>	<b>278</b>	<b>127</b>	<b>294</b>	<b>226</b>	<b>925</b>

Dans les CS1, l'effectif de la catégorie socio-professionnelle des infirmiers d'Etat est le plus important et représente 31,8% de l'effectif dédié aux CPC. Il est suivi de ceux des assistants infirmiers avec 30% et des médecins généralistes avec 24,4%. L'effectif des infirmiers brevetés représente 13,7%.

Les régions de Dakar et de Diourbel concentrent le plus d'agents des quatre catégories socioprofessionnelles avec respectivement 25% et 13%.

Ces taux sont plus faibles à Matam (2,7%) et à Kédougou (2,8 %).

**Tableau 41.** Répartition des agents par région et par catégorie socioprofessionnelle intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des Centres de Santé de type 2 (CS2)

Régions médicales	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	TOTAL
DAKAR	120	94	113	107	434
FATICK	10	1	11	5	27
KAFFRINE	2	0	7	4	13
KAOLACK	3	0	4	3	10
KÉDOUGOU	8	0	10	3	21

Régions médicales	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	TOTAL
KOLDA	8	4	8	7	27
LOUGA	3	6	4	3	16
MATAM	4	0	2	2	8
SAINT LOUIS	1	0	2	2	5
TAMBACOUNDA	15	2	23	11	51
THIÈS	16	10	27	14	67
ZIGUINCHOR	13	2	7	3	25
<b>Total</b>	<b>203</b>	<b>119</b>	<b>218</b>	<b>164</b>	<b>704</b>

Dans les CS 2, l'effectif de la catégorie socio-professionnelle des infirmiers d'Etat représente 31% des agents dédiés aux CPC. Il est suivi de ceux des assistants infirmiers (28,8%) et des médecins généralistes (23,3%). Les infirmiers brevetés représentent 17%.

La région de Dakar concentre plus de la moitié des agents dédiés aux CPC avec 61,6%.

**Tableau 42.** Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des Etablissements Publics de santé de niveau 1 (EPS 1)

Régions médicales	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	TOTAL
DAKAR	75	17	55	29	176
DIOURBEL	44		44	17	105
LOUGA	6		8	8	22
MATAM	5		7	3	15
SAINT LOUIS	7		9	3	19
THIÈS	48		42	12	102
<b>Total</b>	<b>185</b>	<b>17</b>	<b>165</b>	<b>72</b>	<b>439</b>

Au niveau des EPS 1, les effectifs des catégories socio-professionnelles par rapport aux CPC sont de 42% pour les assistants infirmiers, 37,6% pour les infirmiers d'Etat, 16,4% pour les médecins généralistes et 3,9% pour les infirmiers brevetés.

Les régions de Dakar, Diourbel et Thiès concentrent le plus d'agents avec respectivement 40,1%, 23,9% et 23,2%. La proportion de ces catégories d'agents est faible pour les régions de Matam (3,4%) et Saint-Louis (4,3%).

**Tableau 43.** Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des Etablissements Publics de Santé de niveau 2 (EPS 2)

Régions médicales	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	TOTAL
DIOURBEL	18		19	6	43
FATICK	27		32	6	65
KAFFRINE	26		47	6	79
KAOLACK	36		18	13	67
KÉDOUGOU	10		30	3	43
KOLDA	20	2	35	8	65
LOUGA	29		31	9	69
MATAM	58		39	11	108
SAINT LOUIS	81		42	15	138
SÉDHIOU	19	15	27	2	63
TAMBACOUNDA	30		40	10	80
THIÈS	61	7	139	23	231
ZIGUINCHOR	48		91	15	154
<b>Total</b>	<b>463</b>	<b>24</b>	<b>590</b>	<b>127</b>	<b>1205</b>

Au niveau des EPS 2, les effectifs des catégories socio-professionnelles sont de 48,9 % pour les infirmiers d'Etat, 38,4% pour les assistants infirmiers, 10,5% pour les médecins généralistes et 2% pour les infirmiers brevetés.

Les régions de Thiès, Ziguinchor et Saint Louis concentrent le plus d'agents de ces catégories socio-professionnelles avec respectivement 19,2%, 12,8% et 11,4%.

Pour les régions de Kédougou et Diourbel, l'effectif est faible avec 3,6% chacune

**Tableau 44.** Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des Etablissements Publics de Santé de niveau (EPS 3)

Catégorie socio-professionnelle	DAKAR	DIOURBEL	TOTAL
Assistant Infirmier	536	72	608
Infirmier Breveté	173	0	173
Infirmier d'Etat	850	66	916
Médecin généraliste	135	29	164
<b>Total</b>	<b>1694</b>	<b>167</b>	<b>1861</b>

La région de Dakar concentre à elle seule 91% des catégories socio-professionnelles dédiées aux CPC dans les EPS3 tandis que celle de Diourbel dispose de 9% de l'ensemble de ces types d'agents. Les infirmiers d'Etat sont plus représentés avec 49,2%, suivis des assistants infirmiers avec 32,7%. Dans ces établissements, les médecins généralistes représentent 8,8%.

Le corps des infirmiers brevetés représente 9,3% et ne sont présents que dans les EPS3 de la Région de Dakar.

### V.1.3 Analyse de la répartition par région médicale et par district des ressources humaines intervenant dans les consultations primaires curatives au niveau des services de santé de base

#### ● RM Dakar

**Tableau 45.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Dakar

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	TOTAL
CENTRE	38	52	39	42	171
DIAMNIADIO	32	7	18	3	60
GUÉDIWAYE	27	2	16	3	48
KEUR MASSAR	23	16	23	5	67
MBAO	25	12	15	4	56
NORD	40	71	47	53	211
OUEST	62	41	40	18	161
PIKINE	31	12	29	9	81
RUFISQUE	17	11	23	4	55
SANGALKAM	24	7	14	2	47
SUD	11	17	8	17	53
YEUMBEUL	13	13	13	5	44
<b>Total</b>	<b>343</b>	<b>261</b>	<b>285</b>	<b>165</b>	<b>1054</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Dakar, l'effectif dédié aux CPC est de 1054 agents.

Les assistants infirmiers représentent 32,5%, suivis des infirmiers d'Etat 27%, des infirmiers brevetés 24,8% et des médecins généralistes 15,6%.

Les districts Nord, Centre, et Ouest regroupent plus de la moitié (51,5%) de ces catégories avec respectivement 20%, 16,2% et 15,3%.

## ● RM de Diourbel

**Tableau 46.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Diourbel

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	TOTAL
BAMBEY	16	4	22	5	47
DIORBEL	20	9	21	4	54
MBACKE	12	4	16	3	35
TOUBA	49	11	48	26	134
<b>Total</b>	<b>97</b>	<b>28</b>	<b>107</b>	<b>38</b>	<b>270</b>

Le tableau démontre que dans la région de Diourbel, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 270 agents.

Les infirmiers d'Etat représentent 39,6% suivis des assistants infirmiers 35,9%, des médecins généralistes 14,1% et des infirmiers brevetés 10,4%.

Le district de Touba regroupe près de la moitié (49,6%) de ces catégories.

Le district de Mbacké compte la plus faible proportion avec 13%.

## ● RM Fatick

**Tableau 47.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Fatick

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	TOTAL
DIAKHAO	14	7	8	2	31
DIOFIOR	11	2	17	1	31
FATICK	12	9	17	3	41
FOUNDIOUGNE	7	0	10	3	20
GOSSAS	8	1	8	2	19
NIAKHAR	9	0	10	2	21
PASSY	9	3	13	3	28
SOKONE	19	0	12	1	32
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>22</b>	<b>95</b>	<b>17</b>	<b>223</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Fatick, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 223.

Les infirmiers d'Etat représentent 42,6% suivis des assistants infirmiers 39,9%, des médecins généralistes 7,6% et des infirmiers brevetés 9,9%.

## ● RM Kaffrine

**Tableau 48.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Kaffrine

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
BIRKELANE	13	0	19	4	36
KAFFRINE	41	1	22	3	67
KOUNGHEUL	17	1	27	4	49
MALEM HODAR	12	2	16	3	33
<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>4</b>	<b>84</b>	<b>14</b>	<b>185</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Kaffrine, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 185.

Les infirmiers d'Etat représentent 45,4% suivis des assistants infirmiers 44,9%, des médecins généralistes 7,6% et des infirmiers brevetés 2,2%.

Le district de Kaffrine regroupe 36,2% de ces catégories et celui de Malem Hodar compte la plus faible proportion avec 17,8%.

## ● RM Kaolack

**Tableau 49.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Kaolack

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
GUINGUINEO	11	0	31	2	44
KAOLACK	37	5	17	4	63
NDOFFANE	20	0	11	1	32
NIORO	35	4	35	4	78
<b>Total</b>	<b>103</b>	<b>9</b>	<b>94</b>	<b>11</b>	<b>217</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Kaolack, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 217. Les infirmiers d'Etat représentent 43,3% suivis des assistants infirmiers 47,5%, des médecins généralistes 5,1% et des infirmiers brevetés 4,1%.

Le district de Nioro regroupe 35,9% de ces catégories et celui de Ndoffane compte la plus faible proportion avec 14,7%.

## ● RM Kédougou

**Tableau 50.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Kédougou

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
KÉDOUGOU	19	0	21	4	44
SALEMATA	4	2	15	2	23
SARAYA	19	0	16	2	37
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>2</b>	<b>52</b>	<b>8</b>	<b>104</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Kédougou, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 104.

Les infirmiers d'Etat représentent 50% suivis des assistants infirmiers 40,4%, des médecins généralistes 7,7% et des infirmiers brevetés 1,9%.

Le district de Kédougou regroupe 42,3% de ces catégories et celui de Salémata 22,1% compte la plus faible proportion avec 14,7%.

## ● RM Kolda

**Tableau 51.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives de Kolda

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
KOLDA	50	18	32	5	105
MYF	20	1	12	3	36
VELINGARA	48	5	24	7	84
<b>Total</b>	<b>118</b>	<b>24</b>	<b>68</b>	<b>15</b>	<b>225</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Kolda, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 225. Les assistants infirmiers 52,4% suivis des infirmiers d'Etat représentent 30,2%, des infirmiers brevetés 10,7% et des médecins généralistes 6,7%.

Le district de Kolda regroupe 46,7% de ces catégories et celui de MYF compte la plus faible proportion avec 16%.

## ● RM Louga

**Tableau 52.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Louga

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
DAHRA	13	6	21	3	43
DAROU MOUSTY	14	3	14	2	33
KEBEMER	9	2	16	5	32
KEUR MOMAR SARR	9	0	16	3	28
KOKI	10	1	7	2	20
LINGUERE	8	1	10	2	21
LOUGA	14	0	18	3	35
SAKAL	8	3	15	2	28
<b>Total</b>	<b>85</b>	<b>16</b>	<b>117</b>	<b>22</b>	<b>240</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Louga, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 240. Les assistants infirmiers 35,4% suivis des infirmiers d'Etat représentent 48,7%, des infirmiers brevetés 6,7% et des médecins généralistes 9,2%.

Le district de Dahra regroupe 17,9% de ces catégories et celui de Koki compte la plus faible proportion avec 8,3%.

## ● RM Matam

**Tableau 53.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Matam

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
KANEL	38	1	18	4	61
MATAM	24	2	10	2	48
RANEROU	16	0	9	1	26
THILOGNE	8	0	13	2	23
<b>Total</b>	<b>86</b>	<b>3</b>	<b>50</b>	<b>9</b>	<b>148</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Matam, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 148. Les assistants infirmiers 58,1% suivis des infirmiers d'Etat représentent 33,8%, des médecins généralistes 6,1% et des infirmiers brevetés 2%.

Le district de Kanel regroupe 41,2% de ces catégories et celui de Ranérou compte la plus faible proportion avec 17,6%.

## ● RM Saint-Louis

**Tableau 54.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Saint Louis

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
DAGANA	8	1	11	3	23
PETE	22	0	19	5	46
PODOR	29	0	19	4	52
RICHARD TOLL	20	0	16	5	41
SAINT LOUIS	19	4	14	8	45
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>5</b>	<b>79</b>	<b>25</b>	<b>207</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Saint-Louis, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 207.

Les assistants infirmiers 47,3% suivis des infirmiers d'Etat représentent 38,2%, des médecins généralistes 12,1% et des infirmiers brevetés 2,4%.

Les districts de Saint-Louis sont faiblement dotés avec des effectifs variant entre 11,1% et 25,1%.

Le district de Podor regroupe 25,1% de ces catégories et celui de Dagana compte la plus faible proportion avec 11,1%.

## ● RM Sédhiou

**Tableau 55.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Sédhiou

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
BOUNKILING	18	3	11	2	34
GOUDOMP	11	2	17	3	33
SÉDHIU	13	1	21	5	40
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>6</b>	<b>49</b>	<b>10</b>	<b>107</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Sédhiou, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 107.

Les infirmiers d'Etat représentent 45,8% suivis des assistants infirmiers 39,2%, des médecins généralistes 9,3% et des infirmiers brevetés 5,6%.

Le district Sédhiou regroupe 37,4% de ces catégories et celui de compte la plus faible proportion avec 30,8%.

## ● RM Tambacounda

**Tableau 56.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Tambacounda

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
BAKEL	25	3	15	4	47
DIANKE MAKHA	13	1	15	1	30
GOUDIRY	18	1	20	4	43
KIDIRA	16	0	14	2	32
KOUMPENTOUM	14	0	25	3	42
MAKACOLIBANTANG	10	0	11	2	23
TAMBACOUNDA	19	2	18	4	43
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>7</b>	<b>118</b>	<b>20</b>	<b>260</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Tambacounda, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 260.

Les infirmiers d'Etat représentent 45,4% suivis des assistants infirmiers 44,2%, des médecins généralistes 7,7% et des infirmiers brevetés 2,7%.

Le district Bakel regroupe 18,1% de ces catégories et celui de Makacolibantang compte la plus faible proportion avec 8,8%.

## ● RM de Thiès

**Tableau 57.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Thiès

DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
JOAL	17	1	12	2	32
KHOMBOLE	29	1	15	2	47
MBOUR	27	8	39	4	78
MECKHE	11	1	25	4	41
POPENGUINE	10	0	12	3	25
POUT	13	6	9	2	30
THIADIAYE	14	6	16	2	38
THIÈS	41	30	39	6	116
TIVAOUANE	25	3	24	2	54
<b>Total</b>	<b>187</b>	<b>56</b>	<b>191</b>	<b>27</b>	<b>461</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Thiès, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 461.

Les infirmiers d'Etat représentent 41,4% suivis des assistants infirmiers 40,6%, des infirmiers brevetés 12,1% et des médecins généralistes 5,8%.

Le district Thiès regroupe 25,2 % de ces catégories et celui de Popenguine compte la plus faible proportion avec 5,4%.

## ● RM de Ziguinchor

**Tableau 58.** Répartition par district sanitaire (DS) des agents intervenant dans les consultations primaires curatives dans la région de Ziguinchor

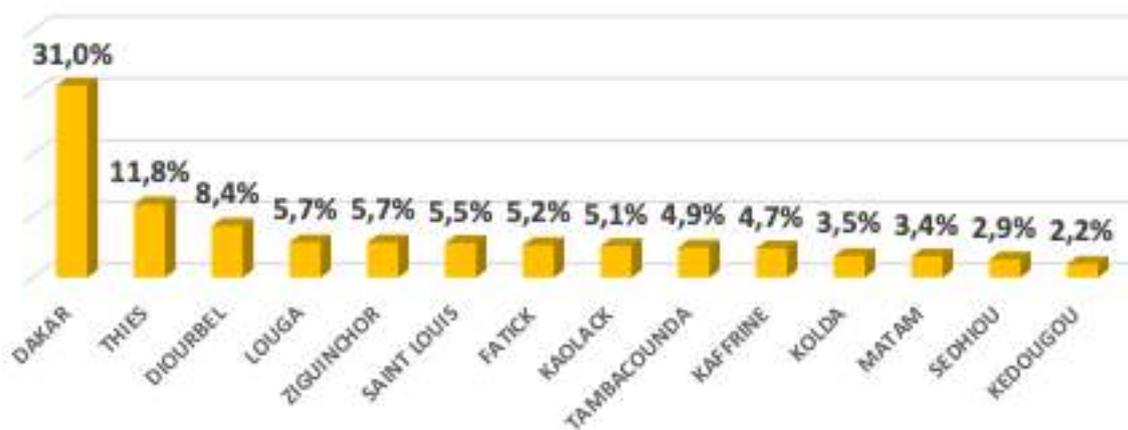
DISTRICT	Assistant Infirmier	Infirmier Breveté	Infirmier d'Etat	Médecin Généraliste	Total
BIGNONA	38	2	19	3	62
DILOULOU	15	4	17	3	39
OUSSOUYE	8	9	16	1	34
THIONCK-ESSYL	11	0	13	2	26
ZIGUINCHOR	35	7	28	2	72
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>22</b>	<b>93</b>	<b>11</b>	<b>233</b>

Le tableau ci-dessus montre que dans la région de Ziguinchor, l'effectif du personnel dédié aux CPC est de 233.

Les assistants infirmiers représentent 46%, suivis des infirmiers d'Etat 39,9%, des infirmiers brevetés 9,4% et des médecins généralistes 4,7%.

Le district Ziguinchor regroupe 30,9% de ces catégories et celui de Thionck-Essyl compte la plus faible proportion avec 11,2%.

## V.1.4 Analyse de la répartition par région des ressources humaines intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles



**Graphique 82.** Répartition par région des agents intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles

La région de Dakar concentre 31% du personnel dédié aux services des soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles. Les régions de Thiès et de Diourbel suivent de très loin avec respectivement 11,8% et 8,4%. La proportion de ces agents dans les autres régions varie entre 2,2 % et 5,7%.

**Tableau 59.** Répartition par région des Sages-Femmes d'Etat (SFE) intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles au niveau des PS

Région	Sage-Femme d'Etat	
	Effectifs	Pourcentage
DAKAR	313	18,6%
THIÈS	232	13,8%
DIOURBEL	134	8,0%
ZIGUINCHOR	122	7,2%
KAOLACK	117	6,9%
SAINT LOUIS	115	6,8%
KAFFRINE	113	6,7%
FATICK	112	6,6%
LOUGA	110	6,5%
TAMBACOUNDA	91	5,4%
KOLDA	73	4,3%
MATAM	68	4,0%
SÉDHIOU	55	3,3%
KÉDOUGOU	30	1,8%
<b>TOTAL</b>	<b>1685</b>	<b>100,0%</b>

Le tableau ci-dessus montre au niveau national, la répartition des SFE intervenant dans les soins maternels et néonataux par région au niveau des PS avec un effectif de 1685.

La majeure partie des SFE se concentrent dans les régions ouest : Dakar (18,6%) et Thiès (13,8%).

Cependant, elles sont de proportion faible dans les régions Sud-Est avec Kédougou (1,8%) et Sédhiou (3,3%).

**Tableau 60.** Répartition par région des agents intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles au niveau des CS

Région	Catégories Socioprofessionnelles				
	Médecin Compétent SOU	Médecin Gynécologue obstétricien	Sage-femme d'Etat	TOTAL	%
DAKAR	0	37	357	394	38,1%
THIÈS	1	4	99	104	10,1%

Région	Catégories Socioprofessionnelles				
	Médecin Compétent SOU	Médecin Gynécologue obstétricien	Sage-femme d'Etat	TOTAL	%
DIOURBEL	0	1	73	74	7,2%
TAMBACOUNDA	3	1	67	71	6,9%
FATICK	3	1	61	65	6,3%
LOUGA	1	1	59	61	5,9%
KAOLACK	0	1	42	43	4,2%
ZIGUINCHOR	1	1	40	42	4,1%
SAINT LOUIS	0	2	37	39	3,8%
KAFFRINE	2	0	33	35	3,4%
SÉDHIOU	0	0	28	28	2,7%
KÉDOUGOU	0	0	27	27	2,6%
KOLDA	1	0	26	27	2,6%
MATAM	1	0	23	24	2,3%
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>49</b>	<b>972</b>	<b>1034</b>	<b>100,0%</b>

Le tableau montre que sur un effectif total de 1034 agents intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles dans les CS, 94% sont des SFE, 4,7% des médecins gynécologues obstétriciens et 1,2% des médecins compétents SOU.

La majeure partie des SFE se concentrent dans la zone Ouest avec Dakar (36,7%) et Thiès (10,2%).

Cependant, elles sont de faible proportion dans les régions de Kédougou (2,8%), Kolda (2,7%) et Matam (2,4%). Les gynécologues représentent 75% de ces agents dans les CS de la région de Dakar et 8,2% à Thiès. L'absence des médecins gynécologues obstétriciens est notée au niveau des CS de Kaffrine, Sédhiou, Kédougou, Kolda et Matam.

Les médecins compétents SOU sont plus présents dans les régions de Tambacounda et Fatick avec 23% chacune. Les régions de Dakar, Kaolack, Kédougou, Sédhiou et Diourbel sont dépourvues de cette catégorie socio-professionnelle.

**Tableau 61.** Tableau : Répartition par région des agents intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles au niveau des EPS

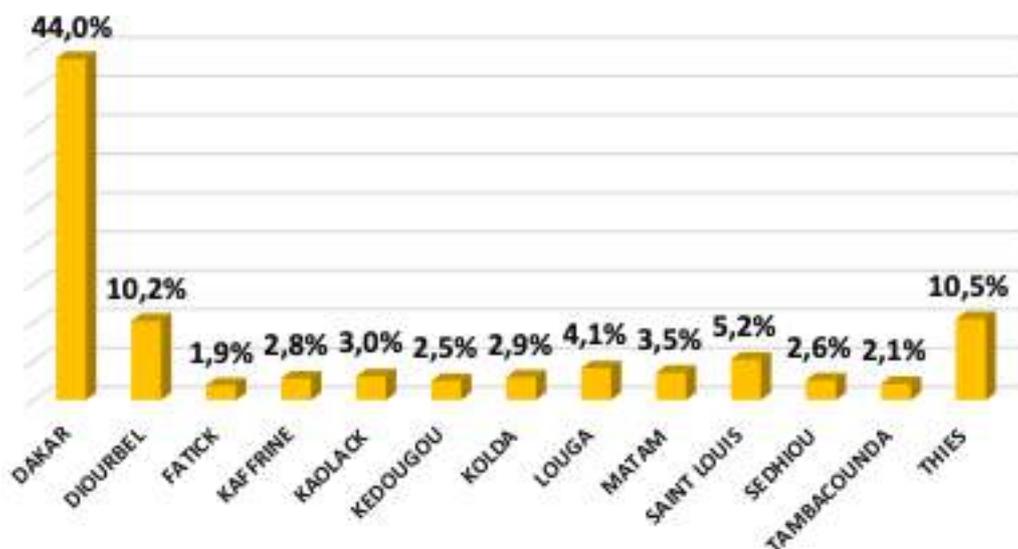
Région	Médecin Gynécologue obstétricien	Sage-femme d'Etat	TOTAL	%
DAKAR	77	385	462	44,0%
DIOURBEL	15	92	107	10,2%
FATICK	3	17	20	1,9%
KAFFRINE	3	26	29	2,8%
KAOLACK	3	29	32	3,0%
KÉDOUGOU	1	25	26	2,5%
KOLDA	2	29	31	2,9%
LOUGA	4	39	43	4,1%
MATAM	4	33	37	3,5%
SAINT LOUIS	9	46	55	5,2%
SÉDHIOU	2	25	27	2,6%
TAMBACOUNDA	2	20	22	2,1%
THIÈS	19	91	110	10,5%
ZIGUINCHOR	5	45	50	4,8%
<b>Total général</b>	<b>149</b>	<b>902</b>	<b>1051</b>	<b>100,0%</b>

Le tableau montre que sur un effectif total de 1051 agents intervenant dans les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles au niveau des EPS, 85,8% sont des SFE et 14,2% des médecins gynécologues obstétriciens.

Plus de la moitié des SFE (52,9%) se concentrent dans la zone Ouest avec 42,7% pour la région Dakar et 10,1% pour celle de Thiès. Le reste est inégalement réparti dans les autres régions et varie entre 1,9% et

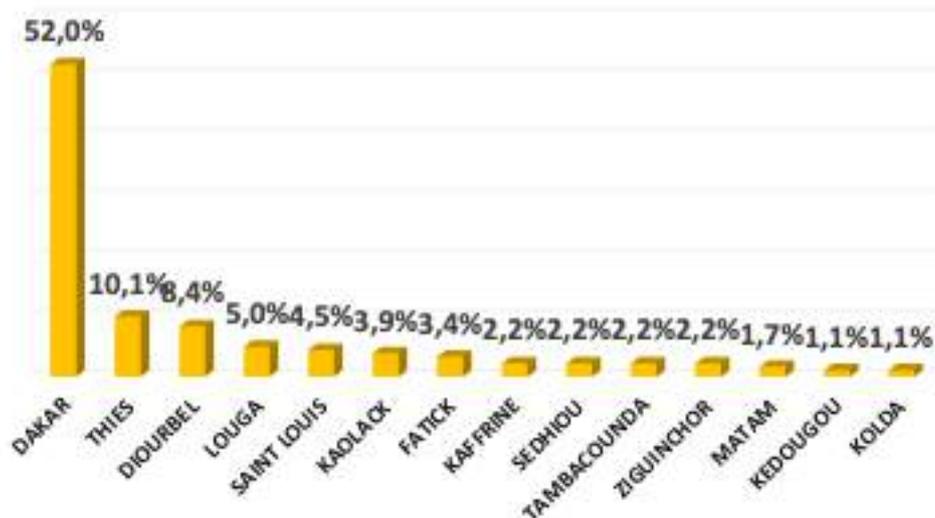
10,2%.

La région de Dakar concentre 51,7% des gynécologues obstétriciens des EPS. Dans les autres régions, la représentativité varie entre 0,7% et 12,7%.



Graphique 83. Répartition des agents intervenant dans les soins maternels et néonataux par région au niveau des EPS

### V.1.1 Répartition par région des agents intervenant dans les soins ophtalmologiques



Graphique 84. Répartition par région des agents intervenant dans les soins ophtalmologiques

Le graphique montre que les agents intervenant dans les soins ophtalmologiques sont plus importants à Dakar 52%, Thiès 10,1% et cette proportion est plus faible à Kolda et Kédougou avec 1,1% chacune.

Tableau 62. Tableau : Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les soins ophtalmologiques

Région	Médecin Ophtalmologue	Technicien supérieur en ophtalmologie	TOTAL	%
DAKAR	48	45	93	52,0%
THIÈS	6	12	18	10,1%
DIOURBEL	4	11	15	8,4%
LOUGA	0	9	9	5,0%
SAINT LOUIS	2	6	8	4,5%
KAOLACK	1	6	7	3,9%
FATICK	1	5	6	3,4%

Région	Médecin Ophtalmologue	Technicien supérieur en ophtalmologie	TOTAL	%
KAFFRINE	1	3	4	2,2%
SÉDHIOU	1	3	4	2,2%
TAMBACOUNDA	0	4	4	2,2%
ZIGUINCHOR	2	2	4	2,2%
MATAM	1	2	3	1,7%
KÉDOUGOU	0	2	2	1,1%
KOLDA	0	2	2	1,1%
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>112</b>	<b>179</b>	<b>100,0%</b>

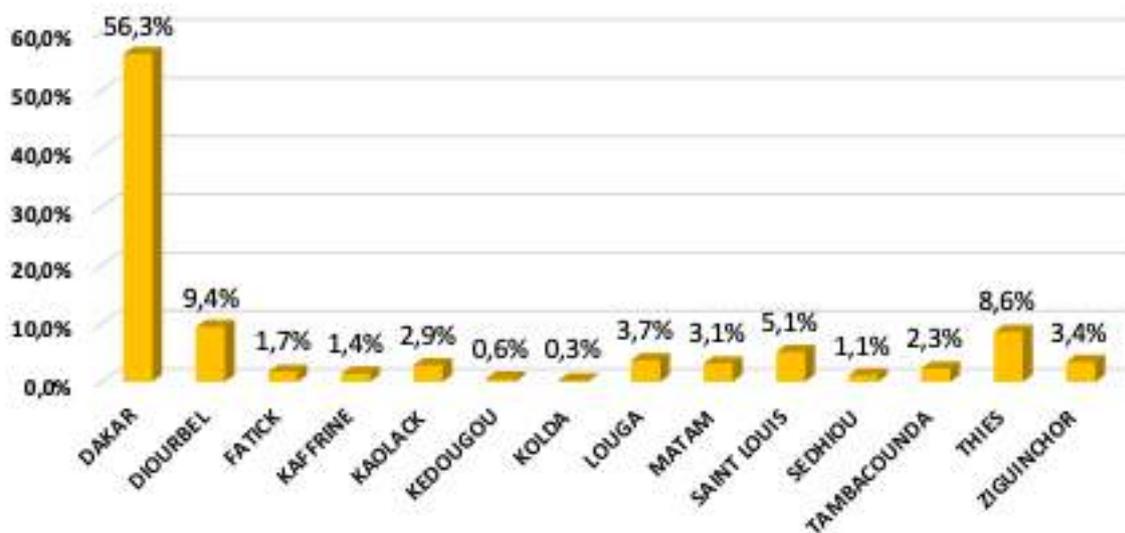
Le tableau montre que pour un effectif de 179 agents intervenant dans les soins ophtalmologiques 62,1% sont dans la zone Ouest avec Dakar (52%) et Thiès (10,1%). Par contre, la proportion est plus faible dans les autres régions surtout dans la zone Sud-Est à Kolda et Kédougou avec 1,1% chacune.

Les techniciens supérieurs en ophtalmologie représentent 62,6% et les médecins ophtalmologues 37,4%.

Les régions de Dakar (25%), Thiès (6,7%) et Diourbel (6,1%) regroupent à elles seules 70,4% des techniciens supérieurs en ophtalmologie. En revanche, ils sont de proportion faible dans les régions de Ziguinchor, Matam, Kédougou et Kolda avec 1,1% chacune.

Les régions de Dakar (71,6%), Thiès (8,9%) et Diourbel (6%) regroupent à elles seules 86,6% des médecins ophtalmologues. Par contre, ils sont de faibles proportions dans les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine, Sédhiou et Matam avec 1,5% chacune. Leur absence est notée au niveau des régions de Louga, Tambacounda, Kédougou et Kolda.

### V.1.2 Répartition par région des agents intervenant dans les soins d'urgence



Graphique 85. Répartition par région des agents intervenant dans les soins d'urgence

Le graphique ci-dessous montre que 56,3% des agents intervenant dans les soins d'urgence sont concentrés à Dakar. Les plus faibles taux de présence se trouvent à Kolda (0,3%) et à Kédougou (0,6%).

Tableau 63. Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les soins d'urgence

Région	Catégories Socioprofessionnelles				%
	Médecin anesthésiste réanimateur	Médecin urgentiste	Technicien supérieur en anesthésie-réanimation	Total	
DAKAR	69	101	57	197	56,3%
DIOURBEL	5	22	12	33	9,4%
FATICK	1	4	5	6	1,7%
KAFFRINE	1	4	4	5	1,4%

Région	Catégories Socioprofessionnelles				%
	Médecin anesthésiste réanimateur	Médecin urgentiste	Technicien supérieur en anesthésie-réanimation	Total	
KAOLACK	1	8	3	10	2,9%
KÉDOUGOU	0	2	1	2	0,6%
KOLDA	0	1	2	1	0,3%
LOUGA	2	7	3	13	3,7%
MATAM	2	8	9	11	3,1%
SAINT LOUIS	3	13	9	18	5,1%
SÉDHIOU	1	2	2	4	1,1%
TAMBACOUNDA	1	7	6	8	2,3%
THIES	5	24	20	30	8,6%
ZIGUINCHOR	3	7	5	12	3,4%
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>210</b>	<b>138</b>	<b>350</b>	<b>100%</b>

Ce tableau montre que sur un effectif de 350, 56,3% exercent à Dakar. Les plus faibles proportions se trouvent à Kolda (0,3%) et à Kédougou (0,6%).

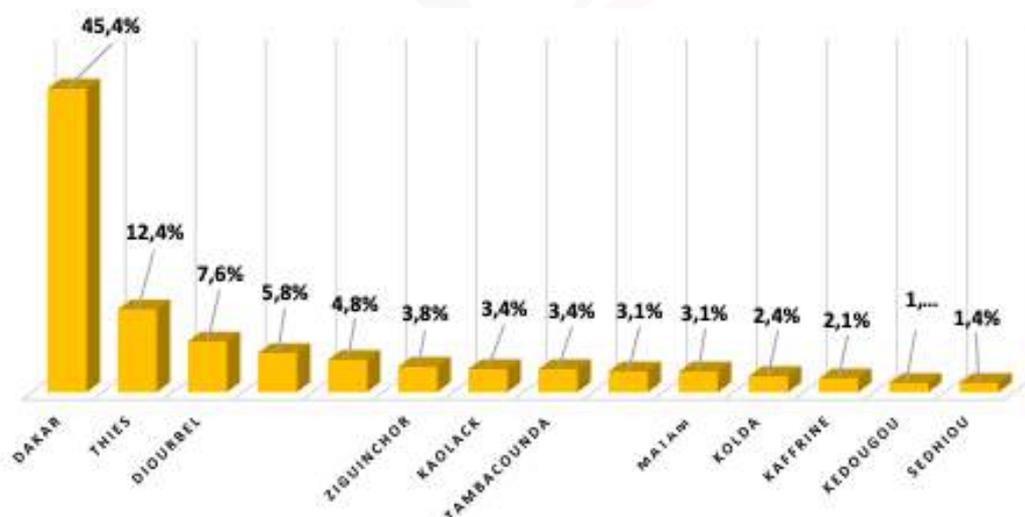
Les médecins urgentistes représentent 60%, les Techniciens Supérieurs en Anesthésie Réanimation (TSAR) 39,4% tandis que les médecins anesthésistes-réanimateurs représentent 26,8%.

Les régions de Dakar (48%), Thiès (11,4%) et Diourbel (10,5%) regroupent à elles seules 70% des médecins urgentistes. Par contre, ils sont de faibles proportions dans les régions de Kolda (0,5%), Sédhiou et Kédougou avec 0,9% chacune.

Les régions de Dakar (41,3%), Thiès (14,5%) et Diourbel (8,7%) regroupent à elles seules 64, 5% des TSAR et sont faiblement représentés dans les régions de Kédougou (0,7%), Kolda et Sédhiou 1,4% chacune.

Les régions de Dakar (73,4%), Thiès (5,3%) et Diourbel (5,3%) regroupent à elles seules 84% des médecins anesthésistes-réanimateurs. En revanche, ils sont faiblement représentés dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kaolack, Sédhiou et Tambacounda avec 1,06% chacune. Leur absence est notée au niveau des régions de Kédougou et Kolda.

### V.1.3 Répartition par région des agents intervenant dans les soins dentaires



Graphique 86. Répartition par région des agents intervenant dans les soins dentaires

Le graphique montre que 45,4% des agents intervenant dans les soins dentaires sont en exercice à Dakar. Les plus faibles proportions se trouvent à Sédhiou et à Kédougou avec 1,4% chacune.

**Tableau 64.** Répartition par région et par catégorie socioprofessionnelle des agents intervenant dans les soins dentaires dans les CS

Région	Catégories Socioprofessionnelles		
	Chirurgien-dentiste	Technicien supérieur en odontologie	TOTAL
DAKAR	38	14	52
DIORBEL	7	1	8
FATICK	6	1	7
KAFFRINE	4	0	4
KAOLACK	4	2	6
KÉDOUGOU	2	1	3
KOLDA	3	2	5
LOUGA	7	2	9
MATAM	3	0	3
SAINT LOUIS	7	1	8
SÉDHIU	2	1	3
TAMBACOUNDA	5	3	8
THIÈS	10	8	18
ZIGUINCHOR	4	0	4
<b>Total</b>	<b>102</b>	<b>36</b>	<b>138</b>

Le tableau montre que sur un effectif de 138, les agents intervenant dans les soins dentaires au niveau des centres de santé sont concentrés à Dakar avec 37,7%. Les plus faibles proportions d'effectif se trouvent à Kédougou, Matam et Sédhiou avec 2,2% chacune.

Les chirurgiens-dentistes représentent 73,9% des agents intervenants dans les soins dentaires et les techniciens supérieurs en odontologie (TSO) 26,1%.

Les régions Ouest, Dakar (37,2%) et Thiès (9,8%) regroupent à elles seules 47% des chirurgiens- dentistes. Par contre, ils sont faiblement représentés dans les régions de Kédougou et Sédhiou avec 1,9% chacune.

Les régions de Dakar (38,9%) et Thiès (22,2%) regroupent à elles seules 61,1% des TSO. En revanche, ils sont faiblement représentés dans les régions de Diourbel, Fatick, Kédougou, Saint-Louis et Sédhiou avec 2,8% chacune. Leur absence est notée au niveau des régions de Kaffrine, Matam et Ziguinchor.

**Tableau 65.** Répartition par région des agents intervenant dans les soins dentaires au niveau des EPS

Région	Catégories Socioprofessionnelles			Total	%
	Chirurgien-Dentiste	Technicien de laboratoire en prothèse dentaire (TLPD)	Technicien supérieur en odontologie		
DAKAR	45	17	11	73	50,0%
THIÈS	8	3	7	18	12,3%
DIORBEL	7	3	4	14	9,6%
SAINT LOUIS	4	3	2	9	6,2%
ZIGUINCHOR	2	2	3	7	4,8%
MATAM	2	1	3	6	4,1%
LOUGA	2	1	2	5	3,4%
KAOLACK	2	1	1	4	2,7%
FATICK	1	0	1	2	1,4%
KAFFRINE	1	1	0	2	1,4%
KOLDA	1	1	0	2	1,4%
TAMBACOUNDA	1	0	1	2	1,4%
KEDOUGOU	1	0	0	1	0,7%
SEDHIU	1	0	0	1	0,7%
<b>Total</b>	<b>78</b>	<b>33</b>	<b>35</b>	<b>146</b>	<b>100%</b>

Le tableau montre que sur un effectif de 146, la moitié des agents sont concentrés à Dakar (50%). Les plus faibles proportions d'effectif se trouvent à Sédhiou et Kédougou, avec 0,7% chacune.

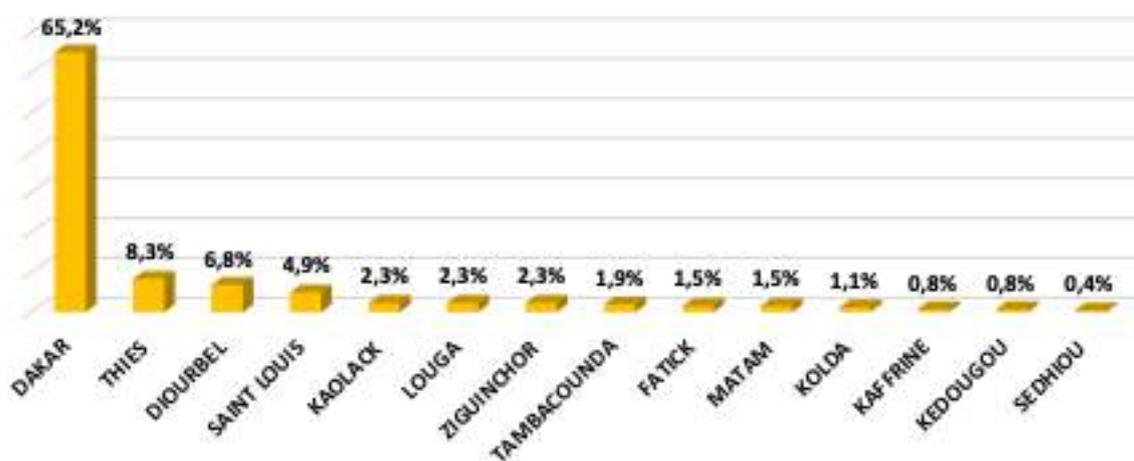
Les chirurgiens-dentistes représentent 53,4% des agents, les TSO 24% et les techniciens de laboratoire en prothèse dentaire (TLPD) 22,6%.

Les régions Ouest, Dakar (57,7%) et Thiès (10,2%) regroupent à elles seules 67,9% des chirurgiens-dentistes. Cependant, ils sont faiblement représentés dans les régions de Fatick, Kaffrine, Kolda, Tambacounda, Kédougou et Sédhiou avec 1,3% chacune.

Les régions de Dakar (31,4%) et Thiès (20%) regroupent à elles seules 51,4% des TSO. Par contre, ils sont faiblement représentés dans les régions de Kaolack, Fatick et Tambacounda avec 2,8% chacune. Leur absence est notée au niveau des régions Kédougou, Kolda, Kaffrine et Sédhiou.

La région de Dakar regroupe 51,5% des TLPD. En revanche, ils sont faiblement représentés dans les régions de Kaolack, Louga, Kaffrine, Kolda et Matam avec 3% chacune. Leur absence est notée au niveau des régions Fatick, Tambacounda, Sédhiou et Kédougou.

### V.1.4 Analyse de la répartition par région des ressources humaines intervenant dans les services d'imagerie médicale



Graphique 87. Répartition par région des agents intervenant dans les services d'imagerie médicale

Le graphique montre que 65,2% des agents intervenant dans les services d'imagerie médicale sont à Dakar. Les plus faibles proportions se trouvent à Sédhiou (0,4%), à Kédougou et Kaffrine avec 0,8% chacune.

Tableau 66. Répartition par région des techniciens supérieurs en imagerie médicale dans les CS

Région	Technicien supérieur en imagerie médicale	%
DAKAR	9	45%
DIOURBEL	0	0%
FATICK	1	5%
KAFFRINE	0	0%
KAOLACK	0	0%
KÉDOUGOU	1	5%
KOLDA	1	5%
LOUGA	3	15%
MATAM	0	0%
SAINT LOUIS	2	10%
SÉDHIOU	0	0%
TAMBACOUNDA	1	5%
THIÈS	2	10%
ZIGUINCHOR	0	0%
Total	20	100%

Le tableau ci-dessus montre un effectif de 20 agents dans les CS, dont 9 dans la région de Dakar soit 45%, 3 dans la région de Louga soit 15% et faiblement représentés dans les régions de Fatick, Kédougou, Kolda et Tambacounda avec 5% chacune. On constate que les CS des régions de Diourbel, Kaffrine, Kaolack, Matam, Sédhiou et Ziguinchor ne disposent pas de cette catégorie socio-professionnelle.

**Tableau 67.** Répartition par région et par catégorie professionnelle des agents des services de l'imagerie médicale au niveau des EPS

Région	Catégories Socioprofessionnelles		Total
	Médecin radiologue	Technicien Supérieur en imagerie Médicale	
DAKAR	76	85	162
DIOURBEL	9	9	18
FATICK	1	2	3
KAFFRINE	1	1	2
KAOLACK	1	5	6
KÉDOUGOU	1	0	1
KOLDA	1	1	2
LOUGA	1	2	3
MATAM	2	2	4
SAINT LOUIS	5	6	11
SÉDHIOU	1	0	1
TAMBACOUNDA	1	3	4
THIÈS	7	13	20
ZIGUINCHOR	4	2	6
<b>Total</b>	<b>111</b>	<b>131</b>	<b>242</b>

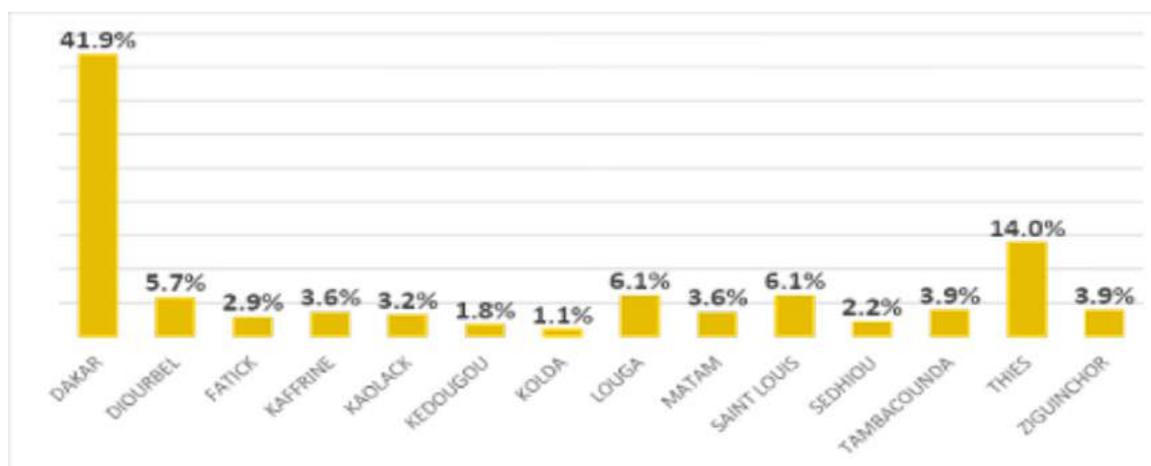
Le tableau montre que sur les 242 agents, la moitié exerce à Dakar (66,7%). Les plus faibles proportions se trouvent à Sédhiou et Kédougou, avec 0,4% chacune.

Les médecins radiologues représentent 45,9% et les Techniciens Supérieurs en Imagerie Médicale (TSIM) 54,1%.

Les régions de Dakar (68,5%) et Diourbel (8,1%) regroupent à elles seules 76,6% des médecins radiologues. Cependant, ils sont faiblement représentés dans 8 régions avec 0,9 % chacune.

Dans la zone Ouest, Dakar (64,9%) et Thiès (9,9%) regroupent à elles seules 74,8% des TSIM. Cependant, ils sont faiblement représentés dans 2 régions avec 0,8% chacune. Leur absence est notée au niveau des régions de Kédougou et Sédhiou.

### V.1.5 Analyse de la répartition par région des ressources humaines intervenant dans les services sociaux



**Graphique 88.** Répartition par région des ressources humaines intervenant dans les services sociaux

Ce graphique permet de constater que 41,9% des agents des services sociaux sont à Dakar. Les plus faibles proportions se trouvent à Kolda (1,1%), Kédougou (1,8%) et Sédhiou (2,2%).

**Tableau 68. Répartition par région et par catégorie professionnelle des agents des services sociaux**

Région	Catégories Socioprofessionnelles				Total	%
	Aide social	Assistant social	Educateur spécialisé	Travailleur social spécialisé		
DAKAR	25	81	4	5	116	41,9%
DIORBEL	2	13	1	0	16	5,7%
FATICK	3	5	0	0	8	2,9%
KAFFRINE	2	8	0	0	10	3,6%
KAOLACK	3	6	0	0	9	3,2%
KÉDOUGOU	1	4	0	0	5	1,8%
KOLDA	0	3	0	0	3	1,1%
LOUGA	5	11	0	1	17	6,1%
MATAM	2	7	0	1	10	3,6%
SAINT LOUIS	3	13	0	1	17	6,1%
SÉDHIU	1	5	0	0	6	2,2%
TAMBACOUNDA	6	5	0	0	11	3,9%
THIÈS	12	27	0	0	39	14,0%
ZIGUINCHOR	2	9	0	0	11	3,9%
Total	67	197	5	8	278	100%

Ce tableau montre un effectif de 278 agents dont 41,9% sont présents à Dakar. Les plus faibles proportions se trouvent à Kolda (1,1%), Kédougou (1,8%) et Sédhiou (2,2%).

Les assistants sociaux représentent 70,6%, les aides-sociaux 24%, les travailleurs sociaux spécialisés 2,9% et les éducateurs spécialisés 1,8%.

Les régions de Dakar (41,1%), Thiès (13,7%) et Diourbel (6,6%) regroupent à elles seules 61,4% des assistants sociaux. Cependant, ils sont de faibles proportions dans la région de Kolda (1,5%).

Les régions de Dakar (37,3%) et Thiès (17,9%) regroupent à elles seules 55,2% des aides sociaux. Cependant, ils sont faiblement représentés dans les régions de Kédougou et Sédhiou avec 1,5% chacune. Leur absence est notée dans la région de Kolda.

Les travailleurs sociaux spécialisés ne sont présents que dans les régions de Dakar (62,5%), Louga, Matam et Saint-Louis 12,5% chacune.

Les éducateurs spécialisés ne sont présents que dans les régions de Dakar (80%) et Diourbel (20%).

**Tableau 69. Répartition par région et par catégorie professionnelle des agents des services sociaux au niveau des CS**

Région	Catégories Socioprofessionnelles			Total
	Aide social	Assistant social	Travailleur social spécialisé	
DAKAR	15	27		42
DIORBEL	1	6		7
FATICK	1	4		5
KAFFRINE	1	5		6
KAOLACK	0	2		2
KÉDOUGOU	0	3		3
KOLDA	0	2		2
LOUGA	2	9	1	12
MATAM	1	3		4
SAINT LOUIS	0	7	1	8
SEDHIU	1	2		3

Région	Catégories Socioprofessionnelles			Total
	Aide social	Assistant social	Travailleur social spécialisé	
TAMBACOUNDA	3	4		7
THIES	10	16		26
ZIGUINCHOR	2	4		6
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>94</b>	<b>2</b>	<b>133</b>

Le tableau ci-dessus montre un effectif total de 133 agents dont 31,5% dans les CS de la région Dakar. Les plus faibles proportions se trouvent à Kaolack et Kolda avec 1,5% chacune.

Les assistants sociaux représentent 70,7%, les aides sociaux 27,8% et les travailleurs sociaux spécialisés 1,5%.

Dans la zone Ouest, Dakar (28,7%) et Thiès (17%) regroupent à elles seules 45,7% des assistants sociaux. Cependant, ils sont faiblement représentés dans les régions de Kaolack, Kolda et Sédhiou avec 2,1% chacune.

Les régions de Dakar (40,5%) et Thiès (27%) regroupent à elles seules 67,5% des aides sociaux. Cependant, ils sont faiblement représentés dans les régions de Diourbel, Fatick, Kaffrine, Matam et Sédhiou avec 2,7% chacune. Leur absence est notée au niveau des CS des régions de Kaolack, Kédougou, Saint-Louis et Kolda.

Les travailleurs sociaux spécialisés ne sont présents que dans les CS des régions de Louga et Saint-Louis.

**Tableau 70. Répartition par région et par catégorie professionnelle des agents des services sociaux au niveau des EPS**

Région	Catégories Socioprofessionnelles				Total
	Aide social	Assistant social	Educateur spécialisé	Travailleur social spécialisé	
DAKAR	10	53	4	5	73
DIOURBEL	1	7	1	0	9
FATICK	2	1	0	0	3
KAFFRINE	1	3	0	0	4
KAOLACK	3	4	0	0	7
KÉDOUGOU	1	1	0	0	2
KOLDA	0	1	0	0	1
LOUGA	3	2	0	0	5
MATAM	1	4	0	1	6
SAINT LOUIS	3	6	0	0	9
SÉDHIU	0	3	0	0	3
TAMBACOUNDA	3	1	0	0	4
THIÈS	2	11	0	0	13
ZIGUINCHOR	0	5	0	0	5
<b>Total</b>	<b>30</b>	<b>102</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>144</b>

Le tableau montre que sur un effectif total de 144 agents, 50,7% exercent à Dakar. La plus faible proportion se trouve à Kolda avec 0,7%.

Dans la zone Ouest, les régions de Dakar (51,9%) et Thiès (10,8%) regroupent à elles seules 62,7% des assistants sociaux qui sont faiblement représentés dans les régions de Fatick, Kolda, Tambacounda et Kédougou avec 0,9% chacune.

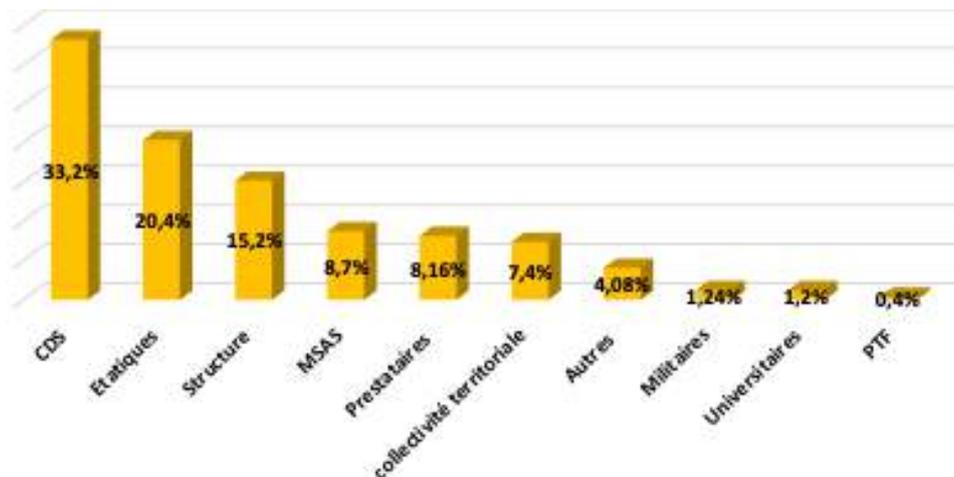
La région de Dakar a la proportion la plus importante des aides sociaux avec 33,3%. Cependant, ils sont faiblement représentés dans les régions de Diourbel, Kaffrine, Kédougou et Matam avec 3,3% chacune. Leur absence est notée au niveau des EPS des régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor.

Les travailleurs sociaux spécialisés ne sont présents que dans les EPS des régions de Dakar (83,3%) et Matam (16,7%).

Les éducateurs spécialisés ne sont présents que dans les EPS de la région de Dakar avec 80% et Diourbel 20%.

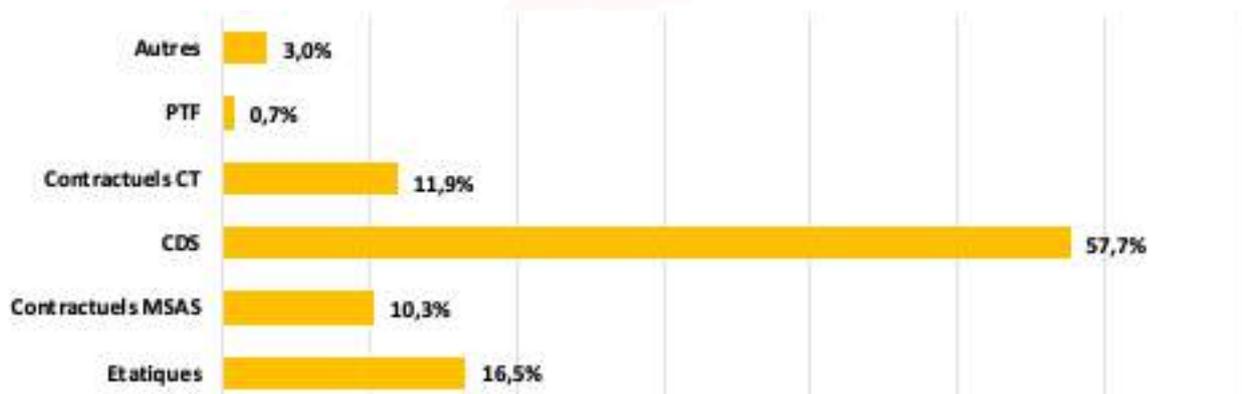
## V.2. Analyse de la répartition des ressources humaines selon l'employeur

### V.2.1 Répartition des agents selon l'employeur dans l'ensemble des PPS



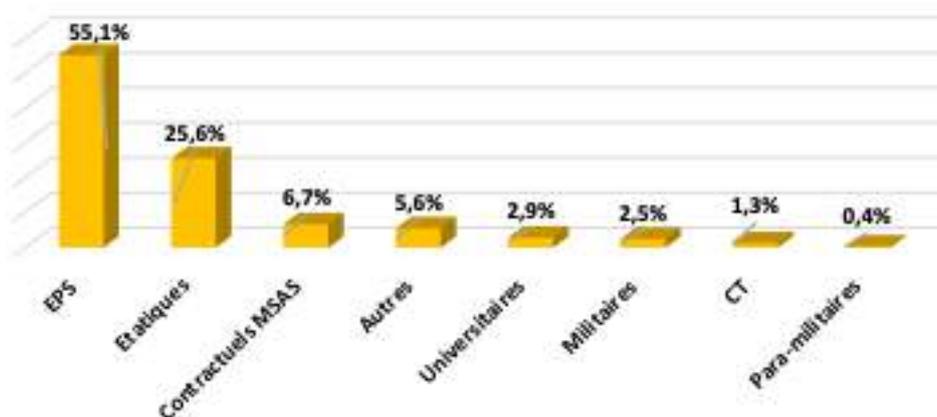
Graphique 89. Répartition des agents selon l'employeur dans l'ensemble des PPS

Le graphique montre que les employeurs des agents du système sont : l'Etat 20,4%, le MSAS 8,7%, les Collectivités Territoriales (CT) avec 7,4%, les EPS (structure et prestataires) 24%, les Comités de Développement Sanitaire (CDS) 33,2%, les PTFs 0,4%, les universités 1, 2%, l'armée 1,24% et autres employeurs 4,08%.



Graphique 90. Répartition des agents selon l'employeur au niveau des services de santé de base (PS, CS1, CS2)

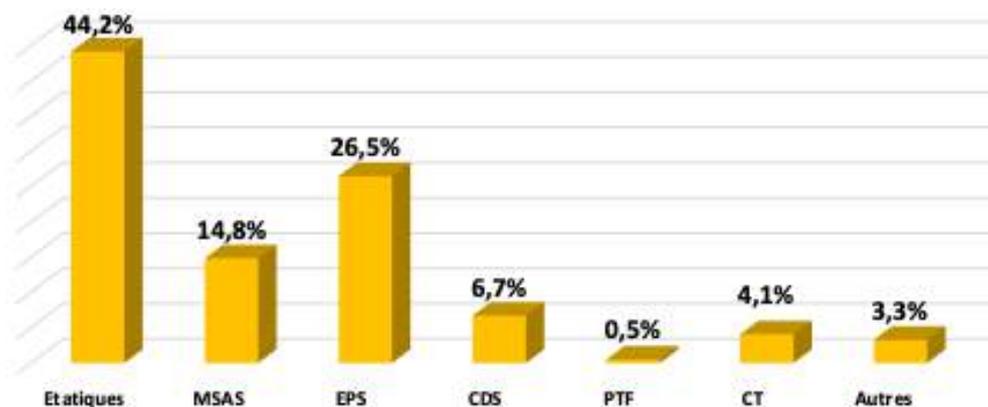
Le graphique montre que les employeurs des agents des services de santé de base sont : l'Etat 16,5%, le MSAS 10,3%, les CT 11,9%, les CDS 57,7%, les PTFs 0,7%, et autres employeurs 3%.



Graphique 91. Répartition des agents selon l'employeur dans les services de santé de référence (EPS)

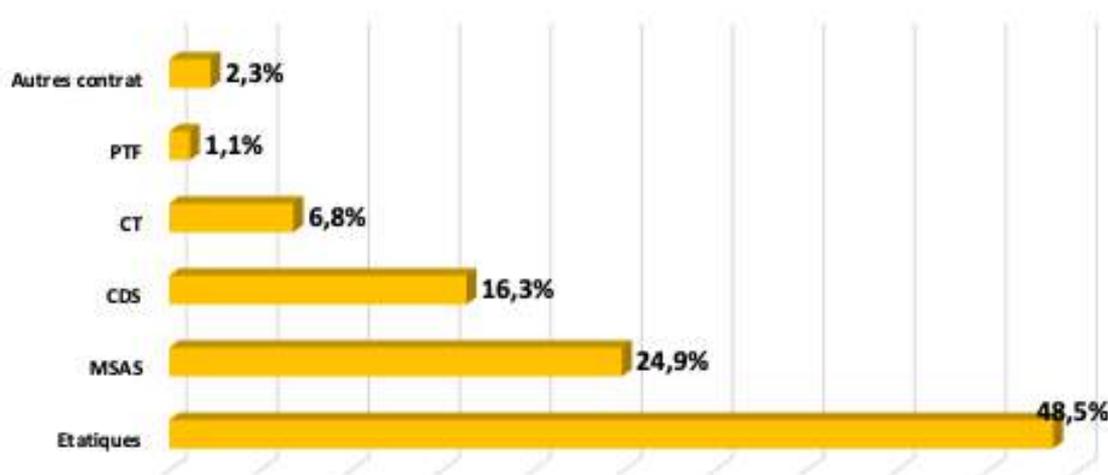
Ce graphique montre que les employeurs des agents des EPS sont : l'Etat 25,6%, le MSAS 6,7%, les Collectivités Territoriales (CT) avec 1,3%, les EPS 55,1%, les universités 2,9%, l'armée 2,5%, les paramilitaires 0,4% et autres employeurs 5,6%.

## V.2.2 Répartition des IDE et TSS selon l'employeur



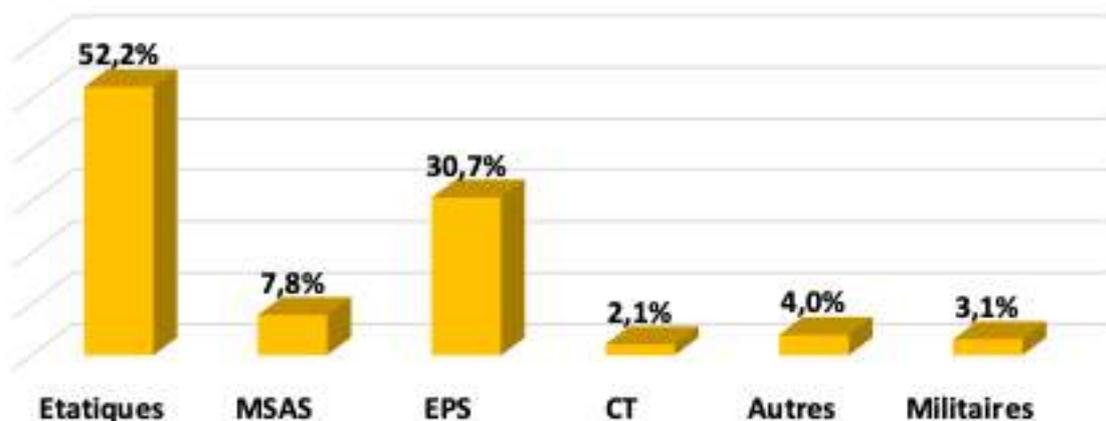
Graphique 92. Répartition des IDE et TSS selon l'employeur dans l'ensemble des PPS

Le graphique ci-dessus montre que ces catégories socio-professionnelles sont employées par l'Etat (44,2%), MSAS (14,8%), CT (4,1%), EPS (26,5%), CDS (6,7%), PTFs (0,5%) et les autres employeurs (3,3%).



Graphique 93. Répartition des IDE et TSS selon l'employeur dans les services de santé de base

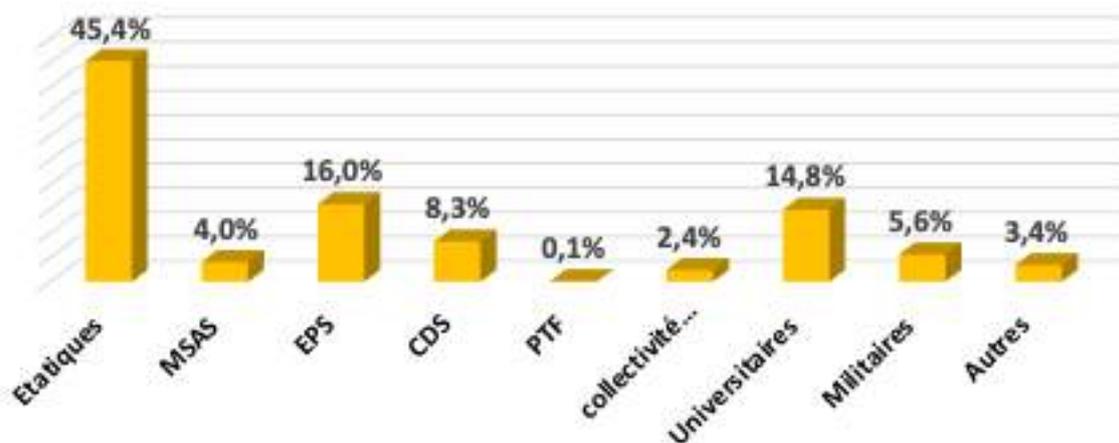
Le graphique ci-dessus montre que ces catégories socio-professionnelles sont recrutées par l'Etat (48,5%), MSAS (24,9%), CT (6,8%), CDS (16,3%), PTFs (1,1%) et les autres employeurs (2,3%).



Graphique 94. Répartition des IDE et TSS selon l'employeur dans les services de santé de référence

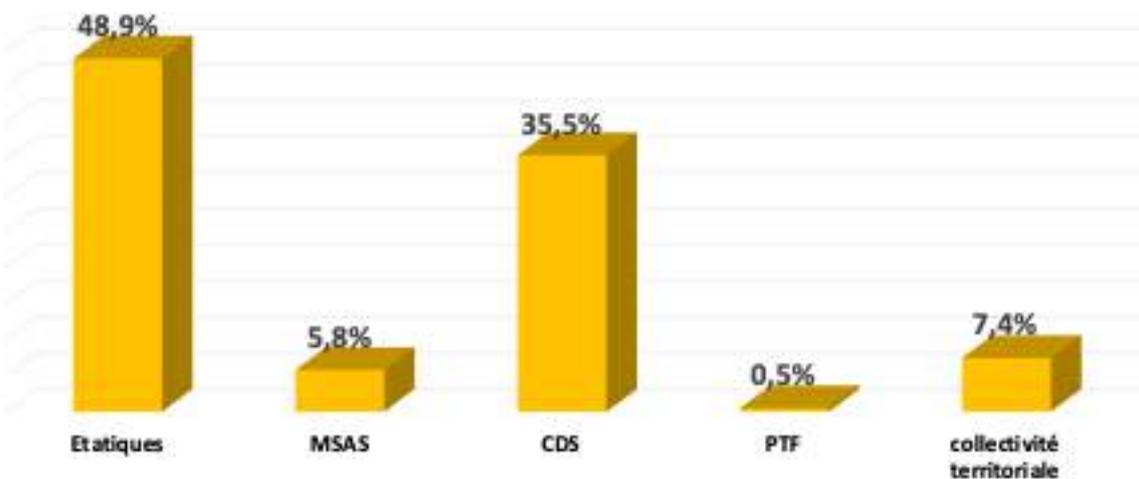
Le graphique ci-dessus reflète que ces catégories socio-professionnelles sont recrutées par l'Etat (52,2%), MSAS (7,8%), CT (2,1%), EPS (30,7%), armée (3,1%) et les autres employeurs (4%).

### V.2.3 Répartition des médecins selon l'employeur



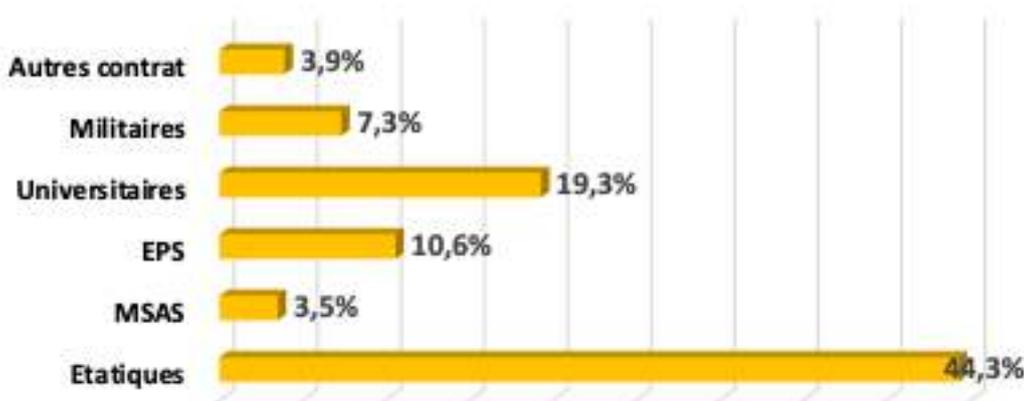
**Graphique 95.** Répartition des médecins selon l'employeur dans l'ensemble des PPS

Le graphique montre que les employeurs de cette catégorie socioprofessionnelle sont : l'État (45,4%), le MSAS (4%), les CT (2,4%), les EPS (16%), les CDS (8,3%), les PTFs (0,1%), les universités (14,8%), l'armée (5,6%) et autres employeurs (3,4%).



**Graphique 96.** Répartition des médecins selon l'employeur dans les services de santé de base

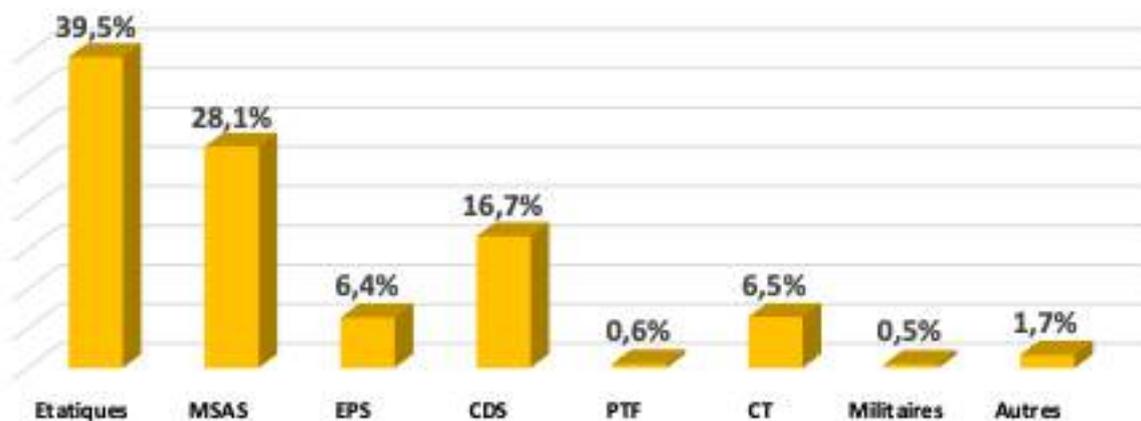
Le graphique montre que les employeurs de cette catégorie socioprofessionnelle sont : l'Etat (48,9%), MSAS (5,8%), CDS (35,5%), PTFs (0,5%) et les CT (7,4%).



**Graphique 97.** Répartition des médecins selon l'employeur dans les services de santé de référence

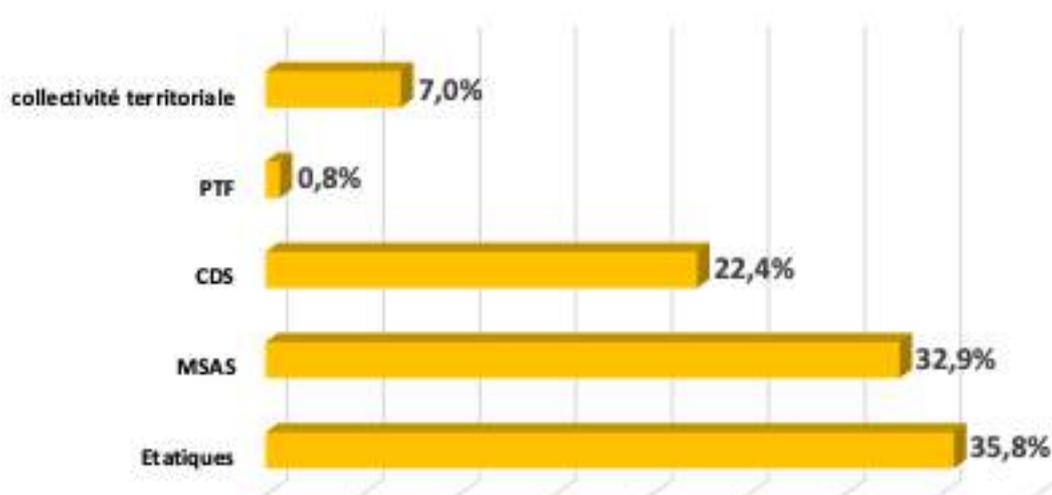
Le graphique montre que les employeurs de cette catégorie socioprofessionnelle sont : l'Etat (44,3%), MSAS (3,5%), EPS (10,6%), universités (19,3%), l'armée (7,3%) et les autres employeurs (3,9%).

## V.2.4 Répartition des Sages-femmes d'Etat (SFE) selon l'employeur



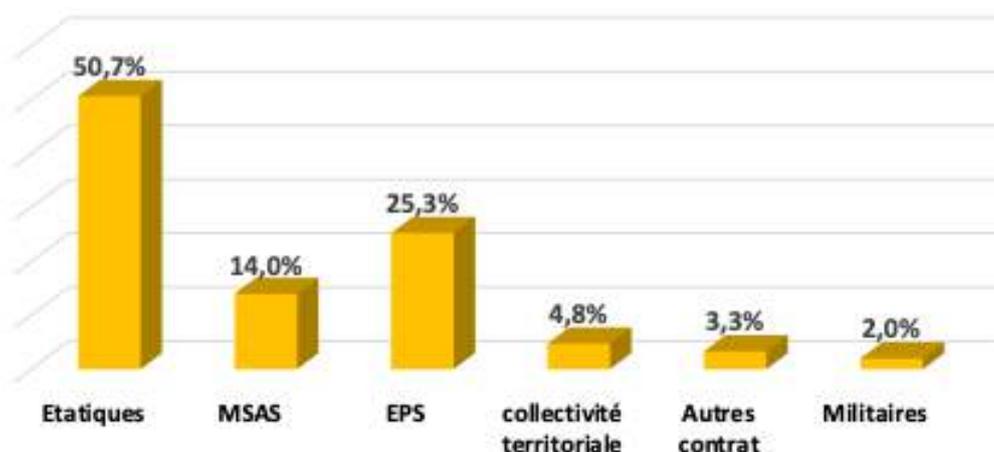
**Graphique 98.** Répartition des sages-femmes d'Etat selon l'employeur dans l'ensemble des PPS

Le graphique montre que les employeurs de cette catégorie socioprofessionnelle sont : l'État (39,5%), MSAS (28,1%), EPS (6,4%), CDS (16,7%), PTFs (0,6%), CT (6,5%), armée (0,5%) et les autres employeurs (1,7%).



**Graphique 99.** Répartition des sages-femmes d'état (SFE) selon l'employeur dans les services de santé de base

Le graphique montre que les employeurs de cette catégorie socioprofessionnelle sont : l'Etat (35,8%), MSAS (32,9%), CDS (22,4%), PTFs (0,8%) et les CT (7%).



**Graphique 100.** Répartition des sages-femmes d'état selon le type d'employeur dans les services de santé de référence

Le graphique montre que les employeurs de cette catégorie socioprofessionnelle sont : l'Etat (50,7%), MSAS (14%), EPS (25,3%), les CT (4,8%), l'armée (2%) et les autres employeurs (3,3%).

### V.3. Répartition du personnel selon la qualification aux soins

Le personnel qualifié aux soins de santé (PQSS) est le personnel diplômé qui intervient directement sur le patient pour administrer des soins curatifs, préventifs, promotionnels et ré adaptatifs.

**Tableau 71.** Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé

Région	PQSS		Total
	OUI	NON	
DAKAR	49,9%	50,1%	100%
DIORBEL	43,2%	56,8%	100%
FATICK	34,8%	65,2%	100%
KAFFRINE	37,8%	62,2%	100%
KAOLACK	37,4%	62,6%	100%
KÉDOUGOU	36,9%	63,1%	100%
KOLDA	37,1%	62,9%	100%
LOUGA	37,2%	62,8%	100%
MATAM	38,4%	61,6%	100%
SAINT LOUIS	40,0%	60,0%	100%
SÉDHIU	36,9%	63,1%	100%
TAMBACOUNDA	36,7%	63,3%	100%
THIÈS	42,9%	57,1%	100%
ZIGUINCHOR	50,0%	50,0%	100%
<b>Total</b>	<b>43,5%</b>	<b>56,5%</b>	<b>100,0%</b>

Au Sénégal, on note que 56,5% du personnel des structures de santé sont non qualifiés à l'offre de soins contre 43,5% de personnels qualifiés aux soins. Ces taux cachent des disparités régionales avec plus de 62% de non qualifiés aux soins pour les régions de Fatick, Sédhiou, Kaffrine, Saint-Louis, Kolda, Louga, Tambacounda et Kaolack.

**Tableau 72.** Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé de base

Région	Type de structure						Ensemble	
	PS		CS1		CS2		OUI	NON
	OUI	NON	OUI	NON	OUI	NON		
DAKAR	40,4%	59,6%	51,5%	48,5%	57,0%	43,0%	49,1%	50,9%
DIORBEL	31,8%	68,2%	46,2%	53,8%	NA	NA	37,3%	62,7%
FATICK	25,8%	74,2%	44,2%	55,8%	49,3%	50,7%	31,9%	68,1%
KAFFRINE	30,9%	69,1%	57,7%	42,3%	43,7%	56,3%	35,7%	64,3%
KAOLACK	29,4%	70,6%	40,2%	59,8%	37,1%	62,9%	31,6%	68,4%
KÉDOUGOU	26,0%	74,0%	47,2%	52,8%	50,0%	50,0%	34,3%	65,7%
KOLDA	28,7%	71,3%	51,4%	48,6%	47,4%	52,6%	33,5%	66,5%
LOUGA	29,3%	70,7%	48,1%	51,9%	47,7%	52,3%	35,6%	64,4%
MATAM	28,5%	71,5%	40,1%	59,9%	52,9%	47,1%	31,6%	68,4%
SAINT LOUIS	28,5%	71,5%	45,4%	54,6%	36,8%	63,2%	33,1%	66,9%
SEDHIU	25,4%	74,6%	41,2%	58,8%	NA	NA	29,8%	70,2%
TAMBACOUNDA	27,0%	73,0%	46,6%	53,4%	49,4%	50,6%	33,3%	66,7%
THIES	34,1%	65,9%	45,8%	54,2%	55,7%	44,3%	38,7%	61,3%
ZIGUINCHOR	37,3%	62,7%	60,0%	40,0%	58,6%	41,4%	44,2%	55,8%
<b>Total</b>	<b>31,4%</b>	<b>68,6%</b>	<b>48,0%</b>	<b>52,0%</b>	<b>53,9%</b>	<b>46,1%</b>	<b>38,1%</b>	<b>61,9%</b>

Le tableau ci-dessus permet de constater plus de personnel non qualifié aux soins au niveau des PS (68,6%) et des CS1 (52%). Par contre le personnel qualifié à l'offre de soins est plus important au niveau des CS 2 avec 53,9%.

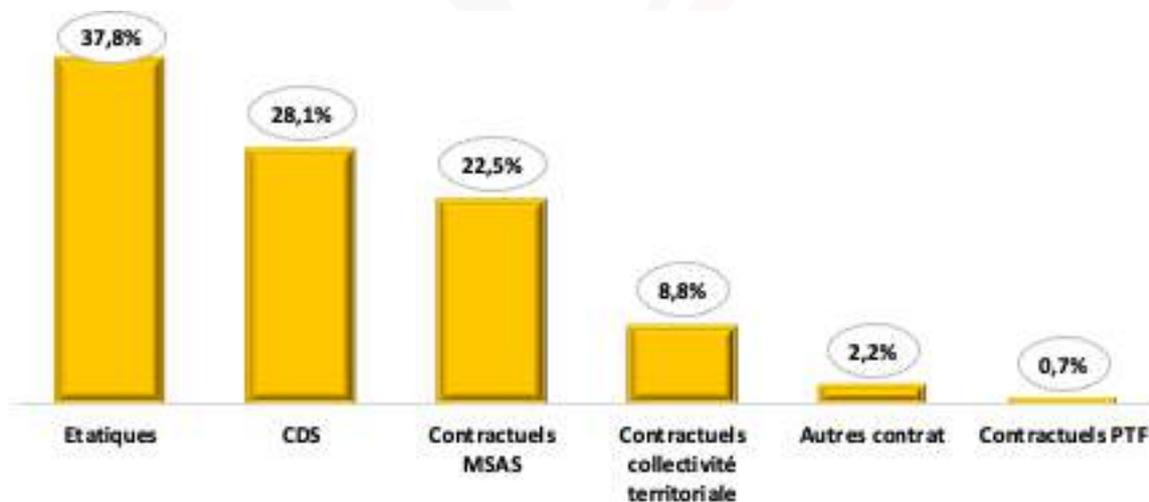
Toutefois, 61,9% du personnel sont non qualifiés à l'offre de soins dans l'ensemble des services de santé de base du pays.

**Tableau 73.** Répartition du personnel par région selon la qualification aux soins dans les services de santé de référence

Région	Type de structure						ENSEMBLE	
	EPS1		EPS2		EPS3		Oui	Non
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non		
DAKAR	49,7%	50,3%	NA	NA	50,4%	49,6%	50,3%	49,7%
DIOURBEL	57,7%	42,3%	40,4%	59,6%	49,7%	50,3%	49,7%	50,3%
FATICK			50,6%	49,4%			50,6%	49,4%
KAFFRINE			44,2%	55,8%			44,2%	55,8%
KAOLACK			67,2%	32,8%			67,2%	32,8%
KEDOUGOU			43,9%	56,1%			43,9%	56,1%
KOLDA			53,6%	46,4%			53,6%	46,4%
LOUGA	41,4%	58,6%	41,1%	58,9%			41,2%	58,8%
MATAM	35,1%	64,9%	54,8%	45,2%			50,8%	49,2%
SAINT LOUIS	35,2%	64,8%	58,6%	41,4%			53,3%	46,7%
SEDHIOU			65,9%	34,1%			65,9%	34,1%
TAMBACOUNDA			53,6%	46,4%			53,6%	46,4%
THIES	42,8%	57,2%	54,3%	45,7%			49,6%	50,4%
ZIGUINCHOR			62,6%	37,4%			62,6%	37,4%
<b>Total</b>	<b>46,8%</b>	<b>53,2%</b>	<b>53,5%</b>	<b>46,5%</b>	<b>50,4%</b>	<b>49,6%</b>	<b>50,8%</b>	<b>49,2%</b>

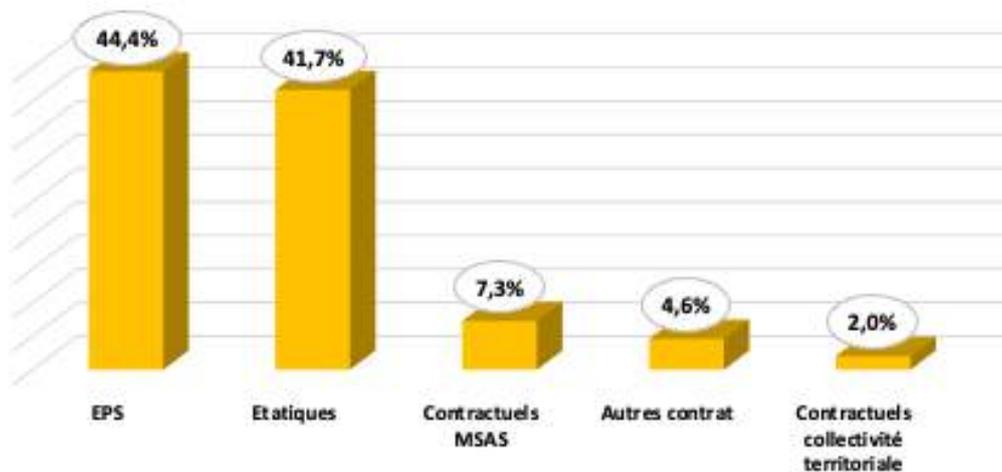
Le tableau ci-dessus permet de constater plus de personnel non qualifié à l'offre de soins au niveau des EPS 1 (53,2%). Inversement au niveau des EPS 2 (53,5%) et EPS 3 (50,4%), le personnel qualifié à l'offre de soins est plus important.

Toutefois, plus de la moitié (50,8%) du personnel est qualifiée à l'offre de soins dans l'ensemble des services de santé de référence du pays.



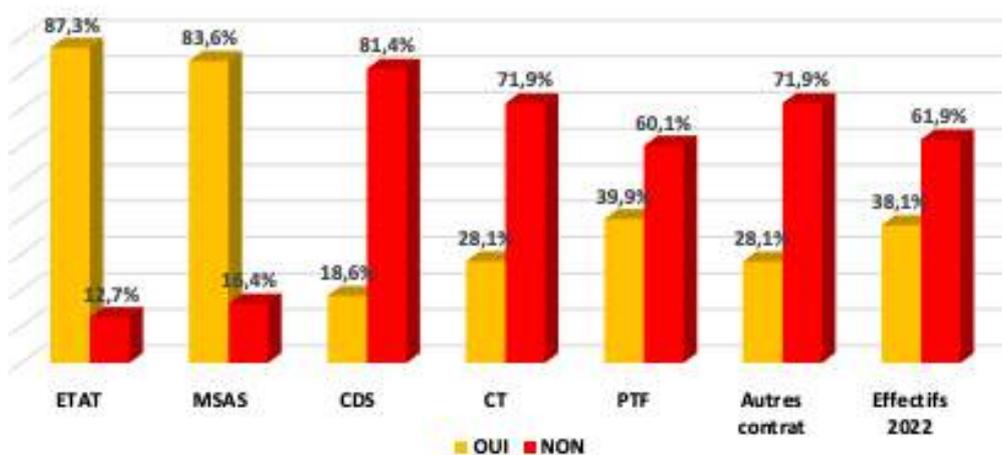
**Graphique 101.** Répartition du personnel qualifié aux soins selon l'employeur dans les services de santé de base

Le graphique ci-dessus indique que les services publics dont l'Etat, le MSAS et les CT emploient la majeure partie de ce personnel (69,1%) tandis que les CDS et les PTFs supportent respectivement 28,1% et 0,7%.



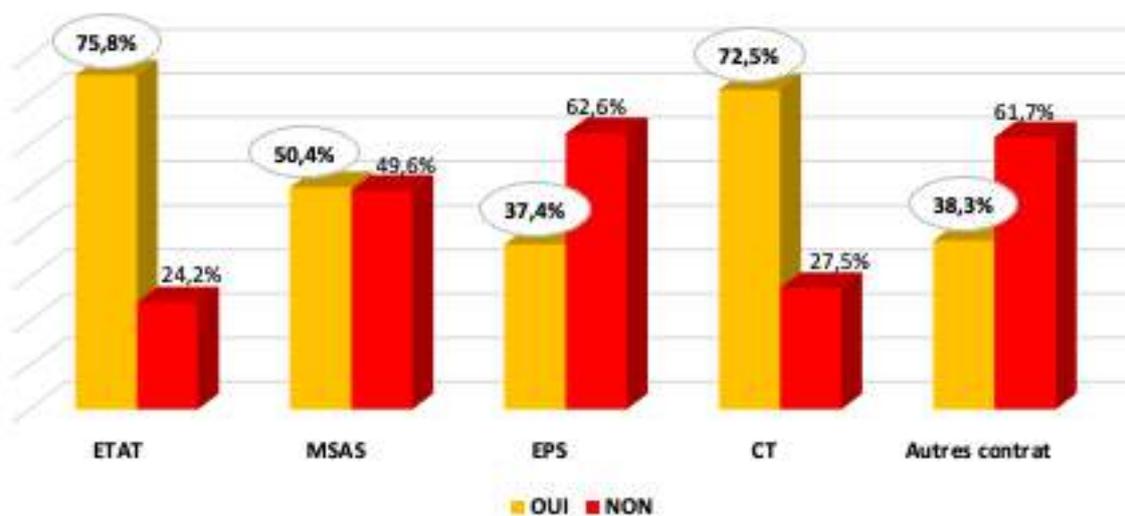
**Graphique 102.** Répartition du personnel qualifié aux soins selon l'employeur au niveau des services de santé de référence

Le graphique ci-dessus permet de noter que 51% de ce personnel est pris en charge par les ressources publiques tandis que les EPS recrutent 44,4 %.



**Graphique 103.** Répartition du personnel en fonction de l'employeur et de la qualification aux soins dans les services de santé de base

Au niveau des services de santé de base 87,3% des agents recrutés par l'Etat sont qualifiés aux soins de même que pour le MSAS (83,6%). Par contre, les CDS, les CT et les PTF recrutent plus de personnel non qualifié aux soins avec respectivement (81,4%), (71,9%) et (60,1%).



**Graphique 104.** Répartition du personnel en fonction de l'employeur et de la qualification aux soins au niveau des services de santé de référence

Le graphique ci-dessus montre que le personnel recruté par l'État (75,8%) et les collectivités territoriales (72,5%) est majoritairement qualifié à l'offre de soins au niveau des services de santé de référence du pays. Par contre les EPS (62,6%) et autres contrats (61,7%) recrutent moins de personnels qualifiés aux soins.

Le MSAS recrute autant de personnel qualifié aux soins (50,4%) que de personnel non qualifié aux soins (49,6%).

## V.4. Besoins en ressources humaines

### V.4.1 Besoins par type de soins et par catégories socioprofessionnelles au niveau national

Tableau 74. Besoins par type de soins et par catégories socioprofessionnelles au niveau national

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	Besoin	Sur dotation	A redéployer
Imagerie médicale	Médecin radiologue	13	6	1
	Technicien supérieur en imagerie médicale	161	4	2
Maintenance des équipements médicaux	Ingénieur biomédical	16	1	0
	Technicien de maintenance	55	31	2
SATD	Géomaticien	12	0	0
	Ingénieur en informatique	30	0	0
	Médecin diplômé en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS	39	0	0
	Statisticien (ingénieur ou technicien supérieur)	37	0	0
	Technicien supérieur en informatique	27	2	0
	Technicien supérieur en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS	40	0	0
	Technicien supérieur et/ou Ingénieur en télémédecine	40	0	0
Service de laboratoire	Ingénieur en biochimie	23	0	0
	Technicien en biologie	215	55	0
	Technicien supérieur en biologie	49	82	11
Services de pharmacie	Pharmacien	12	20	7
	Préparateur en pharmacie	113	1	1
Soins chirurgicaux de spécialité	Chirurgien cervico-facial ORL	18	2	0
	Chirurgien généraliste	34	5	0
	Chirurgien maxillo-facial	20	0	0
	Chirurgien orthopédique	38	2	0
	Chirurgien pédiatre	33	2	2
	Chirurgien plasticien	24	0	0
	Chirurgien thoracique et cardio-vasculaire	34	0	0
	Médecin neurochirurgien	37	0	0
	Médecin orthopédique	23	0	0
	Médecin stomatologue	14	0	0
	Médecin urologue andrologue	28	3	1

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	Besoin	Sur dotation	A redéployer
<b>Soins de réhabilitation</b>	Médecin kinésithérapeute	27	0	0
	Orthophoniste	21	0	0
	Technicien orthoprothésiste	11	0	0
	Technicien Supérieur en kinésithérapie	99	4	2
<b>Soins dentaires</b>	Chirurgien-dentiste	43	6	2
	Technicien de Laboratoire en prothèse dentaire (TLPD)	43	0	0
	Technicien supérieur en odontologie	158	2	2
<b>Soins des Consultations primaires Curatives (CPC)</b>	Assistant Infirmier	2073	118	8
	Infirmier d'Etat	2311	148	32
	Médecin généraliste	204	130	5
<b>Soins d'urgence</b>	Médecin urgentiste	50	0	0
	Médecin-anesthésiste réanimateur	35	0	0
	Technicien supérieur en anesthésie-réanimation	153	3	1
<b>Soins en cardiologie</b>	Médecin cardiologue	13	2	0
<b>Soins en néphrologie</b>	Médecin néphrologue	36	1	0
	Technicien supérieur en néphrologie	29	4	4
<b>Soins maternels, néonataux et infanto juvéniles</b>	Médecin compétent SOU	20	0	0
	Médecin gynécologue obstétricien	4	36	14
	Sage-Femme d'Etat	469	586	221
<b>Soins médicaux de spécialité</b>	Médecin anatomo-pathologiste	31	0	0
	Médecin dermatologue	35	8	4
	Médecin du travail	1	0	0
	Médecin endocrinologue	32	0	0
	Médecin gastro-entérologue	33	0	0
	Médecin gériatre	40	0	0
	Médecin hématologue	35	0	0
	Médecin infectiologue	29	0	0
	Médecin interniste	25	1	0
	Médecin neurologue	45	0	0
	Médecin pédiatre	12	5	1
	Médecin pneumologue	40	0	0
	Médecin rhumatologue	35	0	0
<b>Soins ophtalmologiques</b>	Médecin ophtalmologue	21	0	0
	Technicien supérieur en ophtalmologie	54	6	6
<b>Soins pour la prise en charge des cancers</b>	Médecin oncologue	30	0	0
	Médecin radiothérapeute	33	0	0
	Technicien de radiothérapie	34	0	0

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	Besoin	Sur dotation	A redéployer
Soins psychiques et psychiatriques	Médecin pédopsychiatre	10	0	0
	Médecin psychiatre	38	0	0
	Médecin psychologue	12	0	0
	Psychologue clinicien	12	0	0
	Psychomotricien	24	0	0
<b>Total</b>		<b>7645</b>	<b>1276</b>	<b>329</b>

Le tableau ci-dessus révèle **un besoin global de 7645 agents toutes catégories confondues**, une sur-dotation de 1276 agents et 329 à redéployer et ils sont répartis selon les types de soins dont :

- ◆ Les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles avec un besoin de 4 en médecin gynécologue obstétricien, une sur dotation de 36 et 14 à redéployer, pour les SFE le besoin est de 469 avec une sur dotation de 586 et 221 à redéployer.
- ◆ Les soins des consultations primaires curatives avec un besoin de 2311 Infirmiers d'Etat, une sur dotation de 148 et 32 à redéployer.
- ◆ Les soins d'urgences avec un besoin de 50 médecins urgentistes.

#### V.4.2 Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de base

**Tableau 75.** Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de base

Types de soins	Catégories socio-professionnelles	PS			CS1			CS2		
		Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer
<b>Imagerie médicale</b>	Technicien supérieur en imagerie médicale	0	0	0	78	0	0	21	1	0
<b>Maintenance des équipements médicaux</b>	Technicien de maintenance	0	0	0	0	1	0	15	9	2
<b>Service de laboratoire</b>	Technicien en biologie	0	0	0	44	9	0	30	33	0
	Technicien supérieur en biologie	0	0	0	28	12	2	6	16	2
<b>Services de pharmacie</b>	Pharmacien	0	0	0	0	0	0	8	9	2
	Préparateur en pharmacie	0	0	0	73	0	0	28	0	0
<b>Soins chirurgicaux de spécialité</b>	Chirurgien généraliste	0	0	0	0	0	0	0	1	0
<b>Soins dentaires</b>	Chirurgien-dentiste	0	0	0	28	0	0	3	3	0
	Technicien supérieur en odontologie	0	0	0	63	0	0	22	1	1
<b>Soins des Consultations primaires Curatives (CPC)</b>	Assistant Infirmier	680	32	0	26	49	8	21	28	0
	Infirmier d'Etat	759	91	8	57	38	23	78	18	1
	Médecin généraliste	0	0	0	24	49	2	2	76	3
<b>Soins d'urgence</b>	Technicien supérieur en anesthésie-réanimation	0	0	0	0	0	0	10	1	1

Types de soins	Catégories socio-professionnelles	PS			CS1			CS2		
		Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer
Soins maternels, néonatal et infanto juvéniles	Médecin compétent SOU	0	0	0	0	0	0	20	0	0
	Médecin gynécologue obstétricien	0	0	0	0	0	0	0	22	10
	Sage-femme d'Etat	364	170	21	39	159	84	28	133	63
Soins médicaux de spécialité	Médecin pédiatre	0	0	0	0	0	0	0	4	1
Soins ophtalmologiques	Technicien supérieur en ophtalmologie	0	0	0	0	2	2	15	4	4
<b>Total</b>		<b>1803</b>	<b>293</b>	<b>29</b>	<b>460</b>	<b>319</b>	<b>121</b>	<b>307</b>	<b>359</b>	<b>90</b>

Le tableau ci-dessus montre **un besoin global d'agents toute catégorie confondue** de :

- ◆ **1803 au niveau des postes de santé**, une sur dotation de 293 et 29 à redéployer ;
- ◆ **460 au niveau des centres de santé niveau 1**, une sur dotation de 319 et 121 à redéployer ;
- ◆ **307 au niveau des centres de santé niveau 2**, une sur dotation de 359 et 90 à redéployer.

#### V.4.3 Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de référence

**Tableau 76.** Besoins par type de soins et par catégorie socio-professionnelle au niveau des services de santé de référence

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	EPS1			EPS2			EPS3
		Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins
Imagerie médicale	Médecin radiologue	3	4	1	1	2	0	9
	Technicien supérieur en imagerie médicale	6	2	1	43	1	1	13
Maintenance des équipements médicaux	Ingénieur biomédical	0	1	0	16	0	0	
	Technicien de maintenance	0	16	0	32	5	0	8
SATD	Géomaticien	0	0	0	0	0	0	12
	Ingénieur en informatique	7	0	0	18	0	0	5
	Médecin diplômé en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS	9	0	0	18	0	0	12
	Statisticien (ingénieur ou technicien supérieur)	9	0	0	17	0	0	11
	Technicien supérieur en informatique	5	1	0	13	1	0	9
	Technicien supérieur en informatique médicale et/ou santé digitale et/ou SIS	9	0	0	18	0	0	13
	Technicien supérieur et/ou Ingénieur en télémédecine	9	0	0	18	0	0	13

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	EPS1			EPS2			EPS3
		Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins
Service de laboratoire	Ingénieur en biochimie	7	0	0	16	0	0	0
	Technicien en biologie	3	13	0	35	0	0	103
	Technicien supérieur en biologie	1	27	5	0	27	2	14
Services de pharmacie	Pharmacien	0	3	2	2	8	3	2
	Préparateur en pharmacie	4	1	1	6	0	0	2
Soins chirurgicaux de spécialité	Chirurgien cervico-facial ORL	0	0	0	4	2	0	14
	Chirurgien généraliste	3	1	0	16	3	0	15
	Chirurgien maxillo-facial	0	0	0	0	0	0	20
	Chirurgien orthopédique	4	0	0	14	2	0	20
	Chirurgien pédiatre	0	0	0	10	2	2	23
	Chirurgien plasticien	0	0	0	0	0	0	24
	Chirurgien thoracique et cardio-vasculaire	0	0	0	0	0	0	34
	Médecin neurochirurgien	0	0	0	12	0	0	25
	Médecin orthopédique	0	0	0	23	0	0	0
	Médecin stomatologue	0	0	0	14	0	0	0
Soins de réhabilitation	Médecin kinésithérapeute	9	0	0	18	0	0	0
	Orthophoniste	0	0	0	0	0	0	21
	Technicien orthoprothésiste	0	0	0	11	0	0	0
	Technicien supérieur en kinésithérapie	14	2	1	18	2	1	67
Soins dentaires	Chirurgien-dentiste	0	3	2	1	0	0	11
	Technicien de laboratoire en prothèse dentaire (TLPD)	7	0	0	10	0	0	26
	Technicien supérieur en odontologie	3	0	0	4	1	1	66
Soins des Consultations primaires Curatives (CPC)	Assistant Infirmier	63	9	0	923	0	0	360
	Infirmier d'Etat	77	1	0	621	0	0	719
	Médecin généraliste	19	5	0	107	0	0	52
Soins d'urgence	Médecin urgentiste	4	0	0	25	0	0	21
	Médecin-anesthésiste réanimateur	4	0	0	19	0	0	12
	Technicien supérieur en anesthésie-réanimation	4	2	0	82	0	0	57
Soins en cardiologie	Médecin cardiologue	2	1	0	2	1	0	9
Soins en néphrologie	Médecin néphrologue	6	0	0	5	1	0	25
	Technicien supérieur en néphrologie	0	0	0	17	4	4	12
Soins maternels, néonatal et infanto juvéniles	Médecin gynécologue obstétricien	1	9	4	3	5	0	0
	Sage-femme d'Etat	1	107	46	37	17	7	0

Types de soins	Catégories socioprofessionnelles	EPS1			EPS2			EPS3
		Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins
Soins médicaux de spécialité	Médecin anatomo-pathologiste				13	0	0	18
	Médecin dermatologue	5	7	4	9	1	0	21
	Médecin du travail	0	0	0	0	0	0	1
	Médecin endocrinologue	0	0	0	0	0	0	32
	Médecin gastro-entérologue	0	0	0	12	0	0	21
	Médecin gériatre	0	0	0	18	0	0	22
	Médecin hématologue	0	0	0	0	0	0	35
	Médecin infectiologue	0	0	0	0	0	0	29
	Médecin interniste	0	0	0	13	1	0	12
	Médecin neurologue	6	0	0	14	0	0	25
	Médecin pédiatre	1	0	0	0	1	0	11
	Médecin pneumologue	0	0	0	14	0	0	26
	Médecin rhumatologue	0	0	0	17	0	0	18
Soins ophtalmologiques	Médecin ophtalmologue	5	0	0	6	0	0	10
	Technicien supérieur en ophtalmologie	2	0	0	7	0	0	30
Soins pour la prise en charge des cancers	Médecin oncologue	0	0	0	0	0	0	30
	Médecin radiothérapeute	0	0	0	0	0	0	33
	Technicien de radiothérapie	0	0	0	0	0	0	34
Soins psychiques et psychiatriques	Médecin pédopsychiatre	0	0	0	0	0	0	10
	Médecin psychiatre	8	0	0	13	0	0	17
	Médecin psychologue	0	0	0	0	0	0	12
	Psychologue clinicien	0	0	0	0	0	0	12
	Psychomotricien	0	0	0	0	0	0	24
<b>Total</b>		<b>323</b>	<b>216</b>	<b>67</b>	<b>2388</b>	<b>89</b>	<b>22</b>	<b>2364</b>

Le tableau ci-dessus montre **un besoin global d'agents toute catégorie confondue** de :

- ◆ **323 au niveau des EPS1**, une sur dotation de 216 et 67 à redéployer ; à noter également un besoin de médecins gynécologues obstétriciens de 1, une sur dotation de 9 et 4 à redéployer. Il en est de même pour les médecins dermatologues avec un besoin de 5, une sur dotation de 7 et 4 à déployer.
- ◆ **2388 au niveau des EPS 2**, une sur dotation de 89 et 22 à redéployer ; à noter que dans ce type d'EPS, les principaux besoins de médecins spécialistes concernent les urgentistes (25), les anatomo-pathologistes (13) et les gériatres (18). Le besoin en gynéco obstétriciens est de 3, 5 en sur dotation et sans redéploiement.
- ◆ **2364 au niveau des EPS3.**

## V.4.4 Besoins en ressources humaines par région médicale au niveau des postes de santé

Tableau 77. Besoins en ressources humaines par région médicale au niveau des postes de santé

Région	Assistant Infirmier			Infirmier d'Etat			Sage-femme d'Etat		
	Besoins	Sur dotations	Redéploiement	Besoins	Sur dotations	Redéploiement	Besoins	Sur dotations	Redéploiement
DAKAR	38	18	0	37	34	2	9	105	10
DIOURBEL	55	0	0	42	10	0	20	20	0
FATICK	73	0	0	75	2	0	24	0	0
KAFFRINE	45	0	0	50	6	0	10	2	0
KAOLACK	40	0	0	41	4	0	12	0	0
KÉDOUGOU	19	0	0	19	1	0	16	0	0
KOLDA	16	1	0	53	1	0	29	0	0
LOUGA	77	2	0	43	7	2	21	0	0
MATAM	32	0	0	66	0	0	36	0	0
SAINT LOUIS	61	2	0	68	0	0	38	7	0
SÉDHIU	34	0	0	37	3	0	17	1	0
TAMBACOUNDA	62	0	0	78	3	0	60	0	0
THIÈS	71	7	0	78	17	2	39	26	4
ZIGUINCHOR	57	2	0	72	3	2	33	9	7
<b>Total</b>	<b>680</b>	<b>32</b>	<b>0</b>	<b>759</b>	<b>91</b>	<b>8</b>	<b>364</b>	<b>170</b>	<b>21</b>

Au niveau des PS, le tableau ci-dessus montre un besoin global de :

- ◆ **680 assistants infirmiers**, une sur dotation de 32 et sans redéploiement ;
- ◆ **759 IDE**, une sur dotation de 91 et 8 à redéployer ;
- ◆ **364 SFE**, une sur dotation de 170 et 21 à redéployer.

## V.4.5 Besoins de couplage (IDE/AI, SFE) dans les postes de santé du pays

Tableau 78. Répartition des besoins de couplage (IDE/AI, SFE) dans les postes de santé par région

Région	Couplé IDE/AIE/SFE		Total	Taux de disponibilité	Taux de besoins
	OUI	NON			
DAKAR	118	9	127	93%	7%
DIOURBEL	84	25	109	77%	23%
FATICK	84	41	125	67%	33%
KAFFRINE	96	10	106	91%	9%
KAOLACK	105	11	116	91%	9%
KEDOUYOU	30	15	45	67%	33%
KOLDA	66	27	93	71%	29%
LOUGA	89	29	118	75%	25%
MATAM	65	38	103	63%	37%
SAINT LOUIS	86	37	123	70%	30%
SEDHIU	47	17	64	73%	27%
TAMBACOUNDA	87	63	150	58%	42%
THIES	151	40	191	79%	21%
ZIGUINCHOR	89	25	114	78%	22%
<b>Total général</b>	<b>1197</b>	<b>387</b>	<b>1584</b>	<b>76%</b>	<b>24%</b>

Au Sénégal la stratégie de couplage de tous les postes de santé en infirmier/AI et sage-femme révèle un taux de disponibilité de 76%.

#### V.4.6 Besoins de couplage (IDE/AI, SFE) dans les postes de santé par district

Tableau 79. Répartition des besoins de couplage (IDE/AI, SFE) dans les postes de santé par district

Région	DISTRICT	Couplé		Total	Taux de disponibilité	Taux de besoins
		OUI	NON			
DAKAR	CENTRE	5	4	9	56%	44%
	DIAMNIADIO	10	2	12	83%	17%
	GUEDIAWAYE	12	1	13	92%	8%
	KEUR MASSAR	9	0	9	100%	0%
	MBAO	14	0	14	100%	0%
	NORD	12	0	12	100%	0%
	OUEST	6	0	6	100%	0%
	PIKINE	13	0	13	100%	0%
	RUFISQUE	10	2	12	83%	17%
	SANGALKAM	14	0	14	100%	0%
	SUD	4	0	4	100%	0%
YEUMBEUL	9	0	9	100%	0%	
DIOURBEL	BAMBEY	19	14	33	58%	42%
	DIOURBEL	19	4	23	83%	17%
	MBACKE	20	4	24	83%	17%
	TOUBA	26	3	29	90%	10%
FATICK	DIAKHAO	7	5	12	58%	42%
	DIOFIOR	14	0	14	100%	0%
	FATICK	17	6	23	74%	26%
	FOUNDIOUGNE	5	5	10	50%	50%
	GOSSAS	9	5	14	64%	36%
	NIAKHAR	6	6	12	50%	50%
	PASSY	9	6	15	60%	40%
	SOKONE	17	8	25	68%	32%
KAFFRINE	BIRKELANE	18	0	18	100%	0%
	KAFFRINE	32	1	33	97%	3%
	KOUNGHEUL	25	7	32	78%	22%
	MALEM HODAR	21	2	23	91%	9%
KAOLACK	GUINGUINEO	19	5	24	79%	21%
	KAOLACK	27	2	29	93%	7%
	NDOFFANE	18	2	20	90%	10%
	NIORO	41	2	43	95%	5%
KEDOUGOU	KEDOUGOU	12	2	14	86%	14%
	SALEMATA	4	5	9	44%	56%
	SARAYA	14	8	22	64%	36%
KOLDA	KOLDA	29	12	41	71%	29%
	MYF	17	4	21	81%	19%
	VELINGARA	20	11	31	65%	35%

Région	DISTRICT	Couplé		Total	Taux de disponibilité	Taux de besoins
		OUI	NON			
LOUGA	DAHRA	17	2	19	89%	11%
	DAROU MOUSTY	10	8	18	56%	44%
	KEBEMER	12	4	16	75%	25%
	KEUR MOMAR SARR	11	2	13	85%	15%
	KOKI	9	1	10	90%	10%
	LINGUERE	9	4	13	69%	31%
	LOUGA	11	5	16	69%	31%
	SAKAL	10	3	13	77%	23%
MATAM	KANEL	28	15	43	65%	35%
	MATAM	23	5	28	82%	18%
	RANEROU	8	9	17	47%	53%
	THILOGNE	6	9	15	40%	60%
SAINT LOUIS	DAGANA	10	2	12	83%	17%
	PETE	16	17	33	48%	52%
	PODOR	22	15	37	59%	41%
	RICHARD TOLL	21	2	23	91%	9%
	SAINT LOUIS	17	1	18	94%	6%
SEDHIOU	BOUNKILING	14	11	25	56%	44%
	GOUDOMP	13	4	17	76%	24%
	SEDHIOU	20	2	22	91%	9%
TAMBACOUNDA	BAKEL	13	10	23	57%	43%
	DIANKE MAKHA	16	6	22	73%	27%
	GOUDIRY	9	12	21	43%	57%
	KIDIRA	12	11	23	52%	48%
	KOUMPENTOUM	14	8	22	64%	36%
	MAKACOLIBANTANG	12	0	12	100%	0%
	TAMBACOUNDA	11	16	27	41%	59%
THIES	JOAL	5	3	8	63%	38%
	KHOMBOLE	15	5	20	75%	25%
	MBOUR	34	1	35	97%	3%
	MECKHE	15	15	30	50%	50%
	POPENGUINE	7	3	10	70%	30%
	POUT	9	1	10	90%	10%
	THIADIAYE	10	4	14	71%	29%
	THIES	33	0	33	100%	0%
	TIVAOUANE	23	8	31	74%	26%
ZIGUINCHOR	BIGNONA	22	13	35	63%	37%
	DILOULOU	17	4	21	81%	19%
	OUSSOUYE	11	3	14	79%	21%
	THIONCK-ESSYL	14	1	15	93%	7%
	ZIGUINCHOR	25	4	29	86%	14%

Au Sénégal la stratégie de couplage des postes de santé en infirmier/AI et sage-femme dans les districts révèle un taux de disponibilité qui varie entre 41% et 100%.

## V.4.1 Besoins en ressources humaines par région médicale au niveau des centres de santé

Tableau 80. Besoins en ressources humaines par région médicale au niveau des centres de santé

Région	Assistant infirmier			Infirmier d'Etat			Sage-femme d'Etat			Chirurgien-dentiste			Médecin		
	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer	Besoins	Sur dotations	A redéployer
DAKAR	4	48	0	23	19	1	9	168	73	2	3	0	2	96	1
DIOURBEL	2	8	5	8	2	2	1	24	14	3	0	0	0	12	1
FATICK	4	0	0	18	2	1	9	6	6	4	0	0	5	0	0
KAFFRINE	4	5	0	1	0	0	0	7	4	0	0	0	0	2	1
KAOLACK	1	0	0	8	0	0	2	12	4	1	0	0	2	1	0
KÉDOUGOU	1	0	0	2	3	1	2	4	2	2	0	0	1	0	0
KOLDA	0	4	0	8	10	9	6	5	5	1	0	0	1	3	0
LOUGA	2	0	0	12	2	2	4	10	4	3	0	0	2	0	0
MATAM	3	0	0	11	0	0	9	2	2	3	0	0	3	0	0
SAINT LOUIS	8	3	0	16	0	0	14	2	0	3	0	0	3	4	0
SÉDHIYOU	4	0	0	2	0	0	2	4	4	3	0	0	2	1	1
TAMBACOUNDA	6	0	0	9	2	1	2	10	9	3	0	0	1	2	0
THIÈS	8	0	0	16	8	0	7	30	16	2	0	0	3	4	1
ZIGUINCHOR	0	9	3	1	8	7	0	8	4	1	0	0	1	0	0
<b>Total</b>	<b>47</b>	<b>77</b>	<b>8</b>	<b>135</b>	<b>56</b>	<b>24</b>	<b>67</b>	<b>292</b>	<b>147</b>	<b>31</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>26</b>	<b>125</b>	<b>5</b>

Au niveau des CS, le tableau ci-dessus révèle **un besoin global** de :

- ◆ **47 assistants infirmiers**, une sur dotation de 77 et 8 à redéployer ;
- ◆ **135 IDE**, une sur dotation de 56 et 24 à redéployer ;
- ◆ **67 SFE**, une sur dotation de 292 et 147 à redéployer ;
- ◆ **31 chirurgiens-dentistes**, une sur dotation de 3 et sans redéploiement ;
- ◆ **26 médecins**, une sur dotation de 125 et 5 à redéployer.

The background of the left half of the page is a dark green color with a white topographic map pattern. The map features various contour lines of different thicknesses and colors (white, light green, and dark green) that represent elevation changes. The lines are more densely packed on the left side and become more widely spaced towards the right.

# **Équipements des Points de Prestation de Soins**

## VI. Équipements des Points de Prestation de Soins

### VI.1. Équipements des structures de santé de base par types de soins/ services

Tableau 81. Situation des équipements dans les services de l'imagerie médicale dans les centres de santé

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Imagerie médicale	Appareil de radiologie numérique et les accessoires	26	60	23	10
	Échographie standard/ simple	98	14	58	2

Le tableau ci-dessus décèle **un besoin global dans les services de l'imagerie médicale** de :

- ◆ 60 appareils de radiologie numérique et les accessoires dans les CS1 et 10 dans les CS2,
- ◆ 14 appareils d'échographie standard/simple dans les CS 1 et 2 dans les CS 2.

Tableau 82. Situation des équipements dans les unités de maintenance de la logistique roulante dans les centres de santé et postes de santé

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
services de maintenance de la logistique roulante	Ambulance de type A (A : ambulance non médicalisée de type léger)	87	29	55	2	836	871
	Ambulance type B (B : ambulance de soins d'urgence)	62	45	17	19		

Le tableau ci-dessus révèle un **besoin global en ambulances** de :

- ◆ Type A 29 pour les CS1, 2 pour les CS2 et 871 pour les PS ;
- ◆ Type B 45 pour les CS1 et 19 pour les CS2.

Tableau 83. Situation des équipements dans les unités d'assistance à la transformation digitale dans les centres de santé et postes de santé

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Service d'assistance à la transformation digitale	Ordinateur et accessoires	539	141	441	74	1223	5490
	Salle de télé-médecine équipée			2	30		

Le tableau ci-dessus révèle **les besoins en équipements dans les SATD** suivants :

- ◆ 141 ordinateurs et accessoires dans les CS1 ;
- ◆ 74 ordinateurs et accessoires dans les CS2 ;
- ◆ 5490 ordinateurs et accessoires dans les PS ;
- ◆ 30 salles de télé-médecine dans les CS2.

**Tableau 84. Situation des équipements dans les unités de laboratoire des centres de santé et postes de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Service laboratoire</b>	Agitateur magnétique	45	47	12	22		
	Autoclave	139	214	78	88	410	1238
	Automate	54	118	27	38		
	Bain marie	24	62	15	18		
	Centrifugeuse	93	12	39	6		
	Distillateur d'eau	30	55	31	14		
	Microscope	154	6	67	1		
	Spectrophotomètre	43	51	48	13		

Le tableau ci-dessus montre les **besoins en équipements des unités de laboratoire des CS et PS** dont :

- ◆ 214 autoclaves dans les CS1, 88 dans les CS2 et 1238 dans les PS ;
- ◆ 118 automates dans les CS1 et 38 dans les CS2 ;
- ◆ 12 centrifugeuses dans les CS1 et 6 dans les CS2 ;
- ◆ 6 microscopes dans les CS1 et 1 dans les CS2.

**Tableau 85. Situation des équipements pour les soins dentaires dans les centres de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Soins dentaires</b>	Radio dentaire mobile	23	62	21	18
	Unité dentaire complète	55	33	34	6

Le tableau ci-dessus montre les **besoins en équipements dans les soins dentaires** suivants :

- ◆ 62 radios dentaires mobiles dans les CS1 et 18 dans les CS2,
- ◆ 33 unités dentaires complètes dans les CS1 et 6 dans les CS2.

**Tableau 86. Situation des équipements pour les soins des consultations primaires curatives dans les centres de santé et postes de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Soins des consultations primaires curatives</b>	Balance de précision	80	35	22	16		
	Chariot de pansement	161	164	146	35	1646	1737
	Escabeau	393	1	227	1	2950	172
	Lit d'observation					9868	391
	Lits d'hospitalisation	1843	396	1032	595		
	Pèse-personne	301	36	213	3	2391	71
	Potence	1275	9	622	8	6142	1023

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins des consultations primaires curatives	Stéthoscope	418	1	237	1	2993	60
	Table de consultation	491	154	277	25	2721	791
	Tensiomètre	421	12	295	1	2906	663
	Thermomètre	533	10	332	4	3397	552
	Toise	213	83	136	13	2041	2938

Le tableau ci-dessus montre les **besoins en équipements** pour les soins des **consultations primaires curatives** dont :

- ◆ 35 balances de précision dans les CS1 et 16 dans les CS2 ;
- ◆ 391 lits d'observation dans les PS ;
- ◆ 396 lits d'hospitalisation dans les CS1 et 595 dans les CS2 ;
- ◆ 36 pèses personnes adultes dans les CS1, 3 dans les CS2 et 71 dans les PS ;
- ◆ 1 stéthoscope dans les CS1 et CS2 et 60 dans les PS ;
- ◆ 154 tables de consultation dans les CS1, 25 dans les CS2 et 791 dans les PS ;
- ◆ 12 tensiomètres dans les CS1, 1 dans les CS2 et 663 dans les PS ;
- ◆ 10 thermomètres dans les CS1, 4 dans les CS2 et 552 dans les PS ;
- ◆ 83 toises dans les CS1, 13 dans les CS2 et 2938 dans les PS.

**Tableau 87.** *Situation des équipements pour les soins d'urgence dans les centres de santé*

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins d'urgence	Concentrateur d'oxygène	121	36	93	43
	Défibrillateur	20	66	23	11

Le tableau ci-dessus révèle un **besoin en équipements pour les soins d'urgence** de :

- ◆ 36 concentrateurs d'oxygène dans les CS1 et 43 dans les CS2 ;
- ◆ 66 défibrillateurs dans les CS1 et 11 dans les CS2.

**Tableau 88.** *Situation des équipements pour les soins maternels, néonataux, infanto-juvéniles dans les centres de santé et postes de santé*

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2		PS	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins maternels, néonataux, infanto-juvéniles	Coin du nouveau-né	119	4	54	2	1245	461
	Pèse bébé	218	14	123	2	1984	163
	Stéthoscope de Pinard (obstétrical)	224	3	164	0	2269	85
	Table d'accouchement	208	136	127	28	2204	1178
	Table gynécologique ou d'examen	142	13	107	1	1435	529

Le tableau ci-dessus montre les **besoins en équipements pour les soins maternels, néonataux et infanto-juvéniles** suivants :

- ◆ 4 coins du nouveau-né dans les CS1, 2 dans les CS2 et 461 dans les PS ;
- ◆ 14 pèse bébé dans les CS1, 2 dans les CS2 et 163 dans les PS ;
- ◆ 3 stéthoscopes de Pinard (obstétrical) dans les CS1 et de 85 dans les PS ;
- ◆ 136 tables d'accouchement dans les CS1, 28 dans les CS2 et 1178 dans les PS ;
- ◆ 13 tables de consultation gynécologiques dans les CS1, 1 dans les CS2 et 529 dans les PS.

**Tableau 89. Situation des équipements pour l'hygiène et l'assainissement dans les centres de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins
Hygiène et Assainissement	Lavabo aseptique	58	6

Le tableau ci-dessus révèle un besoin de 6 lavabos aseptiques dans les CS2.

**Tableau 90. Situation des équipements pour les soins chirurgicaux de spécialité dans les centres de santé niveau 2**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins
Soins chirurgicaux de spécialité	Appareil d'anesthésie	30	7
	Aspirateur chirurgical	49	4
	Bistouri électrique	46	2
	Scialytique de type plafonnier	34	8
	Scialytique mobile	24	13
	Table d'opération	44	2

Le tableau ci-dessus montre un **besoin global en équipements pour les soins chirurgicaux de spécialité dans les CS2** de :

- ◆ 7 appareils d'anesthésie ;
- ◆ 4 aspirateurs chirurgicaux ;
- ◆ 2 bistouris électriques ;
- ◆ 8 scialytiques de type plafonnier ;
- ◆ 13 scialytiques mobiles ;
- ◆ 2 tables d'opération.

**Tableau 91. Situation des équipements pour les soins médicaux de spécialité dans les centres de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins médicaux de spécialité	Moniteur de surveillance	65	53	68	18
	Respirateur d'anesthésie			27	10

Le tableau ci-dessus montre les **besoins en équipements pour les soins médicaux de spécialité** suivants :

- ◆ 10 respirateurs d'anesthésie dans les CS2 ;
- ◆ 53 moniteurs de surveillance dans les CS1 et 18 dans les CS2.

**Tableau 92. Situation des équipements pour le soutien logistique dans les centres de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	CS1		CS2	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Soutien logistique</b>	Réfrigérateur	316	21	212	12

Le tableau ci-dessus montre un besoin de :

- ◆ 21 réfrigérateurs dans les CS1 et 12 dans les CS2.

## VI.2. Équipements des structures de santé de référence par type de soins/ services

**Tableau 93. Situation des équipements de l'économat dans les établissements publics de santé**

TYPE DE SERVICES	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Économat</b>	Chariot à classement	17	3	143	29	33	5
	Chariot à linge	15	51	113	129	162	55
	Chariot linge non stérile	3	13	78	22	74	24
	Chariot linge propre			15	2		
	Chariot porte-sac	7	13	42	43	30	27
	Chariot roulant	35	2	217	21	110	10

Le tableau ci-dessus montre un **besoin global en équipements de l'économat** de :

- ◆ 135 chariots à linge dont 51 dans les EPS 1, 29 dans les EPS 2 et 55 dans les EPS3 ;
- ◆ 83 chariots porte-sac dont 13 dans les EPS 1, 43 dans les EPS 2 et 27 dans les EPS3 ;
- ◆ 59 chariots linge non stérile dont 13 dans les EPS1, 22 dans les EPS 2 et 24 dans les EPS3.

**Tableau 94. Situation des équipements de l'hygiène et l'assainissement dans les établissements publics de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Hygiène et Assainissement</b>	Lavabo aseptique	15	8	50	9	90	5

Le tableau ci-dessus montre un besoin global de 22 lavabos aseptiques dont 8 pour les EPS 1, 9 pour les EPS 2 et 5 pour les EPS3.

Situation des équipements de l'imagerie médicale dans les établissements publics de santé

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Imagerie médicale</b>	Angiographie					5	7
	Appareil d'endoscopie	9	4	26	4	35	3
	Appareil de mammographie	4	5	18	3	9	5

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Imagerie médicale	Appareil de radiologie numérique et les accessoires	8	2	20	3	19	1
	Appareil radiologique (Standard et avec contraste)	4	4	16	5	11	1
	Echocardiographie Doppler			18	4	37	5
	Echographie Doppler			27	3		
	Echographie standard/ simple			42	2		
	Electrocardiogramme	21	0	44	5	46	3
	Imagerie à Résonance Magnétique (IRM)	0	0	0	0	5	8
Scanner	2	7	18	3	16	3	

Le tableau ci-dessus montre un **besoin global en équipements d'imagerie médicale** dont :

- ◆ 12 appareils de mammographie dont 5 (EPS 1), 2 (EPS 2) et 5 (EPS3) ;
- ◆ 10 appareil Radiologie (Standard et avec contraste) dont 4 (EPS1), 5 (EPS 2) et 1 (EPS3) ;
- ◆ 13 scanners dont 7 (EPS 1) et 3 (EPS 2 et EPS3 chacun) ;
- ◆ 8 IRM dans les EPS3.

**Tableau 95.** Situation des équipements de la logistique roulante dans les établissements publics de santé

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel 2022	Besoins	Nombre fonctionnel 2022	Besoins	Nombre fonctionnel 2022	Besoins
Maintenance de la logistique roulante	Ambulance de type A (A : ambulance non médicalisée de type léger)	16	1	27	3	15	10
	Ambulance type B (B : ambulance de soins d'urgence)	5	5	13	9	4	20

Le tableau ci-dessus montre un **besoin global en équipements de la logistique roulante dans les EPS** de :

- ◆ 14 Ambulances de type A dont 1 (EPS 1), 3 (EPS 2) et 10 (EPS3) ;
- ◆ 33 Ambulances de type B 5 (EPS 1), 9 (EPS 2) et 20 (EPS3).

**Tableau 96.** Situation des équipements du service d'assistance à la transformation digitale dans les établissements publics de santé

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Service d'assistance à la transformation digitale	Ordinateur et accessoires	415	43	1040	53	1605	75
	Salle de télémedecine équipée	1	8	10	13	4	32

Ce tableau montre un **besoin global en matériel informatique dans tous les EPS** de :

- ◆ 171 ordinateurs et accessoires dont 43 dans les EPS 1, 53 dans les EPS 2 et 75 dans les EPS3 ;
- ◆ 53 Salles de télé-médecine équipées dont 8 dans les EPS 1, 13 dans les EPS 2 et 32 dans les EPS3.

**Tableau 97. Situation des équipements de laboratoire dans les établissements publics de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Service laboratoire	Agitateur magnétique	10	3	30	17	19	18
	Autoclave	30	31	84	54	76	48
	Automate d'hématologie	18	0	30	2	33	2
	Automate de biochimie	18	0	16	5	27	5
	Bain marie	10	1	18	4	14	5
	Centrifugeuse	15	4	49	13	44	6
	Distillateur d'eau	15	1	25	1	19	3
	Microscope	29	0	54	4	59	0
	Spectrophotomètre	11	2	21	5	22	7

Le tableau ci-dessus montre que les **besoins les plus importants en équipements de laboratoire** sont de :

- ◆ 133 autoclaves dont 31 dans les EPS 1, 54 dans les EPS 2 et 48 dans les EPS 3 ;
- ◆ 23 centrifugeuses dont 4 dans les EPS 1, 13 dans les EPS 2 et 6 dans les EPS3 ;
- ◆ 38 agitateurs magnétiques dont 3 dans les EPS1, 17 dans les EPS 2 et 18 dans les EPS3.

**Tableau 98. Situation des équipements des soins chirurgicaux de spécialité dans les établissements publics de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins chirurgicaux de spécialité	Appareil d'anesthésie	20	2	64	6	42	15
	Aspirateur chirurgical	37	1	107	6	70	6
	Bistouri électrique	20	2	80	6	75	10
	Chariot à instruments	46	2	118	32	134	18
	Microscope opératoire	8	1	28	14	15	33
	Scialytique de type plafonnier	22	2	57	4	71	7
	Scialytique mobile	15	6	48	10	24	15
	Table d'opération	24	1	78	2	79	6

Le tableau ci-dessus décèle que les **besoins les plus importants en équipements des soins chirurgicaux de spécialité** sont de :

- ◆ 52 Chariots à instrument dont 2 dans les EPS 1, 32 dans les EPS 2 et 18 dans les EPS 3 ;
- ◆ 48 microscopes opératoires dont 1 dans les EPS 1, 14 dans les EPS 2 et 33 dans les EPS 3 ;
- ◆ 23 appareils d'anesthésie dont 2 dans les EPS1, 6 dans les EPS 2 et 15 dans les EPS 3 ;
- ◆ 31 scialytiques mobiles dont 6 dans les EPS 1, 10 dans les EPS 2 et 15 dans les EPS 3.

**Tableau 99. Situation des équipements des soins d'explorations fonctionnelles dans les établissements publics de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins d'explorations fonctionnelles	Electrocardiographe (ECG)	30	7	11	33
	Électroencéphalogramme (EEG)	9	12	10	16
	Electromyographie			10	4

Le tableau ci-dessus montre un **besoin global en équipements de soins d'explorations fonctionnelles** de :

- ◆ 40 ECG dont 7 dans les EPS 2 et 33 dans les EPS 3 ;
- ◆ 28 EEG dont 12 dans les EPS 2 et 16 dans les EPS 3 ;
- ◆ 4 EMG dans les EPS 3.

**Tableau 100. Situation des équipements des soins d'urgence dans les établissements publics de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins d'urgence	Concentrateur d'oxygène	20	21	71	49	127	40
	Défibrillateur	21	0	67	0	57	12
	Poste de transfusion sang	7	5	12	10	4	8
	Pousse seringue électrique	74	0	302	2	357	8
	Table de Réanimation	11	8	41	14	30	40

Le tableau ci-dessus décèle un **besoin global en équipements des soins d'urgence dans les EPS** de :

- ◆ 110 concentrateurs d'oxygène dont 21 dans les EPS 1, 49 dans les EPS 2 et 40 dans les EPS 3 ;
- ◆ 12 défibrillateurs dans les EPS 3 ;
- ◆ 23 postes de transfusion de sang dont 5 dans les EPS 1, 10 dans les EPS 2 et 8 dans les EPS 3 ;
- ◆ 10 Pousses seringue électrique dont 2 dans les EPS 2 et 8 dans les EPS 3 ;
- ◆ 62 tables de réanimation dont 8 dans les EPS 1, 14 dans les EPS 2 et 40 dans les EPS 3.

**Tableau 101. Situation des équipements des services de soins dentaires dans les établissements publics de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
Soins dentaires	Appareil panoramique dentaire	0	7	9	9	6	5
	Appareil radiographique dentaire	5	4	18	5	12	3
	Fauteuil dentaire	15	0	33	2	32	9
	Radio dentaire mobile	3	6	8	13	11	25
	Unité dentaire complète	8	2	18	5	14	6

Le tableau ci-dessus montre que les **besoins en équipements des services de soins dentaires dans les EPS** sont de :

- ◆ 21 appareils panoramiques dentaires dont 7 dans les EPS 1, 9 dans les EPS 2 et 5 dans les EPS 3 ;
- ◆ 12 appareils radiographiques dentaires dont 4 dans les EPS 1, 5 dans les EPS 2 et 3 dans les EPS 3 ;

- ◆ 11 Fauteuils dentaires dont 2 dans les EPS 2 et 9 dans les EPS 3 ;
- ◆ 44 Radio dentaires mobiles dont 6 dans les EPS 1, 13 dans les EPS 2 et 25 dans les EPS 3 ;
- ◆ 13 unités dentaires complètes dont 2 dans les EPS 1, 5 dans les EPS 2 et 6 dans les EPS 3.

**Tableau 102.** *Situation des équipements des soins des consultations primaires curatives dans les établissements publics de santé*

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Soins des consultations primaires curatives</b>	Balance de précision	25	0	39	7	36	3
	Chariot de pansement	54	26	271	70	222	55
	Lits d'hospitalisation	808	27	2715	554	2569	1148
	Stéthoscope	161	0	299	11	461	15
	Table de consultation	162	2	426	50	339	46
	Tensiomètre	208	4	321	50	533	50
	Thermomètre	264	10	548	48	483	40

Le tableau ci-dessus montre un **besoin global en équipements des soins des CPC dans les EPS** de :

- ◆ 10 balances de précision 7 dans les EPS 2 et 3 dans les EPS 3 ;
- ◆ 151 chariots de pansement dont 26 dans les EPS 1, 70 dans les EPS 2 et 55 dans les EPS 3 ;
- ◆ 1729 lits d'hospitalisation dont 27 dans les EPS 1, 554 dans les EPS 2 et 1148 dans les EPS 3 ;
- ◆ 26 stéthoscopes dont 11 dans les EPS 2 et 15 dans les EPS 3 ;
- ◆ 98 tables de consultation dont 2 dans les EPS 1, 50 dans les EPS 2 et 46 dans les EPS 3 ;
- ◆ 104 tensiomètres dont 4 dans les EPS 1, 50 dans les EPS 2 et EPS 3 chacun ;
- ◆ 98 thermomètres dont 10 dans les EPS 1, 48 dans les EPS 2 et 40 dans les EPS 3.

**Tableau 103.** *Situation des équipements des soins en néphrologie dans les établissements publics de santé*

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Soins en néphrologie</b>	Appareil d'hémodialyse	36	70	213	62	102	198

Le tableau ci-dessus montre un **besoin global pour les soins en néphrologie dans les EPS** de 330 appareils d'hémodialyse dont 70 dans les EPS 1, 62 dans les EPS 2 et 198 dans les EPS 3.

**Tableau 104.** *Situation des équipements des soins maternels, néonataux, infanto-juvéniles dans les établissements publics de santé*

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins

<b>Soins maternels, néonataux, infanto-juvéniles</b>	Coin du nouveau-né	17	1	54	1	18	5
	Stéthoscope de Pinard (obstétrical)	66	1	54	44	65	60
	Table d'accouchement	37	35	82	98	55	66
	Table gynécologique ou d'examen	29	2	86	5	53	5

Le tableau ci-dessus fait ressortir un **besoin global en équipements des soins maternels, néonataux, infanto-juvéniles dans les EPS** de :

- ◆ 7 coins du nouveau-né dont 1 dans les EPS1 et EPS2 chacun et 5 dans les EPS 3 ;
- ◆ 105 stéthoscopes de pinard dont 1 dans les EPS 1, 44 dans les EPS 2 et 60 dans les EPS 3 ;
- ◆ 199 tables d'accouchement dont 35 dans les EPS 1, 98 dans les EPS 2 et 66 dans les EPS 3 ;
- ◆ 12 tables gynécologiques ou d'examen dont 2 dans les EPS 1 et 5 dans les EPS 2 et EPS 3 chacun.

**Tableau 105. Situation des équipements des soins médicaux de spécialité dans les établissements publics de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS1		EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Soins médicaux de spécialité</b>	Fluides médicaux (oxygène ; proto ; air médical ; vide médical)	98	1	284	1	193	3
	Moniteur de surveillance	76	0	310	2	360	4
	Respirateur d'anesthésie	23	2	55	6	80	7

Le tableau fait ressortir un **besoin global en équipements des soins médicaux de spécialité** de :

- ◆ 15 respirateurs d'anesthésie dont 7 dans les EPS 3, 6 dans les EPS 2 et 2 dans les EPS 1 ;
- ◆ 5 fluides médicaux dont 3 dans les EPS 3, 1 dans les EPS 2 et EPS 1 chacun ;
- ◆ 6 moniteurs de surveillance dont 4 dans les EPS 3 et 2 dans les EPS 2.

**Tableau 106. Situation des équipements des soins ophtalmologiques dans les établissements publics de santé**

TYPE DE SOINS	Désignation des équipements	EPS2		EPS3	
		Nombre fonctionnel	Besoins	Nombre fonctionnel	Besoins
<b>Soins ophtalmologiques</b>	Échographe ophtalmologique	9	13	12	12

Le tableau ci-dessus montre un **besoin global en équipements de soins ophtalmologiques** de 25 échographes d'ophtalmologie dont 13 dans les EPS 2 et 12 dans les EPS3.

### VI.3. Disponibilité des motos dans les postes de santé par région

**Tableau 107. Disponibilité des motos dans les postes de santé par région**

RÉGION	Moto existant dans les PS	
	NON	OUI
DAKAR	122	5
DIOURBEL	82	27
FATICK	98	27
KAFFRINE	70	36
KAOLACK	87	29
KÉDOUGOU	17	28
KOLDA	23	70

RÉGION	Moto existant dans les PS	
	NON	OUI
LOUGA	84	34
MATAM	42	61
SAINT LOUIS	84	39
SÉDHIOU	6	58
TAMBACOUNDA	69	81
THIÈS	158	33
ZIGUINCHOR	64	50
<b>Total</b>	<b>1006</b>	<b>578</b>

Le tableau ci-dessus montre que sur les **1584 postes de santé au niveau national, les 578 sont dotés de motos**. Les régions d'accessibilité difficile comme Tambacounda, Kolda et Matam sont mieux pourvues avec respectivement 81, 70 et 61 motos.



## RECOMMANDATIONS

Recommandations	Responsables
Poursuivre la réflexion sur le découpage sanitaire, l'organisation interne des soins, la référence contre référence, la création des pôles de compétence, le contenu du Dakar médical city.	SG/CSSDOS, DGSP, DGES
Stabiliser une nomenclature officielle des catégories socio-professionnelles et une codification dans le secteur de la santé	DRH, DGSP, DGES et CSSDOS
Stabiliser une nomenclature officielle des équipements traceurs et une codification dans le secteur de la santé	DIEM, DGSP, DGES et CSSDOS
Proposer des normes pour les structures sanitaires spécialisées	SG/CSSDOS/DIEM/DPRS
Définir les normes démographiques	CSSDOS
Définir les mécanismes de suivi-évaluation de la carte sanitaire	SG/CSSDOS
Actualiser le PIS et les autres plans d'investissement en se référant aux besoins identifiés dans la carte sanitaire.	DPRS
Aligner les investissements prévus dans les POCL, les PTA, les Projets d'établissement ou CPOM et du DPPD sur les besoins de l'offre de soins identifiés dans la carte sanitaire.	CSSDOS
Appuyer la fonctionnalité de la Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l'Observatoire de la santé.	DGS, DAGE, PTF, CAS PNDS,
Digitaliser la carte sanitaire	CSSDOS
Mettre aux normes les services de santé de base	MSAS
Renforcer le plateau technique des CS 2 et EPS 1 selon les normes de la carte sanitaire	DAGE; DIEM; DGS
Comblent les gaps d'équipements des services de santé de références notamment les EPS 3	DAGE; DIEM; DGES
Tenir en compte dans les recrutements et affectations le personnel communautaire qualifié en poste	SG; DRH; UAEL
Systématiser l'inventaire physique des ressources humaines, matérielles et infrastructures au 31 Décembre de chaque année	SG; DGS; MCR
Partager le rapport annuel de la carte sanitaire lors des CRD	SG, CSSDOS
Instituer une rencontre annuelle entre le MSAS et l'UAEL	SG, UAEL, CSSDOS et DPRS
Proposer le financement de la santé par le système rentier	CSSDOS
Renforcer le cadre institutionnel de la CSSDOS	SG
Mettre en œuvre le Plan d'Optimisation de la Carte Sanitaire (POCS)	SG, toutes les directions, toutes les régions médicales
Mettre en place de sept (07) pôles d'excellence au niveau des régions de Matam, Saint- Louis, Thiès, Kaolack, Ziguinchor, Tambacounda et Diourbel	MSAS
Procéder à la mise à jour des variables et outils de collecte	CSSDOS

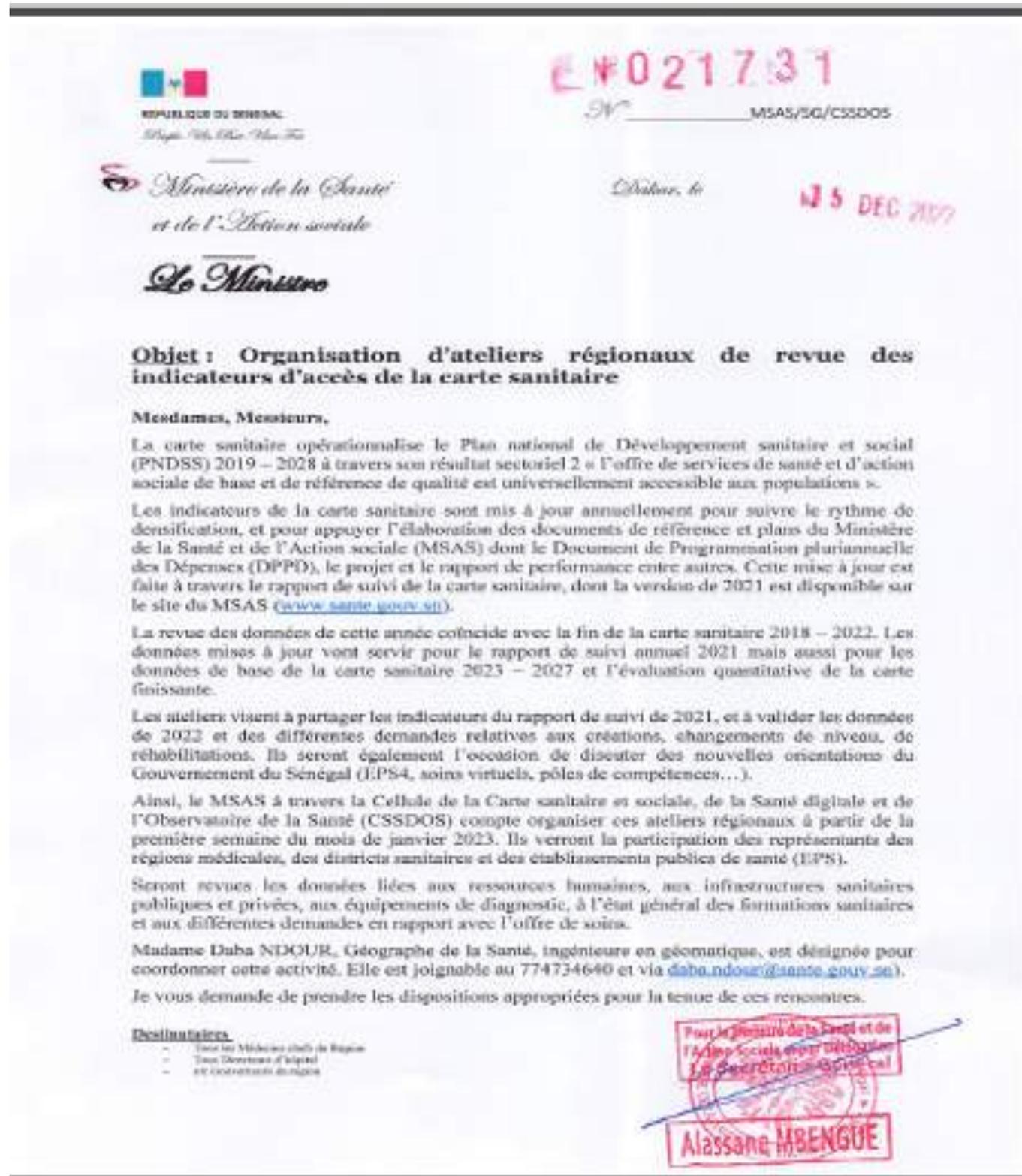
# ANNEXES

Annexe 1 : Lettre d'information

Annexe 2 : Liste des membres du Groupe restreint de traitement et de rédaction

Annexe 3 : Liste des contributeurs au du rapport de suivi de la carte sanitaire 2022

## Annexe 1 : Lettre d'information



## Annexe 2 : Liste des membres du Groupe restreint de traitement et de rédaction

PRENOM	STRUCTURE	FONCTION	MAIL
Ibrahima Khaliloulah DIA	CSSDOS	Coordonnateur CSSDOS	ibrahimakhaliloulahdia@gmail.com
Ibrahima NDIAYE	Direction des Laboratoires	Ingénieur Biologiste	ibrahimandiaye248@gmail.com
Ahmadou FALL	Personne ressource	Ancien directeur hôpital/ Administrateur des services de Santé	fall.ahmad@yahoo.fr
Papa Ousmane MBOW	DGS	Conseiller en Planification	pombow@yahoo.com
Fanding BADGI	DGS	Coordonnateur des Services de Santé Essentiels	ibrahimandiaye248@gmail.com
Daba NDOUR	CSSDOS	Géographe de la santé/ In-SIG	ndour.dachou9@gmail.com
Adama CARVALHO	CSSDOS	TS en Enseignement Administration	carvalhadama@yahoo.fr
Naty CISSE	DPRS/DP	Cadre de gestion	naty.cisse@yahoo.fr
Elhadji Bobbo Abba BASSIROU	DRH/DPRS	Analyste/Programmeur	bobbopales@gmail.com
Mame Sokhna MBODJI	CSSDOS	Economiste/Staticienne	fatoulombodji@gmail.com
Mouhamed Yakhya Sahr NDANEH	CSSDOS	Géomaticien	ndaneh06@gmail.com
Pape Diogop NDAO	DPRS	Infographe	diogopmsas@gmail.com

## Annexe 3 : Liste des contributeurs au du rapport de suivi de la carte sanitaire 2022

Liste des contributeurs au rapport de suivi de la carte sanitaire 2022		
PRENOM	STRUCTURE/ FONCTION	MAIL
Mamadou Cissokho	Sup Ssp/Rm Dakar	xmcissokho@yahoo.fr
Cire Lome	Cssdos	lomecire1994@gmail.com
Mame Diarra Ndiaye	Cssdos	mdiarrandiaye5@gmail.com
Mohamadou Sao	Hpd	mohamadousao@hotmail.com
Cheikh A T Djite	Albert Royer	cheikh4111@hotmail.fr
Ndeye Yande Ndiaye	Sssp Ds Sang	ndeyeyande88@hotmail.fr
Ndoffene Ndour	Cssi/Hmo	ndoffndour@yahoo.fr
Babacar Gueye	Cssi/Hogib	papebgueye61@gmail.com
Dame Diop	Gestionnaire Ds Sud	medapdio2002@yahoo.fr
Pape Farba Diouf	Pfds Mbao	papefarba93@gmail.com
Saphietou Ba	Ds Diamnadio	saphietouba@gmail.com
Fadma Ngoye Toure	Dskm	fatmangoyetoure@gmail.com
Mansour Dia	Ime/Rufisque	mansour.dia@uadb.edu.sn
Astou Lo	Rm/Dakar	loastou85@gmail.com
Daba Faye	Geographe /Cssdos	fayedabisko@gmail.com
Mame Sokhna Mbodji	Staticienne Cssdos	fatoulombodji@gmail.com
Ibrahima Ndiaye	Direction Des Laboratoires	ibrahimandiaye248@gmail.com
Mouhamed Yakhya Sahr Ndaneh	Geomaticien Cssdos	ndaneh06@gmail.com
Amsatou Cisse	Chn Pikine C/Ssi	amsatoucisse2014@gmail.com
Oumou Bengeloune	S/Ssp Dsp	bengelouneoumou60@gmail.com

## Liste des contributeurs au rapport de suivi de la carte sanitaire 2022

Bineta Diagne	Pfrh/Gest	bmarphous@yahoo.fr
Ndeye Counta Fall	Cssi/Ihs	ndeyecountafall@yahoo.fr
Daba Ndour	Geographe De La Sante/ Csdos	dabandour91@yahoo.fr
Dieo Lo Fall	Rse	dieolofall@gmail.com
Fama Ndiaye	Ssp/Ds Centre	famandaondaye@gmail.com
Ousmane Basse	Cssi/Fann	goranebasse@gmail.com
Arona Diop	Cssi/Cman	diopmbakhas@yahoo.fr
Coumba Faye	Cssi/Youssou Mbergane Diop	coumbadiaringfaye@gmail.com
Adama Coudiaby	Eps1/Cssi Roi Baudoin	goudj2009@hotmail.fr
Maimouna Diakhate	Cssi/Hed	diakahatemounas79@yahoo.fr
Abdoulaye Diop	Deps/Dges	baye.laye84@gmail.com
Alioune Sarr	Ssp/Ds Guedjawaye	sarrlune@hotmail.fr
Adama Carvalho	Ts/Ea Csdos	carvalhoadama@yahoo.fr
Ndeye Amy Sene	S/Ssp Ds Ouest	mimicesse@yahoo.fr
Thierno Yoro Camara	Auditeur/Chnpt Interne	camara.thierno@yahoo.fr
Ndiakhate Sylla	Pharmacien /Ps Nord	syllandiakhate@hotmail.com
Papa Yakhya Doukoure	Cg/Dantec	papyahya@gmail.com
Khadidiatou Ndiaye	Cssf/Hdj	coumbakhadija@gmail.com
Khoudia Dieng	Sissp/Ds Koumpentoum	gassdieng1@hotmail.fr
Fatou Gueye	Agent Csdos Msas	fafagueye7@gmail.com
Cheikh Tidiane Dia	Agent Csdos Msas	diacheikhtidiane220@gmail.com
Papa Abdoulaye Seck	Agent Csdos Msas	papaa.seck@yahoo.com
Assane Diatta	Cssi/Chrte	a.diatta1406@gmail.com
Alioune Faye	Sissp/Ds Saraya	fayelune12@hotmail.com
Aissatou Sall Padane	Planification/Rm Tamba	salaisatou@yahoo.fr
Ahmadou Bamba Mbengue	S/Ssp Ds Dianke	bamba2796@gmail.com
Babacar Ndiaye	Df/Sante Com/ Ds Kidira	babacarndiaye1987@gmail.com
Pape Khaly Faye	Chradk/Kedougou	papakhaly7@yahoo.fr
Christophe Koide Kanfom	Mcd/Ds Kaffrine	drkanfom2021@gmail.com
Aliou Ndao	A/Cia /Ds Koungheul	ndaoliou8@gmail.com
Landing Sagna	S/Ssp Ds Kedougou	landingsagna88@yahoo.fr
Yafaye Camara	S/Ssp Ds Salemata	camarayaf@hotmail.fr
Cheikh Tidiane Mbaye	Sranse/Rm Kedougou	ctidianem@gmail.com
Pape Diewe Faye	Csaf/Chrtbnk	papenndo@gmail.com
Aminata Senghor	Pfssc/Ds Diakhene	aminacols@gmail.com
Malamine Thiam	Sssp/Maka	laminethiam971@gmail.com
Talla Diop	Sssp/Ds Goudiry	talladiop1988@gmail.com
Seynabou Mbodji	Rfips/Ds Malem Hoolar	seynaboumbodji87@gmail.com
Ousseynou Fall	S/Ssp /Rm Kaffrine	ofall58@yahoo.fr
Boubacar Diallo	Sissp/Tamba	boubslodia@hotmail.com
Mamsene Toure	Chr Kolda	mamsenetoure@yahoo.fr
Abdel Kader Souandy Sarr	Ds Thionck-Essyle	souandysarr@yahoo.fr
Genevieve Yasmine Tendeng	Ds Oussouye	ochbassene@gmail.com

## Liste des contributeurs au rapport de suivi de la carte sanitaire 2022

Mouhamadou Anne	Ds Velingara	anne.mouhamadou@yahoo.fr
Mansour Ndiaye	Ds Myf	ndiyemans78@gmail.com
Nfally Camara	Rm Kolda	nbcamara2000@yahoo.fr
Mouhamadou Thiam	Eps Sedhiou	thiammouhamadou.86@gmail.com
Papa Amadou Diallo	Ds Ziguinchor	amadoc@hotmail.fr
Mamadou Moustapha Thiam	R Ziguinchor	thiamzo@gmail.com
Mamdou Lamine Sagna	Ds Bignona	mlsagna@yahoo.fr
Omar Cisse	Ds Diouloulou	omarcisse03@hotmail.fr
Abdoulaye Balde	Ds Kolda	ablayesspdk02@gmail.com
Cheikh Ahmed Tidiane Dieng	Rm Sédhiou	comptable.rmsedhiou@gmail.com
Cheikh Tidiane Dia	Cssdos/Msas	diacheikhtidiane220@gmail.com
Mamadou Soumare Ndiaye	Rm Sédhiou	msoumarendiaye@gmail.com
Aminata Cissokho	Chrz	aminatacissokho92@yahoo.fr
Amadou Tidianiyou Barry	Hopital La Paix	tdnbarry@gmail.com
Birama Louis Gomis	Ds Matam	biramalouisgomis@yahoo.fr
Mamadou Baba Ly	Rm Matam	mamaly2010@hotmail.fr
Mouhadou Ndao	Eps Agnam	mohamadoundao@yahoo.fr
Mamadou Aw	Ds Thilogne	awmamadou1@hotmail.fr
Hamidou Tall	Ds Ranerou	tallhamd30@gmail.com
Khalifa Ababacar Fall	Mcd Kanel	fallkhalifaababacar@hotmail.com
Ehhadj Cheikh Bioye	Ds Sakal	ecboye@yahoo.fr
Cheikh Sadibou Dione	Ds Kms	ndiolcheikh4@gmail.com
Ismaila Mbaye	Ds Richard Toll	ismaila.mbaye@ymail.com
Abdou Aziz Mbacke Syll	Ds Louga	syllabdou59@yahoo.fr
Mandiaye Sarr	Ds Linguere	icpthiel@yahoo.fr
Moustapha Niane	Eps 2 Ndioum	niane.moustapha@yahoo.fr
Papa Ousmane Cisse	Eps 2 Louga	ousmanecisse390@yahoo.fr
Bassirou Niang	Ds Dahra	bassniang73@yahoo.fr
Mamadou Diankha	Ds Pete	diankha16@outlook.fr
Abdoulaye Ka	Ds Dagana	aboudoulayeka001@gmail.com
Khady Diouly Ndiaye	Rm Saint-Louis	didishakur@yahoo.fr
Dr Mouhamed Lamine Diao	Eps 2 Saint - Louis	mldiao@gmail.com
Ndeye Khady D Ndiaye	Ds Koki	nogkhady@gmail.com
Aly Kamara	Ds Podor	alijkamara@hotmail.com
Ansoumana Sadio	Rm Louga	ansouyalasadio@yahoo.fr
Mouhamadou Gueye	Ds Kebemer	mouhamadougueye68@hotmail.fr
Mamadou Ndiaye	Ds Darou Mousty	drndiaye@yahoo.fr
Khamsa Diop	Ds Saint Louis	khamsadiop@yahoo.com
Khodia Ndiaye	Rm Saint Louis	missndiaye9@gmail.com
Youssouf Dioude Wane	Eps2 Ourossogui	waneyou27@gmail.com
Abdou Khoudoss Kebe	Eps 1 Richard Toll	kebeabdoukh@yahoo.fr
Adama Sene	Eps2 Matam	amadasene@yahoo.fr
Mamadou Maouloud Cisse	Cssdos	mmdcisse7@gmail.com
Karamo Cisse Camara	Eps 1 Linguere	karamotsar@gmail.com

# Ministère de la Santé et de l'Action sociale

Fann Résidence, 1 RUE Aimé Césaire

B.P. 4024 Dakar

Tél. +221 33 869 42 42

Fax. +221 33 869 42 49

[www.sante.gouv.sn](http://www.sante.gouv.sn)

N° VERT : 800 00 50 50

Samu : 1515



Cellule de la Carte sanitaire et sociale, de la Santé digitale et de l'Observatoire de la Santé  
CSSDOS

*[cellulesantedigitalesenegal@gmail.com](mailto:cellulesantedigitalesenegal@gmail.com)*

Ce présent rapport a été réalisé avec l'appui de









MINISTÈRE DE LA SANTÉ  
ET DE L'ACTION SOCIALE